

DF HOLDING

RAPPORT DE
DURABILITÉ

LO
SI
OS
SI

SOMMAIRE

01

INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
Chiffres clés 2025	5
Nos activités	6
Notre collaboration avec les parties prenantes	17
Notre gouvernance	19
Notre analyse de double matérialité	20

02

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	23
Changement climatique	24
Eau	28
Agriculture raisonnée & biodiversité	31
Utilisation des ressources et économie circulaire	34

03

INFORMATIONS SOCIALES	40
Effectifs de l'entreprise	41
Nos fournisseurs et clients	48
Communautés locales	49
Nos consommateurs	59

04

INFORMATIONS DE GOUVERNANCE	61
Conduite des affaires	62

05

COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE	63
---	----

06

NOTE MÉTHODOLOGIQUE	64
---------------------	----



MESSAGE DU CEO

Le contexte géopolitique de ce début d'année 2026 renforce une conviction qui guide le Groupe CASTEL depuis toujours : un développement durable repose avant tout sur un ancrage local fort, une souveraineté industrielle assumée et une vision de long terme.

Notre ambition est claire : créer davantage de valeur dans les territoires où nous sommes implantés, tout en renforçant la résilience de nos activités face aux défis économiques, climatiques et sociétaux. Dans un monde où les chaînes d'approvisionnement sont de plus en plus exposées, cette stratégie prend tout son sens.

Cette ambition se traduit chaque jour par des actions concrètes.

Nous poursuivons le développement de filières agricoles locales afin de sécuriser nos principales matières premières brassicoles, notamment au Burkina Faso et au Tchad. Nous renforçons également notre souveraineté industrielle avec l'inauguration de notre nouvelle distillerie en Côte d'Ivoire, après celle du Congo. Elle permet de valoriser les co-produits issus de la canne à sucre de Somdia selon une logique d'économie circulaire. Nous produisons désormais localement un alcool de bouche auparavant importé, créant ainsi davantage de valeur sur nos territoires d'implantation.

Préserver les ressources naturelles constitue un autre pilier de notre démarche.

Nous accélérons le déploiement des bouteilles en verre retournables, l'allègement de nos emballages, la collecte des déchets plastiques, le recours aux énergies renouvelables et les solutions de réutilisation de l'eau. Au Gabon, un nouveau système permet déjà de réduire notre dépendance à l'eau de ville, illustrant notre volonté d'agir concrètement face aux effets du changement climatique.

“Notre ambition est claire : créer davantage de valeur dans les territoires où nous sommes implantés, tout en renforçant la résilience de nos activités face aux défis économiques, climatiques et sociétaux. Dans un monde où les chaînes d'approvisionnement sont de plus en plus exposées, cette stratégie prend tout son sens.”

Nous faisons également évoluer notre portefeuille afin de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, avec le développement de boissons sans alcool ou faiblement alcoolisées, tout en poursuivant nos actions de sensibilisation en faveur d'une consommation responsable.

Mais notre plus grande richesse reste les femmes et les hommes qui font vivre le Groupe.



Leur santé, leur sécurité et le développement de leurs compétences demeurent une priorité, tout comme notre engagement en faveur de la santé et de l'éducation dans les communautés qui nous accueillent.

La durabilité n'est pas un volet complémentaire à notre stratégie ; elle en constitue l'un des fondements. C'est ainsi que nous continuerons à bâtir un Groupe plus résilient, plus responsable et créateur de valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Je remercie sincèrement l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et communautés pour leur engagement au service de cette ambition commune.

Gregory CLERC
Directeur Général



INFORMATIONS GÉNÉRALES



CHIFFRES CLÉS 2025

DF HOLDING Trois branches d'activités :

Filières	Pôles	Implantations		Volumes	Chiffre d'affaires (M€)	
 BOISSONS (Bières, boissons gazeuses & eaux)	CASTEL AFRIQUE	22 pays d'Afrique	80 sites de production	3 DONT verreries	77 097 K hectolitres	5 308,9 M€
 AGRO-INDUSTRIEL (Sucre et céréales)	SOMDIA	6 pays d'Afrique	6 sucreries	31% du sucre et 59% du gritz vendus à Castel Afrique	671 K tonnes	516,8 M€
 VITI-VINICOLE (Production et négoce de vins)	CASTEL VINS	13 vignobles	11 sites d'assemblage & conditionnement en France	26% des ventes à l'étranger	3 114 K hectolitres	1 127,8 M€



Salariés :

42 683



Chiffre d'affaires total (M€) :

6 954

NOS ACTIVITÉS

Notre empreinte

Notre présence s'étend sur près de 34 pays grâce à un portefeuille produits couvrant l'univers des boissons, de l'agro-industrie et de la vitiviniculture.

Boissons (Bières, boissons gazeuses, eaux & autres boissons) : CASTEL Afrique

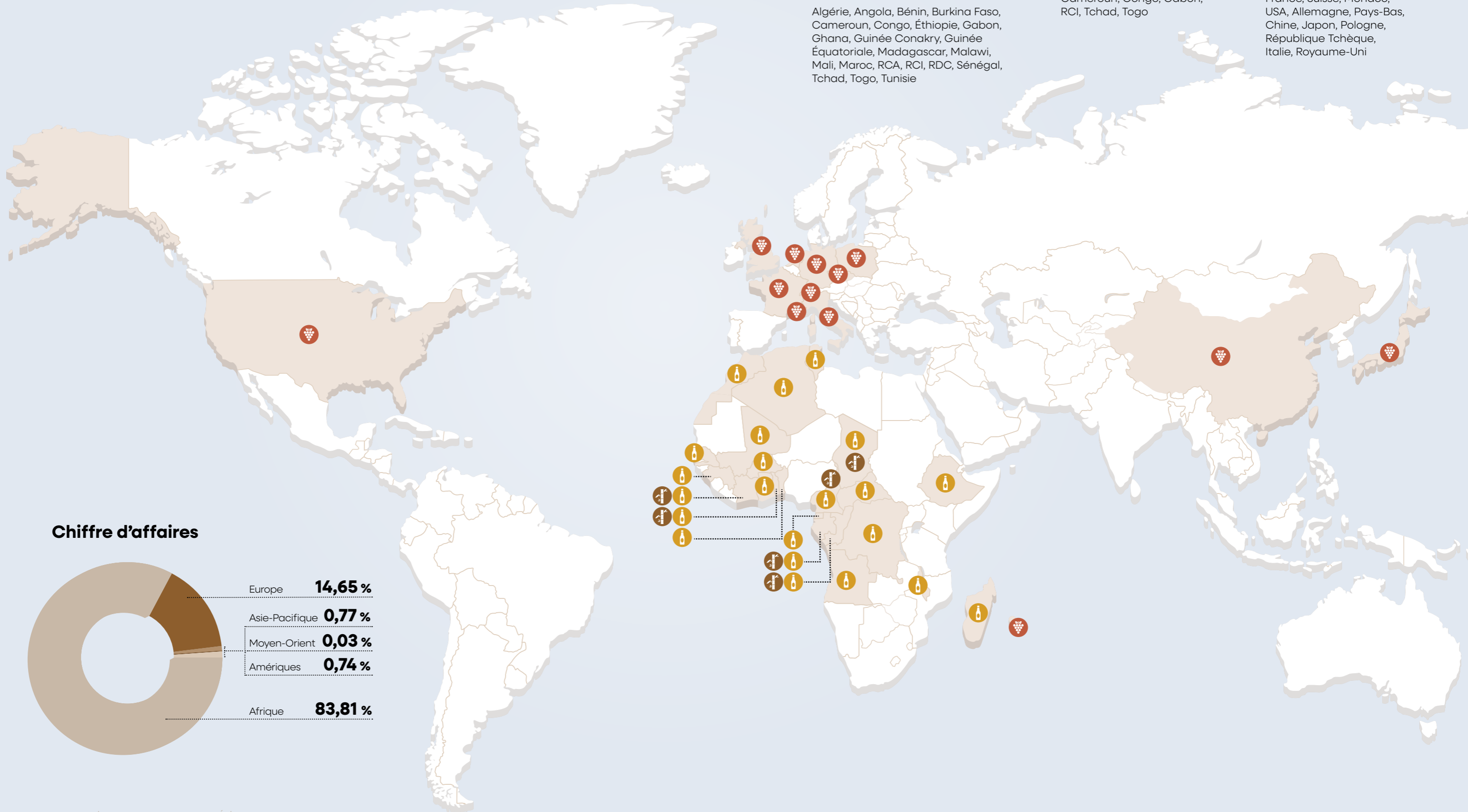
Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Équatoriale, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, RCA, RCI, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

Agro-industriel (Sucre et céréales) : Somdia

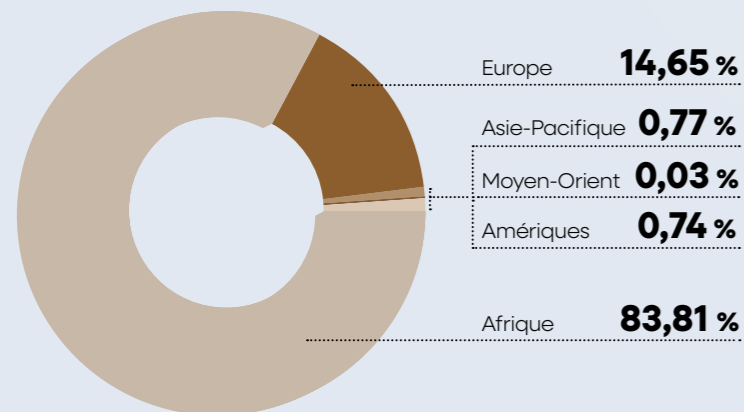
Cameroun, Congo, Gabon, RCI, Tchad, Togo

Viti-vinicole (production & négoce) : CASTEL Vins

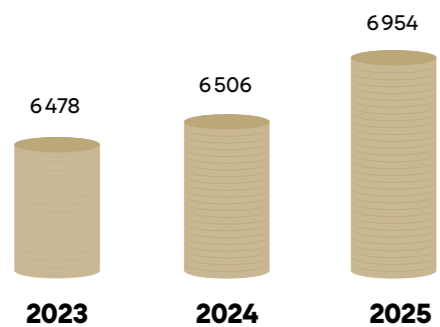
France, Suisse, Monaco, USA, Allemagne, Pays-Bas, Chine, Japon, Pologne, République Tchèque, Italie, Royaume-Uni



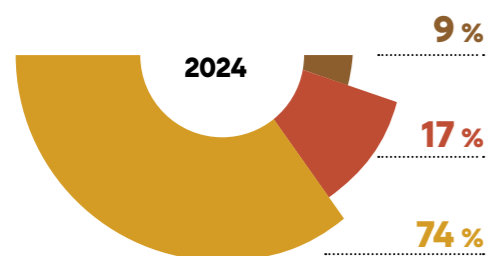
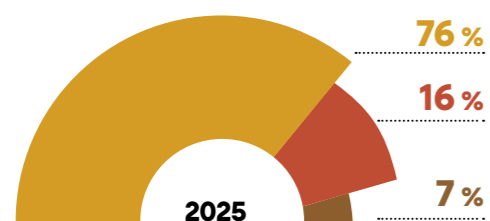
Chiffre d'affaires



Chiffre d'affaires total (M€):



Chiffre d'affaires par pôle (%):



- CASTEL Afrique
- CASTEL Vins
- Somdia



BOISSONS CASTEL AFRIQUE

Volume (Khl) Chiffre d'affaires (M€)

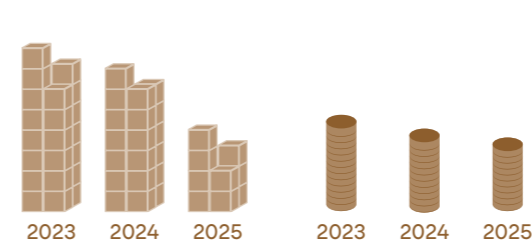
70867 72130 77097 4700,8 4814,5 5308,9



AGRO-INDUSTRIEL SOMDIA

Volume (Kt) Chiffre d'affaires (M€)

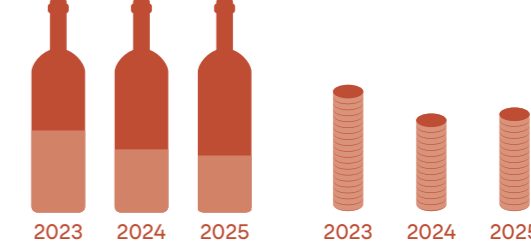
855 815 671 627,8 578,7 516,8



VITI-VINICOLE CASTEL VINS

Volume (Khl) Chiffre d'affaires (M€)

3300 3150 3114 1149,4 1113,0 1127,8





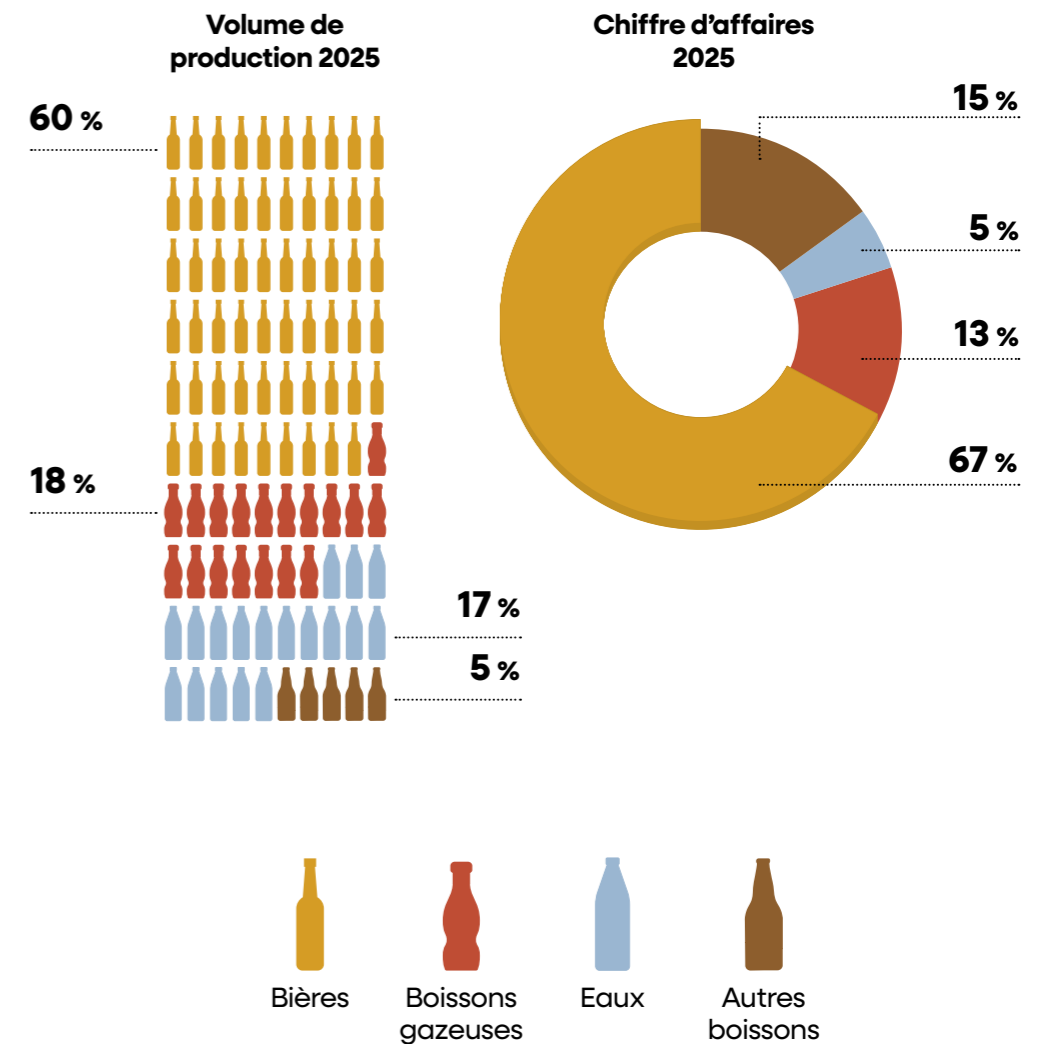
La filière des boissons :

bières, boissons gazeuses et eaux
(CASTEL Afrique)

CASTEL Afrique produit et commercialise des bières, des alcool-mix, du vin, des spiritueux, des boissons gazeuses, des energy drinks, des malta, des jus et des eaux.

Grâce à son agilité et à son pragmatisme, CASTEL Afrique parvient à s'adapter aux spécificités de chacun de ses marchés, malgré un contexte marqué par l'inflation généralisée, des environnements politiques et sécuritaires instables, et une concurrence qui se développe.

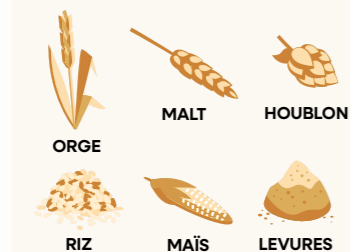
La croissance de CASTEL Afrique repose sur la qualité constante de ses produits, reconnue par les consommateurs, le dynamisme commercial et marketing avec des lancements de nouveaux produits, un juste prix et un réseau de distribution solide qui permet d'assurer une bonne disponibilité des produits.



Bières

Matières premières

L'orge est prédominant dans la fabrication de nos bières. Certaines filiales achètent directement le malt prêt à l'emploi.



La bière se compose de 80% à 90% d'eau. La teneur en sel minéraux et le pH acide de l'eau diffèrent selon les régions et influent sur les saveurs et la couleur de la bière.



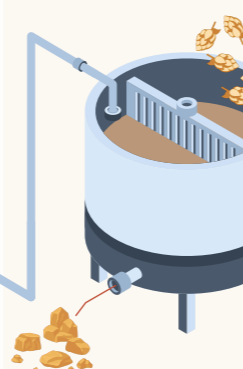
Maltage

L'orge est transformée en malt (orge germé) par un processus d'humidification et de chauffe qui vont permettre la germination. Le malt, riz ou maïs sont ensuite concassés.



Brassage

Ces céréales concassées sont ensuite mélangées à de l'eau, puis chauffées afin d'obtenir le moût. C'est à cette étape que l'on ajoute le houblon afin de donner le goût et l'amertume à la bière finale.



La drêche, principal résidu de production, est utilisée pour l'alimentation animale.

Fermentation

Lorsque le moût est refroidi, on y ajoute les levures. Au contact du moût sucré, elles vont se reproduire et transformer les sucres fermentescibles en alcool. La bière ainsi obtenue sera ensuite filtrée.

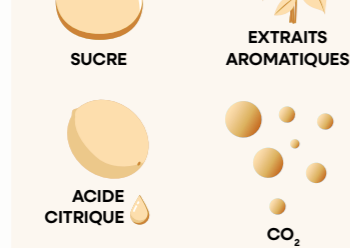


Des eaux usées résultent des processus de filtration, pasteurisation, lavages de bouteilles, etc

Boissons gazeuses

Matières premières

L'eau chauffée est mélangée au sucre afin de le dissoudre et d'en faire du sirop simple qui sera ensuite filtré.



L'eau peut constituer jusqu'à 92%-94% des boissons gazeuses



Dissolution

On ajoute l'extrait aromatique et certains additifs (principalement l'acide citrique pour ajuster l'acidité) afin d'obtenir un sirop aromatisé.



Mélange

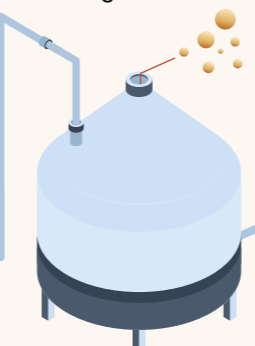
Ce sirop est dilué et mélangé avec du dioxyde de carbone pour obtenir la boisson gazeuse.



Impuretés issues de la filtration et du tamisage des extraits.

Carbonatation

Les distributeurs et grossistes, représentant nos principaux clients, mettent à disposition nos produits sur le marché. Nous livrons ponctuellement certains points de consommation directement.



Eau de source

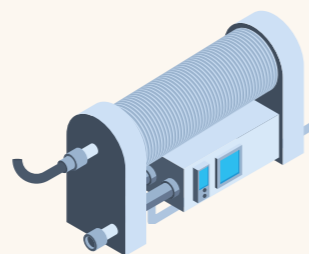
Matières premières



EAU DE NAPPE PHRÉATIQUE

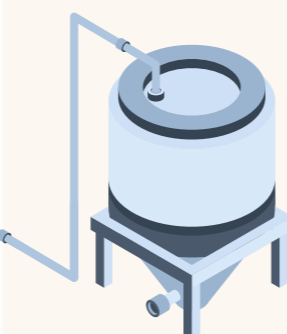
Captage

Les eaux sont pompées et subissent un premier traitement pour éliminer les principaux résidus, variant en fonction de leur provenance (nappes).



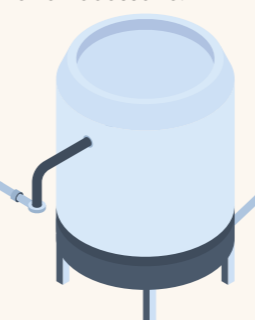
Floculation

Les eaux sont ensuite débarrassées de leurs résidus les plus fins grâce à l'étape de floculation.



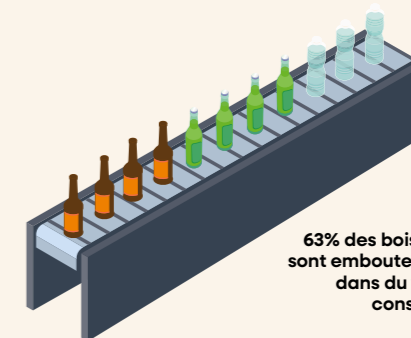
Filtration & désinfection

Les eaux sont filtrées grâce à une filtration sur sable, puis désinfectées à l'ozone. En fonction de la qualité de l'eau, une filtration supplémentaire sur charbon actif peut être nécessaire.



Embouteillage

Nos boissons sont embouteillées avec du verre, du PET, ou du métal. Équipé de 3 verreries, le Groupe encourage l'usage du verre consigné.



63% des boissons sont embouteillées dans du verre consigné.

Distribution

Les distributeurs et grossistes, représentant nos principaux clients, mettent à disposition nos produits sur le marché. Nous livrons ponctuellement certains points de consommation directement.



Retail & consommation

Nos boissons sont consommées principalement dans les bars et lieux de restauration traditionnels. Viennent ensuite les établissements CHR (Café Hôtel Restaurant), boutiques, épiceries puis GMS (Grande Moyenne Surface).





70 marques de bières

Produites localement, la plupart sont des marques locales, brassées à partir de matières premières issues de l'agriculture de proximité lorsque celles-ci sont disponibles, d'autres sont commercialisées dans plusieurs pays d'Afrique (33 EXPORT, BEAUFORT LAGER, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, etc.) et quelques-unes sont sous licence de partenaires internationaux comme MUTZIG, GUINNESS, BECK'S, etc. Au-delà de la notoriété de ces marques et de leur ancrage territorial, il s'agit d'un effort continu afin de garantir aux consommateurs un goût et une qualité qui correspondent à leurs attentes.

45 marques locales 7 marques panafricaines 18 marques sous licence de tiers



25 marques de boissons gazeuses

Certaines marques sont locales comme BOGA en Tunisie, CAPRICE à Madagascar, ou LA GAZELLE au Sénégal, d'autres sont panafricaines et commercialisées dans plusieurs pays comme TOP, YOUKI, DJINO, et plus récemment WORLD COLA, YOUZOU et Imperial. Il y a également des marques sous licence internationales comme Orangina ou Vimto.

6 marques locales 7 marques panafricaines 2 marques panafricaines de boissons énergisantes 12 marques sous licence de tiers



20 marques d'eaux

La majorité des eaux produites sont des marques locales, quatre marques sont panafricaines et disponibles dans plusieurs pays comme EAU VITALE ou AQUABELLE.

15 marques locales 4 marques panafricaines 1 marque sous licence de tiers



25 marques d'autres boissons

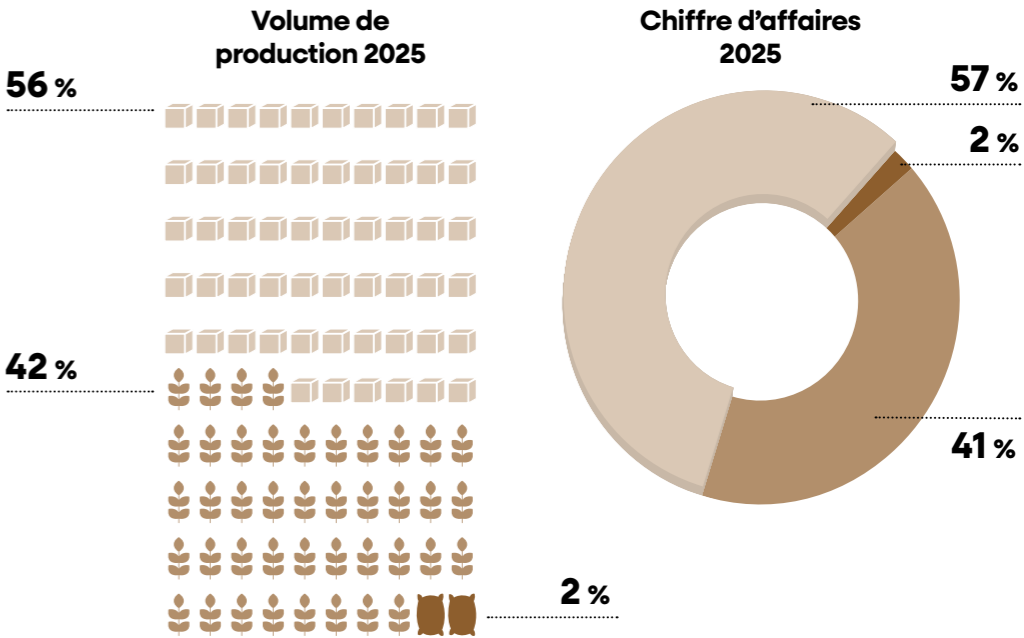
Certaines filiales produisent également des cocktails alcoolisés, ou alcool-mix (7 marques d'alcool-mix dont deux licences tiers). 2 marques sont panafricaines dont Booster qui propose une sélection d'alcool-mix inspirés de célèbres cocktails internationaux, tandis que Racines est élaborée à partir d'arômes naturels de plantes et de racines africaines.

Il existe également du vin dont une marque panafricaine récemment lancée Valmont, des spiritueux, des jus plats et des boissons maltées sans alcool.



La filière agro-alimentaire : sucre, céréales (Somdia)

Le Groupe Somdia développe ses activités agroalimentaires — sucre, céréales, aviculture et alimentation animale — au service des marchés locaux situés au sein de zones régionales intégrées telles que la CEMAC et l’UEMOA. Dans chacun de nos pays d’intervention, les filiales interviennent aussi bien dans la production agricole que dans la commercialisation de produits de première nécessité. Cette stratégie repose sur la valorisation des ressources locales, tant en interne, à tous les niveaux de ses métiers, qu’en externe, notamment à travers un actionnariat local incluant l’État.



Sucre



Farine et céréales



Nutrition animale & élevage



4,4

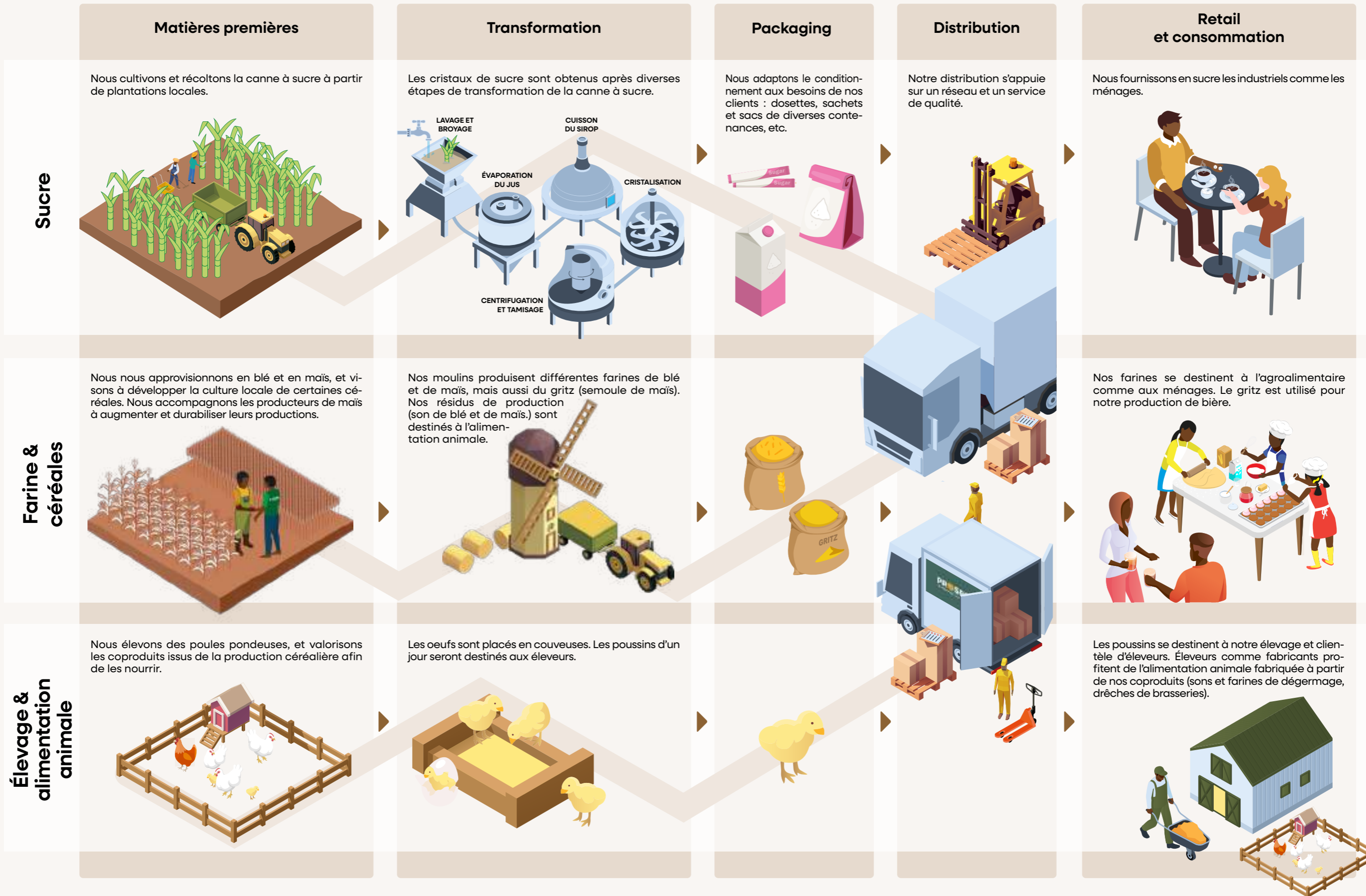
millions de poussins vendus



31

millions d'œufs vendus

Somdia





Le sucre

L'expertise de Somdia dans le domaine agricole est centrée sur la culture pluriannuelle de la canne à sucre. Le pôle produit et distribue différents types de sucre en Afrique, à destination du grand public et de clients industriels. Tous les sucres sont d'origine 100 % sucre de canne.

La canne à sucre passe les étapes de lavage, broyage pour extraire le jus, purification, et évaporation pour obtenir le sirop. Une fois cuit, ce dernier va se cristalliser au contact de cristaux de sucre ajoutés. La centrifugation et le tamisage vont ensuite permettre de séparer les cristaux de sucre.

La culture de la canne à sucre permet une valorisation des ressources naturelles (coproduits agroalimentaires : bagasse, mélasse, écumes, résidus végétaux), ainsi que des ressources territoriales locales (hydrocarbures, chaux, bois, sable, gravier, latérite, réservoir d'emplois, sous-traitance de chantiers).

Les filiales sucrières couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière, des champs aux usines, en passant par la commercialisation.



6 sucreries, dont 31% du sucre est vendu à Castel Afrique (pôle Boissons du Groupe)



4 pays : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Tchad

1 marque panafricaine de sucre : Princesse Tatie



Les farines et céréales

Les moulins transforment et commercialisent une large gamme de farines de blé adaptées aux usages locaux variés : boulangeries, beignets, viennoiseries, ménagères ou mixtes. Au-delà de l'exigence portée à la qualité de ses produits, Somdia s'engage à créer des relations à forte valeur ajoutée avec ses clients et partenaires commerciaux. Cet engagement se traduit par un accompagnement en proposant des formations et un support technique spécialisé dans des domaines clés tels que la boulangerie, la pâtisserie, la fabrication de beignets, le snacking.

Somdia développe plusieurs projets autour du maïs, partant des constats suivants : une volonté des pays de diversifier leur agriculture et leur économie pour renforcer la sécurité alimentaire, une production locale de céréales à valoriser, la dépendance des industries locales aux matières premières importées et des marchés en plein développement.

Grâce à sa présence locale et son expertise agricole, Somdia entend accompagner la structuration de la filière en consolidant l'offre et la demande. Outre les produits issus de la maïserie, Somdia s'est engagé à accompagner techniquement ses producteurs locaux et ses clients ayant besoin d'améliorer leurs performances.

2 moulins dédiés à la production de farine de blé et 1 maïserie



3 pays : Cameroun, Gabon, Togo



2 marques panafricaines de farine de blé et de maïs : Ma Copine et Maïsango

Environ **13**

marques locales (Asso, Boulangère, Titre, Duo, Maman Beignets, Meunière, La Française, l'Anglaise, Farine beignets, Africa Tennis, Gato, Fleurine, Yana, etc.)

Notre maïserie permet la production de :

- gritz pour répondre au besoin d'approvisionnement local de l'industrie brassicole ;
- farine de maïs, commercialisée sous la marque Maïsango, à destination des ménages, des boulangeries et des industriels : proposant une offre adaptée et innovante répondant aux attentes des consommateurs et utilisateurs ;
- farine de dégermage qui sera valorisée dans la fabrication d'aliment pour bétail.

Outre le maïs, Somdia envisage de développer la production et la valorisation des céréales locales telles que le riz, le soja, le sorgho ou encore l'orge afin de répondre aux besoins des industriels et ménages locaux.

Son savoir-faire agricole tend aussi à être partagé avec le pôle Boissons du Groupe afin de cultiver nos matières premières le plus localement possible.



59% du gritz est vendu à Castel Afrique (pôle Boissons du Groupe) pour la fabrication de ses bières



L'alimentation animale et élevage

Parce qu'elle valorise les coproduits issus de ses industries agro-alimentaires (meunerie, maïserie, brasseries, etc.), l'activité alimentation animale constitue un axe de diversification stratégique d'avenir. Afin de renforcer son expertise dans ce domaine, Somdia collabore avec des partenaires techniques tels que Mixscience.

Il s'agit de mettre à disposition des éleveurs et des fabricants locaux d'aliments de deux types de produits finis : les aliments complets et les aliments concentrés composés essentiellement de matières premières locales. Cet objectif se traduit par l'utilisation de nos coproduits : son et remoulage de blé pour les meuneries, farine de dégermage pour les maïseries et drêches de brasseries. Somdia franchit en 2024 une nouvelle étape avec le lancement de Prosper, sa marque d'alimentation animale, affirmant ainsi son engagement pour répondre au besoin croissant en protéines sur le continent.

Somdia possède aussi une activité d'élevage, et produit des poussins d'un jour pour les besoins à la fois de son élevage de poules pondeuses au Gabon et de ceux de ses nombreux clients éleveurs.

En complément, Somdia propose au Gabon et au Cameroun des poussins destinés à l'élevage pour la Volaille Chair, répondant ainsi à la demande des productions avicoles nationales.

Un service d'accompagnement ainsi que des prestations de conseil et de suivi personnalisés sont proposés aux éleveurs ayant pour objectif de se positionner comme des acteurs majeurs du développement des filières élevage des différents pays dans lesquels Somdia est implanté.



2 unités d'alimentation animale



2 couvoirs et 2 fermes



2 pays : Cameroun et Gabon

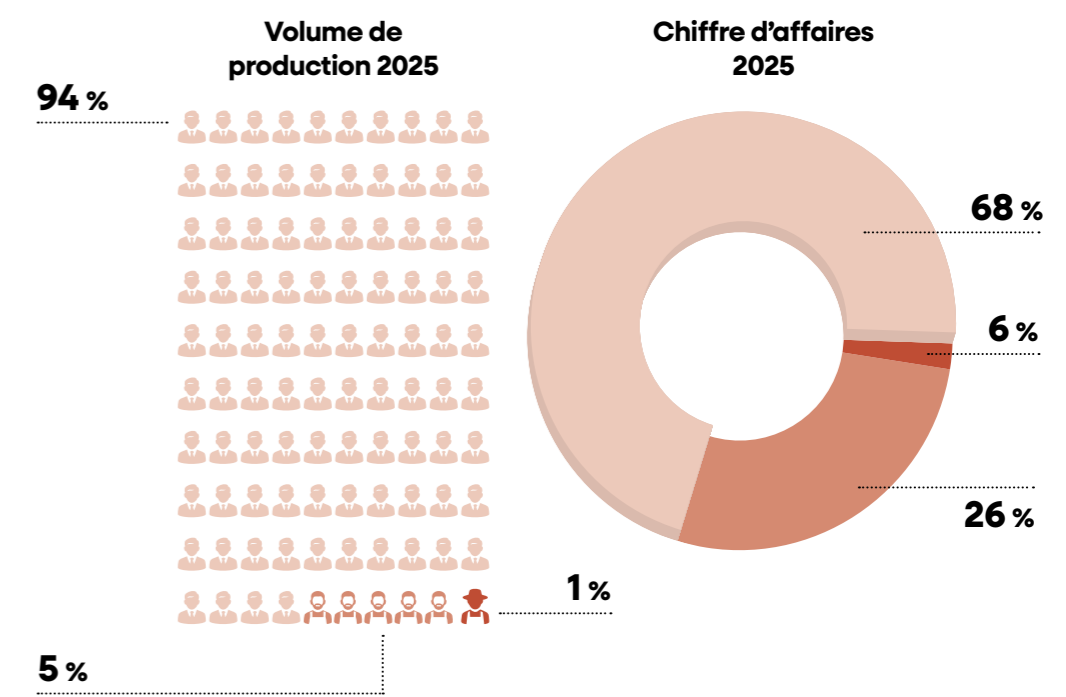
Plus d'informations sur : <https://groupe-somdia.com/>



La filière viti-vinicole : production & négoce vins (CASTEL Vins)

Depuis plus d'un demi-siècle, la qualité des produits proposés et la satisfaction des consommateurs sont des valeurs prioritaires de CASTEL Vins. Ces valeurs unifiantes constituent la clé de la réussite, dont la pérennité est assurée par la volonté d'un développement durable et responsable.

Il s'agit avant tout de l'histoire d'une famille de 3 générations ayant pour mission de rendre le vin accessible à tous par une offre qui répond à toutes les exigences des consommateurs. Transmettre le plaisir et l'émotion du vin français aux consommateurs du monde entier est le fil conducteur de la démarche du Groupe.



CASTEL Vins

Vignerons Producteurs

Matières premières

Le raisin est essentiel à la qualité de nos vins, il est cultivé dans nos vignobles et vendangé à maturité. Une fois cueilli, le raisin éraflé est envoyé au pressoir.



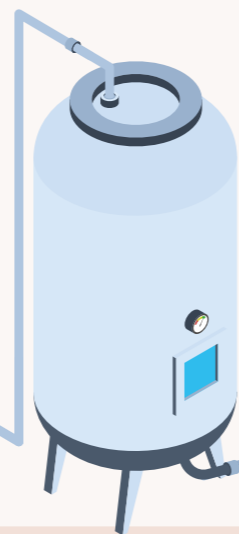
Pressurage

Le pressurage est une étape déterminante du processus de vinification : elle consiste à presser les raisins afin d'en extraire tout le jus.



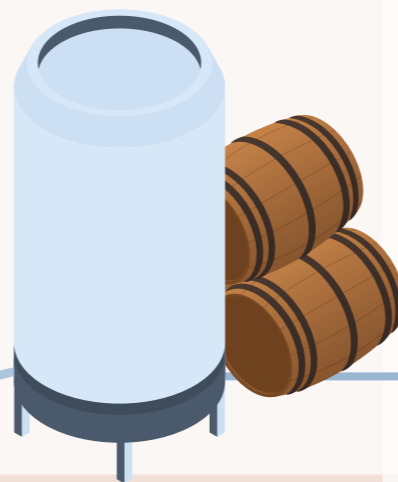
Fermentation

Les sucres contenus dans le moût se transforment en alcool, notamment sous l'action des levures fermentaires.



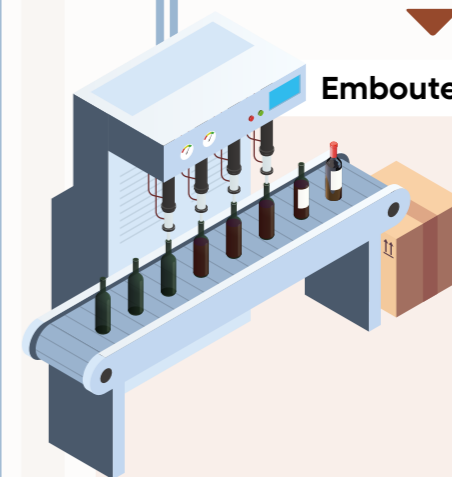
Élevage

Cette étape finale de la vinification, réalisée en cuves ou en fûts, vient renforcer la richesse aromatique du vin.



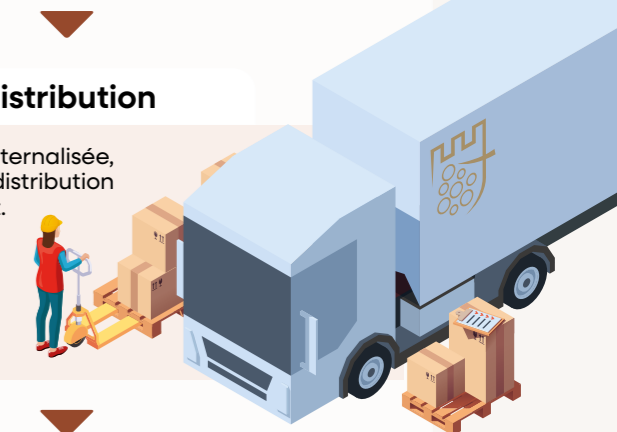
Embouteillage

Le vin produit par nos vignes est embouteillé au sein de nos châteaux. Le vin de négoce, tranquille ou effervescent ainsi que les boissons à base de vins sont conditionnés dans nos centres dédiés, en bouteille en verre, bouteilles PET, Bag-In-Box®, etc.



Distribution

La distribution est externalisée, selon des circuits de distribution en France et à l'export.



Retail & Consommation

Nos clients principaux sont la grande distribution, la restauration et les grossistes. Nos caves et notre activité de caviste proposent aussi des produits supplémentaires. Nous vendons aussi en ligne.



Négociants Assembleurs & Conditionneurs

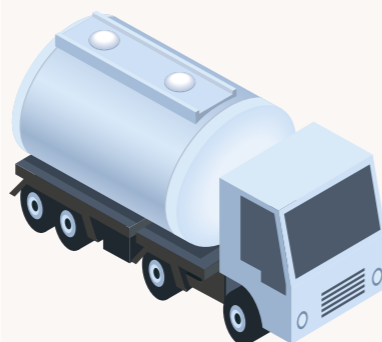
Matières premières

Nous sélectionnons et achetons du vin, ou du raisin qui sera vinifié par nos soins, auprès de viticulteurs et de caves.



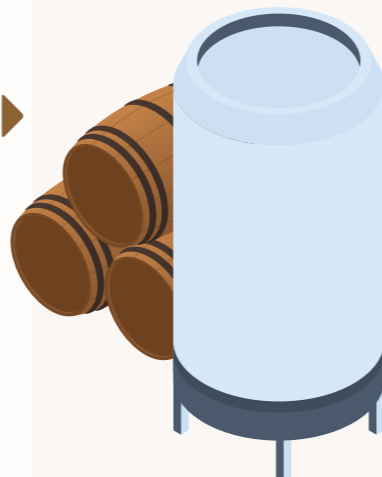
Transport

Nous transportons le vin vers nos installations pour l'élevage, l'assemblage et le conditionnement.



Élevage

Certains vins sont élevés en cuves ou en fûts pour renforcer leur richesse aromatique.



Assemblage

Les cépages/cuvées sont assemblés, permettant d'obtenir des vins harmonieux et fidèles à la signature des marques et appellations auxquelles ils appartiennent.





Les vigneronns

Spécialiste du vignoble bordelais depuis ses origines, CASTEL Vins cultive son savoir-faire de vigneronns et dispose d'une expertise unique des vignobles français avec une collection de 13 propriétés en France, situées au coeur du bordelais et en Muscadet dans la Loire.

Le savoir-faire dans le travail de la vigne se perpétue ainsi en offrant des vins rouges ou blancs se distinguant dans chacune de ces propriétés pour leurs caractères, leurs originalités et leurs qualités avec l'ambition de sublimer le fruit de leur terroir, mais aussi la volonté de respecter et protéger ce patrimoine.



Les négociants

Un métier qui contribue au rayonnement des vins français à travers le monde. Il est assuré par nos 11 centres d'assemblage et de conditionnement situés en France, ainsi que par nos 6 maisons de vins et nos sociétés commerciales, indépendantes et complémentaires. Au fil des années, le Groupe a réussi à associer son savoir-faire de négociant à celui de ces différentes maisons historiques en vins français. Elles offrent aux réseaux de distribution français et internationaux un assortiment représentatif de tous les terroirs.

11

centres d'assemblage et de conditionnement, situés en France

68%

du vin conditionné est d'origine France



Les commerçants (cavistes et e-commerce)

Les enseignes de cavistes MAISON NICOLAS (507 magasins, 73 magasins franchisés dont CraftBeers & Cie), VINATIS (leader de la vente de vin en ligne en France) et TANNICO, partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur.

Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ces réseaux ont pour mission de faire découvrir et apprécier un maximum de vins français en guidant au mieux les clients dans leurs choix. L'activité de distribution spécialisée permet également au Groupe de développer toute une palette de services autour du vin, pour offrir à tout un chacun la possibilité de parfaire sa culture.

Les principales marques de la filière : Roche Mazet, Ormes de Cambras, Listel, Vieux Papes, Villageoise, Baron de Lestac, Cambras, Very, Maison Castel, Ples-sisDuval, Kriter, Villa Veroni, Barton & Guestier, Veuve du Vernay, Beauvillon, Montmirel, Lichette, Les Calandières, Patriarche, Saint-Sagnol.

Plus d'informations sur <https://www.vins-castel.wine/>









NOTRE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES






Évoluant dans des contextes à la fois urbains et ruraux, les filiales de la Société interagissent avec un panel très large de parties prenantes et la pérennité de leurs activités est directement liée à la qualité des relations entretenues avec les parties internes et externes de l'entreprise.

Si les parties prenantes internes (Direction, Collaborateurs, Partenaires sociaux, CHSCT ou équivalent, etc.) sont amenées à communiquer fréquemment, les relations avec les autres parties de l'écosystème de l'entreprise peuvent varier selon les modalités de dialogue définies par chaque pôle d'activité et chaque entité. Le résultat des échanges vient renforcer la légitimité des actions menées et leur pertinence.



Nos principales parties prenantes

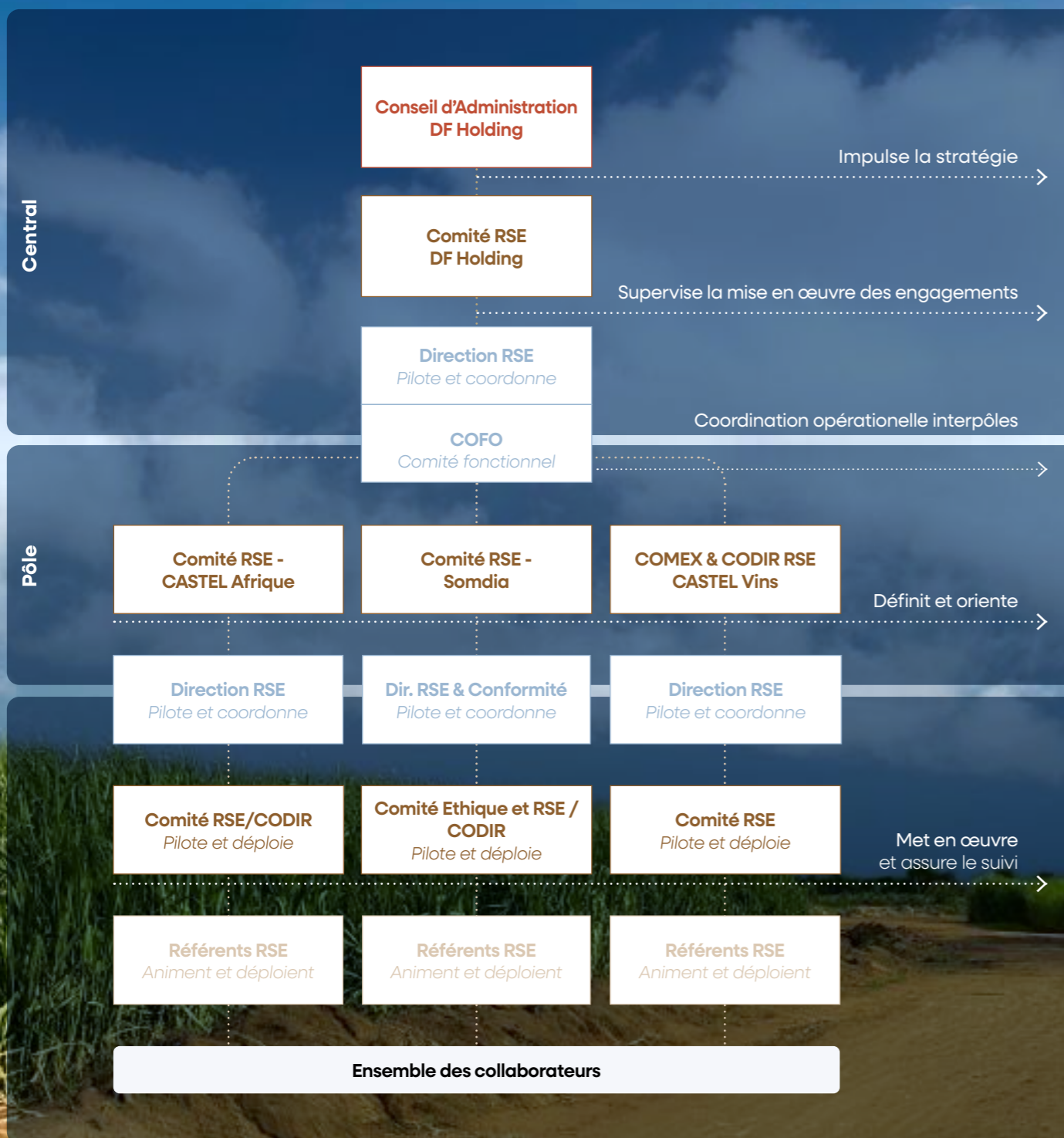
Parties prenantes	Méthodes de collaboration	Principaux sujets & attentes
 Employés	<ul style="list-style-type: none"> Newsletter, email, affichage, etc. Evènements du personnel, rencontres thématiques, réunions et séminaires Enquête de satisfaction Formations & entretien d'évaluation de la performance 	<ul style="list-style-type: none"> Développement professionnel Sécurité au travail Bien-être au travail Egalité des chances Rémunération et avantages
 Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue via les organismes de représentation du personnel, réunions & formations Enquête et/ou questionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et bien-être au travail Rémunération et avantages Développement professionnel et égalité des chances Communication efficiente et ouverte aux échanges
 Collaborateurs intérimaires et saisonniers	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres ponctuelles via des initiatives liées à l'emploi (forum, etc.) Evènements (safety week), portes ouvertes / visite d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Opportunités de recrutement Conditions de travail, sécurité & précarité de l'emploi
 Fournisseurs & partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Réunions fournisseurs Communication des standards (ex : Code de bonne conduite, procédure achats), contrats & cahier des charges Evaluation et suivi des fournisseurs Application digitale Programme de soutien à l'entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> Continuité d'activités et visibilité sur les besoins Pratiques d'achats responsables & respect des engagements contractuels Sécurité au travail Accompagnement dans l'amélioration des pratiques, le développement des compétences et l'innovation
 Clients, grossistes, distributeurs & vendeurs	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire de satisfaction Service client, réunions Réseaux sociaux, site internet Applications digitales Sensibilisation & formations Portes ouvertes, visites, salons 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité et prix du produit Qualité & sécurité produit Innovation & durabilité Accompagnement à la professionnalisation, proximité et délais de paiement adaptés Fiabilité des équipements de transports
 Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire de satisfaction, études consommateurs Service consommateurs/clients Médias, réseaux sociaux, site internet, campagnes publicitaires & sensibilisation Etiquetage des produits Evènements, portes ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité & conformité du produit Disponibilité et prix du produit Ethique de la marque Marketing responsable et transparence de l'information

Parties prenantes	Méthodes de collaboration	Principaux sujets & attentes
 Associations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Sièges dans certaines associations Participation aux groupes de travail Membres fondateurs Evènements, séminaires, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution réglementaire Durabilité des activités Développement professionnel et économique
 Communautés riveraines	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de donations et sponsoring Rencontres avec nos sites de productions, portes ouvertes, tables rondes, etc. et réponse aux sollicitations Instances de dialogue sociétal 	<ul style="list-style-type: none"> Respect de l'environnement et des ressources Création d'emplois directs et indirects Participation au développement local (éducation, santé, etc.) Respect des Droits de l'Homme
 Associations et ONG	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de donations et sponsoring Participation à certains forums et programmes externes thématiques Portes ouvertes de nos sites 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux projets sociaux et environnementaux Développement de l'écosystème local, création d'emploi direct et indirect et montée en compétences Respect des Droits de l'Homme
 Médias et réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres ponctuelles Portes ouvertes/visites d'usines Communication Digitale 	<ul style="list-style-type: none"> Transparence et accès à l'information environnementale, sociale et gouvernance du Groupe DF Holding
 Administrations, autorités publiques et collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Réunions unilatérales & bilatérales, courriers & emails Collaboration & partenariats Tables rondes et groupes de travail Visites de sites 	<ul style="list-style-type: none"> Conformité & évolution réglementaire Contribution économique Durabilité de l'entreprise Sécurité routière et prévention des comportements excessifs liés à l'alcool

Chaque pôle d'activité a mis en œuvre des politiques et procédures pour structurer et développer le dialogue avec ses parties prenantes. Toutes les parties prenantes internes comme externes ont accès à la plateforme de signalements en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com/login>), accompagnée d'une procédure de gestion des signalements applicable aux trois pôles d'activités.

NOTRE GOUVERNANCE

Les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans notre structure de gouvernance, à différents niveaux.



Le Conseil d'Administration, en tant qu'organe décisionnel ultime de l'entreprise, est responsable de la surveillance des impacts, risques, opportunités et engagements RSE, et approuve la stratégie.

Le Comité de direction est responsable de l'exécution de la stratégie de l'entreprise, impulsée par le Conseil d'Administration. Le Comité de direction délègue l'exécution de la stratégie RSE au Comité RSE de DF Holding.

Le Comité de direction est tenu informé de la progression RSE par l'intermédiaire de son président, qui est aussi président du Comité RSE de DF Holding.

Le Comité est composé d'un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding ; le Comité pouvant convier d'autres membres de la direction de l'entreprise ou toute autre personne pertinente, appartenant ou non à l'entreprise. Son président et ses membres sont désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition du président du Comité. Le président du Comité est le Directeur Général de DF Holding Gregory Clerc.

Le Comité RSE de DF Holding est en charge des missions suivantes :

- S'assurer du bon niveau d'engagement des sociétés membres du Groupe en matière RSE ;
- Superviser la mise en oeuvre des engagements RSE et la bonne gestion des impacts, risques et opportunités, y compris ceux liés au changement climatique ;

- Veiller à la mise en oeuvre de la diligence raisonnable ainsi que des résultats et de l'efficacité des politiques, actions, métriques et objectifs de progrès adoptés ;

- Examiner les plans d'action du management;

- Informer, présenter les résultats, formuler tout avis ou recommandation et assister le Conseil d'Administration dans le suivi des sujets RSE. En tant que membre du Conseil d'administration, le président du Comité RSE en informe ses membres.

Le Comité RSE de DF Holding délègue au COFO (Comité Fonctionnel) la coordination opérationnelle inter-pôles. Le COFO est composé d'au moins un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding. Son président est le Directeur RSE de DF Holding. Le Comité permet de coordonner la mise en oeuvre des engagements RSE au sein des trois pôles d'activité.

Chaque pôle d'activité possède son Comité/COMEX RSE en charge de définir et d'orienter les engagements RSE en fonction de leurs spécificités. Chaque Comité/COMEX RSE est composé des Directions générales et principales fonctions (Qualité, Finance, Direction industriel, Environnement, Ressources humaines, etc.). Il s'appuie sur les Comités RSE/CODIRs au niveau pays pour mettre en oeuvre et suivre le déploiement des engagements RSE au sein des différentes filiales et sites de production. Ces comités sont présidés par les Directeurs Généraux de chaque pays et s'appuie sur des référents RSE pour déployer les plans d'actions.

NOTRE ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Le groupe Castel a procédé à une analyse de double matérialité afin d'identifier et d'évaluer les impacts, les risques et les opportunités liés aux enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Cette analyse comporte deux dimensions :

- Matérialité d'impacts : les enjeux de développement durable susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement et la société
- Matérialité financière : les enjeux de développement durable susceptibles d'influencer de manière significative le développement, la performance ou la valeur financière du Groupe Castel

Ces deux dimensions permettent d'identifier les sujets de développement durable sur lesquels le Groupe Castel doit rendre compte dans le cadre des ESRS (*European Sustainability Reporting Standards*) dans ce rapport.

Consultez la **note méthodologique** pour plus d'informations

Thèmes	Impacts	Description de l'impact	Description du risque	SOMDIA		CASTEL AFRIQUE		CASTEL VINS		Section du rapport
				Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	
ESRS E1 – Changement climatique										
Contribution au changement climatique	Emissions de gaz à effet de serre	Contribution au changement climatique par l'émission de gaz à effet de serre liés aux activités du Groupe, à travers sa production industrielle bien sûr, mais également à travers son approvisionnement et la distribution de ses produits.	Risques liés aux conséquences physiques du changement climatique sur les infrastructures de l'entreprise et de sa chaîne de valeur; et risques de transition (tarification / taxation carbone), pesant sur les coûts (prix des matières premières, de l'énergie) et nécessitant des investissements technologiques conséquents (production d'énergies renouvelables).	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	>>>	🌍	👉
Energie	Gestion inefficace de l'énergie	La consommation énergétique de l'entreprise contribue directement au changement climatique et à la pollution de l'air.	Risques liés à la volatilité et à l'augmentation des prix des énergies non-renouvelables (taxation/tarification carbone, contexte géopolitique mondial) et à leur disponibilité.	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	>>>	🍷	👉
ESRS E2 – Pollution										
Pollution des sols	Pollution des sols	Rejets dans le sol principalement liés à nos activités agricoles et l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais.	Risques liés à l'augmentation des réglementations, à la diminution de la productivité des sols liées aux pratiques intensives, et au maintien de la social license to operate.	>>>	🌍	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	👉
Substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes	Substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes	Impacts sur l'environnement et la santé publique liés aux pratiques agricoles conventionnelles.	Risques liés à l'augmentation des réglementations et aux coûts de transition vers une agriculture raisonnée/biologique; mais aussi aux risques réputationnels en status quo.	>>>	🌍 🍷	>>>		>>>		👉
Microplastiques	Microplastiques	Les microplastiques liés aux emballages de nos produits ont des impacts sur l'environnement et la santé du vivant.	Risques liés à l'augmentation des réglementations et aux investissements nécessaires associés, à la perte de marchés (habitudes de consommation), et risques réputationnels en status quo.	>>>	🌍	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	👉
Pollution de l'eau	Pollution de l'eau	Rejets polluants dans l'eau, principalement dus aux activités agricoles conventionnelles.	Risques liés à l'augmentation des réglementations, aux coûts accrus du traitement de l'eau, et au maintien de la social license to operate.	>>>	🌍	>>>	🌍	>>>		👉

>>> Amont/ Opérations/ Aval 🌍 Matérialité d'impacts 🍷 Matérialité financière

Thèmes	Impacts	Description de l'impact	Description du risque	SOMDIA		CASTEL AFRIQUE		CASTEL VINS		Section du rapport
				Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	
ESRS E3 – Eau										
Consommation d'eau	Raréfaction des ressources en eau	Impacts sur la disponibilité et l'accessibilité à l'eau, aux dépens des communautés et des écosystèmes locaux situés dans des régions exposées à un stress hydrique ou déficitaires en eau.	Indisponibilité de l'eau pour les activités de production, risque de conflits avec les riverains sur l'utilisation de l'eau, augmentation du coût de l'eau.	>>>		>>>		>>>		
ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes										
Étendue et état des écosystèmes	Dégradation des sols liée aux pratiques agricoles et perte de biodiversité	Impacts sur la santé et la fertilité des sols, sur les écosystèmes associés liés aux pratiques agricoles conventionnelles. Ces dernières contribuent également au changement climatique et à la pollution de l'eau.	Risques liés à la résilience agricole (disponibilité, prix, qualité des matières) face au changement climatique et au maintien de la social license to operate.	>>>		>>>		>>>		
ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire										
Ressources entrantes	Utilisation des matières premières	L'utilisation intensive de ressources non biologiques (notamment le PET) pour nos emballages contribue au changement climatique et/ou l'érosion des ressources naturelles. Nos activités et notre approvisionnement agricoles peuvent impacter la disponibilité et/ou l'abordabilité de certaines denrées alimentaires dans les régions en voie de développement.	Volatilité/Augmentation des coûts des matières premières, pénurie de certaines matières, exigences réglementaires accrues (traçabilité, taux de matière recyclée, etc.). Risque d'instabilité politique liée aux enjeux grandissants autour de la sécurité alimentaire.	>>>		>>>		>>>		
Ressources sortantes	Génération de déchets liés aux produits et aux services	Impacts des emballages sur l'environnement (eau, sol, air) et la santé lorsque la fin de vie du produit n'est pas correctement gérée (dépôts sauvages, enfouissement, incinération, etc.) et étudiée au stade de conception (recyclabilité, réemploi)	Exigences réglementaires accrues, augmentation des coûts de certaines matières premières, responsabilité élargie des producteurs (REP) et coûts associés à la gestion de fin de vie des produits, perte de clients liés aux nouveaux usages (ex: consignes).	>>>		>>>		>>>		
Ressources sortantes	Génération de déchets liés aux processus de production	Les déchets liés au processus de production peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement en cas de gestion inappropriée (enfouissement, incinération ou autres pratiques d'élimination).	Règlementation plus sévère sur la gestion des déchets, coût de transport et de traitement des déchets.	>>>		>>>		>>>		
ESRS S1 – Effectifs de l'entreprise										
Conditions de travail	Santé et Sécurité des collaborateurs	Conditions de travail pouvant menacer l'intégrité physique et morale des collaborateurs.	Risques liés à la continuité de l'activité et à la productivité, aux charges financières liées aux éventuels litiges, à l'atteinte réputationnelle engendrée et à la perte d'attractivité des talents.	>>>		>>>		>>>		
Conditions de travail	Sécurité de l'emploi	Impacts sur la sécurité de l'emploi des collaborateurs relatif au recours abusif au contrat temporaire et aux travailleurs externes.	Manque d'attractivité et de rétention des talents, baisse de la productivité et dégradation du climat social.	>>>		>>>		>>>		
Égalité de traitement et égalité des chances pour tous	Formation et développement des compétences	Impacts sur le savoir-faire, l'évolution, la motivation et le sentiment de valorisation des collaborateurs.	Manque d'attractivité et de rétention des talents, diminution des capacités d'innovation, baisse de la productivité	>>>		>>>		>>>		
Égalité de traitement et égalité des chances pour tous	Violence et harcèlement sur le lieu de travail	Impacts sur l'intégrité physique et morale des collaborateurs, et sur le bien-être des collègues témoins.	Risques liés à la continuité de l'activité et à la productivité, aux charges financières liées aux éventuels litiges, à l'atteinte réputationnelle engendrée.	>>>		>>>		>>>		
Autres droits liés au travail	Divulgaration ou vol des données personnelles	Atteinte au droit de protection de la vie privée des collaborateurs et exploitation de leurs données personnelles sans leur consentement.	Inaccessibilité des outils informatiques, coûts liés aux réparations du système et aux plaintes/procès associés.	>>>		>>>		>>>		
ESRS S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur										
Conditions de travail	Santé et Sécurité des collaborateurs	Conditions de travail pouvant menacer l'intégrité physique et morale des collaborateurs.	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs, et à l'atteinte réputationnelle associée.	>>>		>>>		>>>		
Conditions de travail	Sécurité de l'emploi	Impacts sur la sécurité de l'emploi des collaborateurs relatif au recours abusif au contrat temporaire et aux travailleurs externes	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs, et à l'atteinte réputationnelle associée.	>>>		>>>		>>>		

>>> Amont/ Opérations/ Aval Matérialité d'impacts Matérialité financière

Thèmes	Impacts	Description de l'impact	Description du risque	SOMDIA		CASTEL AFRIQUE		CASTEL VINS		Section du rapport
				Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	Chaîne de valeur	Matérialité	
Conditions de travail	Temps de travail	Impacts sur le bien-être et l'équilibre vie professionnelle / privée des collaborateurs.	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs, et à l'atteinte réputationnelle associée.	>>>	🌍	>>>	🌍	>>>		👉
Conditions de travail	Salaire décent	Impacts sur les travailleurs dont le salaire ne permet pas de répondre aux besoins essentiels des collaborateurs et ceux de leur famille (logement, nourriture, éducation, santé, épargne de précaution).	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs, et à l'atteinte réputationnelle associée.	>>>		>>>	🌍	>>>	🌍	👉
Égalité de traitement et égalité des chances pour tous	Violence et harcèlement sur le lieu de travail	Impacts sur l'intégrité physique et morale des collaborateurs, et sur le bien-être des collègues témoins.	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs, et à l'atteinte réputationnelle associée.	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	>>>		👉
Autres droits liés au travail	Travail forcé	Impacts sur l'intégrité physique et morale des travailleurs, particulièrement exposés dans certains environnements (agriculture, restauration).	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs. Exigences réglementaires croissantes et risques réputationnels (boycott).	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	>>>		👉
Autres droits liés au travail	Travail des enfants	Impacts sur l'intégrité physique et morale des enfants, particulièrement exposés dans certains environnements (agriculture, restauration).	Risques liés à la qualité, la disponibilité et aux coûts des prestations fournisseurs. Exigences réglementaires croissantes et risques réputationnels (boycott).	>>>	🌍	>>>	🌍 🍷	>>>		👉
ESRS S3 – Communautés touchées										
Communautés locales	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	Contribution positive à l'emploi local, et au développement territorial à travers les divers impôts versés, dépenses auprès des fournisseurs locaux et via les programmes d'investissements communautaires.	Risques liés à la continuité de l'activité en cas de conflits avec les communautés locales, aux charges financières relatives aux éventuels litiges, aux atteintes réputationnelles et boycott produits.	>>>	🍷	>>>	🌍	>>>		👉
ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finals										
Sécurité des consommateurs	Consommation excessive d'alcool	Impact sur la santé des consommateurs en cas de consommation excessive des produits et risque de dépendance associé.	Perception publique négative liée aux dérives de l'alcool (accidents de la route, addictions, etc.), risque pour la santé & sécurité des collaborateurs si consommation d'alcool sur lieu/temps de travail.	>>>		>>>	🌍	>>>	🍷	👉
Sécurité des consommateurs	Nutrition	Impact sur la santé des consommateurs en cas de consommation excessive de sucre (diabète, surpoids, etc.)	Règlementation accrue sur les apports nutritionnels des produits, pertes réputationnelle et financières liées aux dérives de consommation (diabète, obésité, etc.), évolution des pratiques de consommation.	>>>	🌍	>>>		>>>		👉
Information des consommateurs	Accès à l'information de qualité	Impact sur les capacités d'analyse et choix des consommateurs, en particulier des populations plus sensibles (jeune public).	Règlementation accrue sur la transparence de la composition des produits et leur valeur nutritionnelle, pertes financières liées à l'évolution des pratiques de consommation.	>>>		>>>		>>>	🍷	👉
ESRS G1 - Conduite des affaires										
Culture d'entreprise	Corruption, pots de vins et autres comportements non éthiques	Impacts sur la croissance du territoire, sur la confiance envers les institutions, sur l'allocation des ressources et investissements.	Perte de productivité (entrave à la qualité des processus internes), instabilité politique et économique du pays, risques réglementaires, réputationnels et financiers en cas de non-conformités.	>>>	🌍 🍷	>>>	🌍	>>>		👉

Les impacts décrits ci-dessus sont tous négatifs, sauf pour le thème "Communautés locales". Les impacts sont tous réels, sauf pour la "Sécurité de l'emploi" des Effectifs de l'entreprise et des Travailleurs de la chaîne de valeur; le "Temps de travail", le Travail forcé et Travail des enfants pour les Travailleurs de la chaîne de valeur; la "Consommation excessive d'alcool" et "l'Accès à l'information de qualité" pour les consommateurs. Concernant l'horizon temporel, les impacts sont tous observés à court, moyen et long terme.

Des opportunités émergent aussi des enjeux liés au développement durable, notamment celles relatives à :

- L'utilisation des ressources et économie circulaire : l'importance de notre approvisionnement en matières premières agricoles (céréales) amène Castel Afrique à développer les filières locales permettant de répondre aux besoins industriels, d'assurer la résilience de nos productions tout en promouvant l'agriculture locale.
- La consommation excessive d'alcool : l'évolution des comportements et des pratiques de consommation peuvent constituer un marché pour développer certains produits (NoLow) concernant nos pôles d'activité Castel Vins et Castel Afrique.

>>> Amont/ Opérations/ Aval 🌍 Matérialité d'impacts 🍷 Matérialité financière



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Au sein de la Société DF HOLDING, les sites de production agricole et industrielle ont des besoins en énergie afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions. Ces consommations énergétiques (électricité, gasoil, gaz naturel, GPL, fioul) sont des variables suivies de près d'autant plus qu'elles déterminent le bilan carbone (scopes 1 & 2), c'est-à-dire les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère dans le cadre des process de production.

Les enjeux de gestion de l'énergie associent donc à la fois un risque de pénurie de ressources, finies et épuisables, et un risque d'aggravement du dérèglement climatique compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre, le tout dans un contexte géopolitique parfois fragile et incertain. Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables sont ainsi encouragées.

La productivité agricole diminue en effet sous les effets du changement climatique : fluctuations hydrologiques, sécheresses, inondations, cyclones. Le stress hydrique est aussi un risque majeur dans certaines zones, pour le processus de fabrication de nos boissons, dont la composante eau est significative. L'approvisionnement en matières premières céréalières étant essentiel pour nos activités brassicoles, le développement de filières agricoles locales est par ailleurs une opportunité clé pour répondre à nos besoins industriels, réduire notre empreinte carbone tout en promouvant l'agriculture vivrière sur les territoires.

Une analyse a été menée afin de déterminer quelles installations sont exposées à des risques climatiques élevés, graves ou extrêmes avec un focus particulier sur les vagues de chaleur et les sécheresses. Les sites étant soumis à un stress et/ou un risque hydrique font l'objet de mesures et surveillances particulières.

Politiques et actions mises en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au cœur de sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, la gestion de l'énergie est un axe majeur de l'engagement de CASTEL Afrique et de ses filiales pour la préservation de l'environnement. Afin de faciliter cette démarche, 52 sites disposent d'un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.

Soucieuses de l'impact environnemental de ses activités, et au-delà des certifications, l'ensemble des équipes de CASTEL Afrique (management, production, exploitation, techniques, maintenance, etc.) sont mobilisées au quotidien afin d'assurer une gestion des équipements la plus efficace possible. L'évolution des ratios des principaux postes consommateurs d'énergie (froid, air comprimé et lignes de conditionnement) est suivie de manière hebdomadaire depuis le déploiement des outils informatiques My Energy et My Performance. Ce pilotage proactif en temps réel permet de faciliter les animations hebdomadaires pour assurer l'efficacité de la production en identifiant les potentiels d'amélioration les plus prometteurs et en y répondant dans les meilleurs délais.

Afin d'approvisionner les usines en énergie renouvelable, et améliorer leur autonomie énergétique, des centrales photovoltaïques ont été installées, notamment en Tunisie et à Madagascar. La production a ainsi augmenté de +11% en 2025 par rapport à 2024, et les capacités installées ont atteint les 8 745 kWc¹.

La Tunisie possède des installations de cogénération (production simultanée d'électricité et de récupération de chaleur, avec d'excellents rendements énergétiques). Nous sommes aussi dotés d'une installation de quadrigénération, faisant partie des centrales électriques à moteur à gaz les plus récentes. Cette dernière présente les caractéristiques d'un système de trigénération (production combinée de chaleur, d'électricité et de froid) avec en plus la récupération du dioxyde de carbone provenant des gaz de combustion du gaz naturel. Ce dioxyde de carbone est purifié et est ensuite utilisé dans les procédés industriels.

Toutes nos installations sont aussi équipées d'un système de récupération du CO₂ émis lors du processus de fermentation de la bière. Ce CO₂ est capté puis réutilisé en interne ou vendu à d'autres industries.

Nous nous engageons à améliorer l'intensité carbone des activités sur notre scope d'émissions directes. Concernant les émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3), CASTEL Afrique poursuit la comptabilité de ses émissions amont avec le concours de ses principaux fournisseurs. Ainsi que sur la partie aval concernant notre réseau de distribution détenu et sous-traité.

52

sites certifiés ISO 14001 en 2025



¹ Kilo Watt-crête (kWc) correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts, dans des conditions standards de référence ("Standard test conditions") : ensoleillement idéal, etc.

CASTEL Afrique s'engage au développement de filières locales d'approvisionnement « local content »

En tant qu'acteur majeur du secteur brassicole en Afrique, CASTEL Afrique est engagé dans la valorisation des matières premières locales. En réduisant ses importations de matières premières, CASTEL Afrique réduit sa dépendance vis-à-vis des marchés étrangers et des fluctuations des prix internationaux. Le groupe renforce ainsi sa résilience économique et la stabilité de son approvisionnement.

De plus, CASTEL Afrique participe à la dynamisation de l'économie locale en favorisant les échanges commerciaux à l'échelle régionale et nationale. CASTEL Afrique, résolument engagé dans ses territoires, participe à la création de nouveaux emplois au sein de la filière pour répondre aux besoins de production et contribue donc à la création d'une dynamique économique régionale.

Implanté dans des territoires avec un potentiel de développement sur les volets sociaux,

économiques et territoriaux, CASTEL Afrique construit des relations de confiance avec les agriculteurs locaux pour étudier l'accompagnement dans leurs pratiques agricoles au travers du pilotage de SOMDIA. CASTEL Afrique promeut l'investissement dans des associations locales qui proposent des formations et du matériel adaptés aux agriculteurs. Les pratiques agricoles durables peuvent ainsi être transmises et privilégiées ; et la qualité et la traçabilité des matières premières utilisées pour la fabrication des produits Castel garanties. En participant à la stimulation de la demande locale de matières premières, CASTEL Afrique contribue à encourager les agriculteurs à développer et diversifier leurs cultures pour répondre aux besoins de l'industrie brassicole et plus globalement des besoins territoriaux.

Enfin, cet approvisionnement local permet de réduire les distances de transport et permet donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du groupe.

100% 

de céréales locales (70% de sorgho, dont la variété est résistante à la sécheresse) composant la bière Sapitwa, lancée en 2025, tirant son nom du plus haut sommet du Malawi. Un partenariat a été établi avec la NASFAM (Association nationale des petits agriculteurs du Malawi) pour la montée en compétences des agriculteurs.

325M 

de FCFA (environ 496 000 euros) investis en 2025 pour déployer la phase pilote du projet maïs au Burkina Faso, afin d'améliorer la qualité de la céréale et les capacités de production des agriculteurs

85% 

de matières brassicoles locales composant nos bières en Ethiopie en 2025

500+ 

agriculteurs ont bénéficié au Tchad d'une sensibilisation sur les bonnes pratiques agricoles au sein de 20 villages et 8 visites techniques des équipes BDT (Boissons rafraichissantes du Tchad) ont permis en 2025 l'avancée du projet de développement de la filière rizicole locale. Débuté en 2023 par un audit technique des coopératives en collaboration avec SOMDIA puis marqué

en 2024 par la remise de 14 forages d'eau dans la région au profit d'environ 50 000 villageois, l'accompagnement se poursuivra en 2026 avec la mise à disposition d'équipements (décortiqueuses, aires de stockage, etc.) avec un objectif : améliorer la qualité des récoltes, moderniser les pratiques et soutenir le développement de l'économie local.



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, Somdia déploie une démarche structurée d'optimisation du mix énergétique au sein de ses filiales, combinant amélioration de l'efficacité énergétique, et développement des énergies renouvelables.

L'industrie sucrière de la canne à sucre est basée sur un procédé performant générant une énergie renouvelable à partir des coproduits de la canne. La bagasse, résidu fibreux issu du broyage de la canne à sucre, est revalorisée et permet d'assurer la fourniture en énergie thermique et électrique des usines, des bureaux, des cités d'habitation et d'un certain nombre de villages et d'installations d'irrigation pendant les campagnes sucrières. Sur certains sites comme la SARIS Congo, un solde positif en fin de période de production permet de poursuivre la génération d'énergie électrique à partir de bagasse en intercampagne.

Au Tchad, la CST a finalisé un audit énergétique qui permettra d'engager des mesures correctives immédiates (réduction des consommations spécifiques vapeur, optimisation des procédés), avec un objectif de réduction de la consommation énergétique de 8 % à court terme. En Côte d'Ivoire, la SUCAF-CI a également engagé un audit d'efficacité énergétique sur ses deux usines, incluant des études sur la cogénération et l'amélioration du rendement des chaudières, afin d'optimiser la valorisation de la bagasse comme source d'énergie renouvelable. Le premier champ solaire du groupe a été mis en service en juin 2025 en Côte d'Ivoire. Installé sur 4 hectares, ce champ solaire a une capacité de production de 5 735 MWh.

Au cours des campagnes 2024-2025, les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique à

85,5%

à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse.

5,7

millions de GJ ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse, ce qui permet de réduire drastiquement le recours aux énergies fossiles en période de campagne.



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La partie viti-vinicole des activités de la Société s'emploie également à réduire ses impacts environnementaux liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utiles sont l'électricité et le gaz naturel.



4 sites certifiés ISO 14 001 (centre d'embouteillage de BLANQUEFORT, Ch. MAGNOL, Ch. BEAUMONT et Ch. BEYCHEVELLE) à travers le dispositif de certification collectif porté par le CIVB (Vins de Bordeaux)

Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergie renouvelable sont ainsi encouragées. Depuis 2023, la quasi-totalité des entités composant CASTEL Vins* est en contrat électricité verte. CASTEL Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France. Certaines de nos maisons de vins ont d'ores et déjà leurs productions en renouvelable ou exploitent leurs toitures au profit d'une production renouvelable via des panneaux photovoltaïques (Maison Barrière, Herzberger, Castel La Réunion.)

Au-delà du type de l'origine de l'énergie utilisée, CASTEL Vins travaille sur son efficacité énergétique et œuvre ainsi à réduire ses consommations d'énergie.

Sur nos sites de conditionnement et de stockage et nos maisons de vins, nous œuvrons à l'efficacité énergétique à travers :

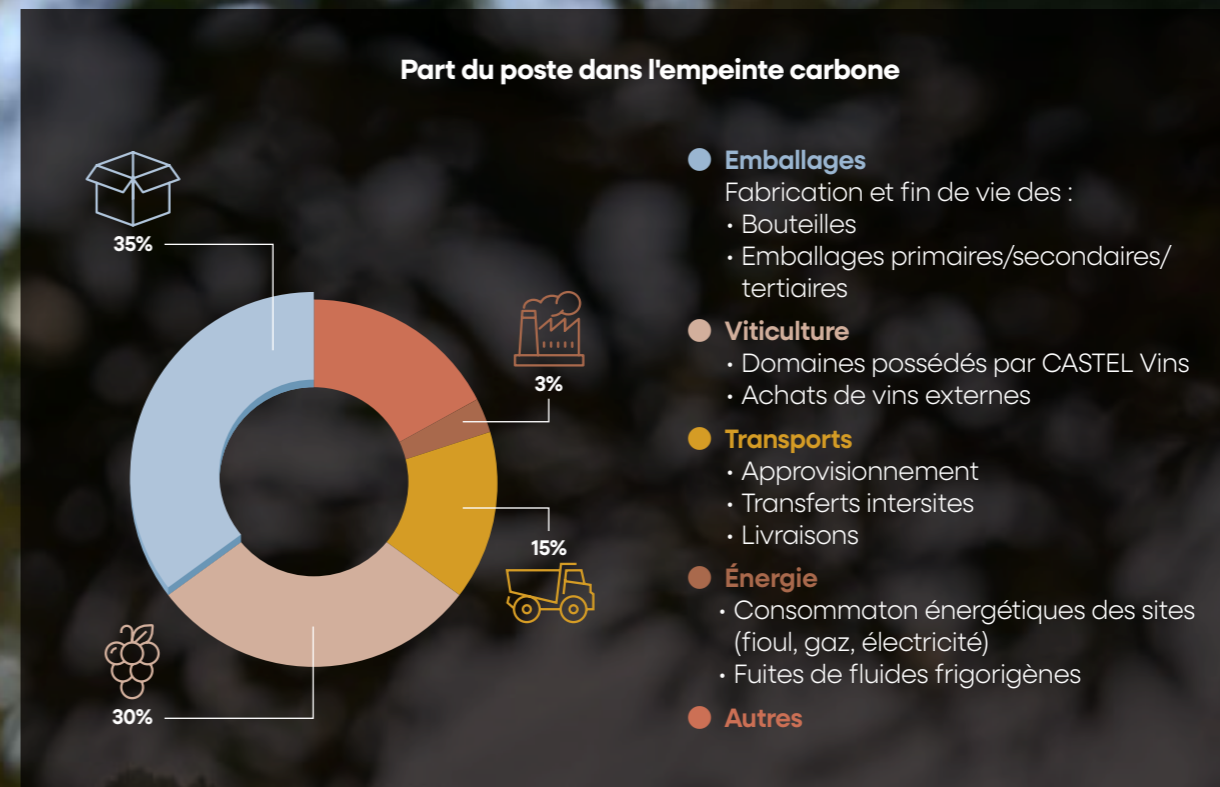
- L'application des dispositions réglementaires françaises ambitieuses : L'étude des données par nos audits énergétiques obligatoires et nos déclarations « décret tertiaire ». L'objectif de ce décret étant de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2030 par rapport à une année de référence choisie (entre 2010 et 2019)

- La mise en œuvre du pilotage des consommations par de bonnes pratiques (supervision informatique régulière des consommations énergétiques)
- L'intégration de l'évaluation des impacts énergétiques lors de nos programmes de maintenance ou nos plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes)
- La poursuite de la mise en œuvre de la certification ISO 14001 pour nos principaux sites

Nos consommations énergétiques (électricité, gaz naturel, GPL, GNR, essence, gasoil) et fuites de fluides frigorigènes déterminant le bilan carbone (scopes 1 & 2) sont des variables impactantes suivies.

Fort d'une comptabilisation carbone de plus en plus précise, nous travaillons actuellement à la structuration de notre feuille de route de décarbonation dans la trajectoire carbone 1,5°C (suivant les référentiels GHG PROTOCOL et SBTi) et principaux leviers d'action. CASTEL Vins a ainsi identifié 4 postes d'émissions prioritaires sur lesquels travailler pour réduire ses émissions, représentant plus de 80% de l'empreinte carbone.

* Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL Vins en France sauf NICOLAS et filiales/sites hors de France. Engagement fournisseur : injection de 100% du volume de notre consommation dans le réseau électrique français avec une garantie d'origine renouvelable (GO).





Indicateurs de performance et de résultats

Consommation d'énergie (MWH)	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	2 988 216	3 506 761	3 630 000 ✓
Dont verreries	418 046	506 177	476 239
Dont production photovoltaïque	3 688	8 913	9 858
Somdia	279 361	2 001 280	1 844 308 ✓
CASTEL Vins	58 539	67 485	72 791 ✓
Total	3 326 116	5 575 526	5 547 099

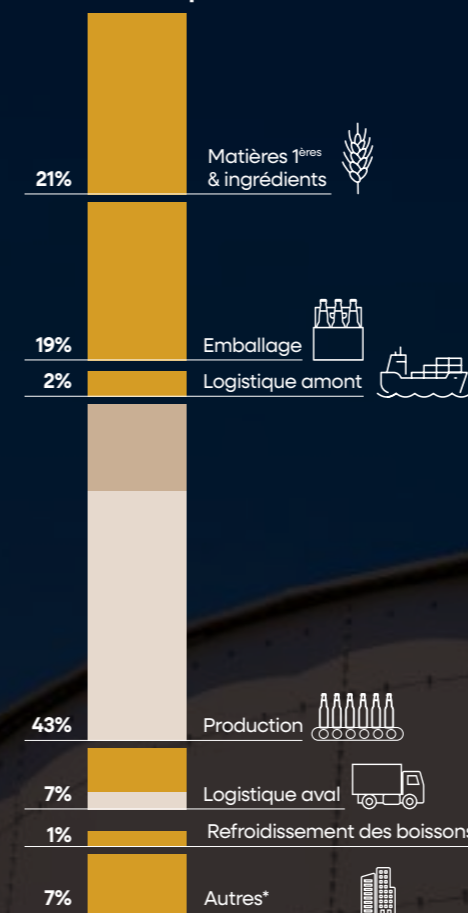
Emissions de GES (TONNES CO ₂ e) ¹	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	1 753 913	1 981 575	2 184 728
Scope 1	918 261	826 129	751 261
Hors fluides frigorigènes	/	790 423	732 796 ✓
Scope 2	236 601	249 226	233 217 ✓
Scope 3	599 051	906 220	1 200 250
Somdia	102 193	94 402	73 209
Scope 1 ²	62 764	58 349	43 599
Hors fluides frigorigènes	/	57 763	42 385 ✓
Scope 2 ³	39 429	36 053	29 610 ✓
CASTEL Vins	9 020	419 602	374 567
Scope 1	7 935	9 273	8 360 ⁴
Hors fluides frigorigènes	/	9 133	7 961 ✓
Scope 2 ⁵	1 085	828	1 763 ✓
Scope 3	/	409 501	364 444
Total	1 865 126	2 495 579	2 632 504

✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

- Scope 1** : Émissions directes liées aux consommations d'énergie (sources fixes et mobiles de combustion), ainsi que les émissions fugitives (fuites de fluides réfrigérants).
Scope 2 (location-based) : Émissions indirectes liées à la production amont d'électricité nécessaire à la fabrication de nos produits.
Scope 3 : Pour CASTEL Afrique : émissions indirectes liées aux achats de matières premières et emballages, aux transports amonts de matières premières, à la production et distribution de l'énergie et des carburants consommés par nos sites de productions (amont de l'énergie), aux transports (sous-traités) aval de produits, aux consommations électriques du parc frigos sur les points de vente, et autres postes relatifs aux voyages en avion des collaborateurs et navettes domicile-travail. Nous affinons, d'année en année, l'exhaustivité des postes d'émissions inclus dans notre scope 3.
Pour CASTEL Vins : bilan quasi complet, hormis les postes suivants : achats produits finis autres CASTEL (NICOLAS & filiales étrangères), Biens immobilisés (NICOLAS, VINATIS & filiales étrangères), Produits & services achetés autres que vins-oenologie, emballages, produits finis, Déplacements professionnels (NICOLAS, VINATIS & filiales étrangères).
- La réduction est liée à l'augmentation de la bagasse (co-produit) comme source d'énergie renouvelable.
- La diminution est liée à un changement de périmètre (cession de deux moulins) et à la réduction des consommations électriques du réseau.
- Les émissions de CO₂ liées à la fermentation du moût et du raisin sont exclus du scope 1.
- L'augmentation est liée à la mise à jour du FE (facteur d'émissions) électricité France location-based.

Empreinte carbone 2025

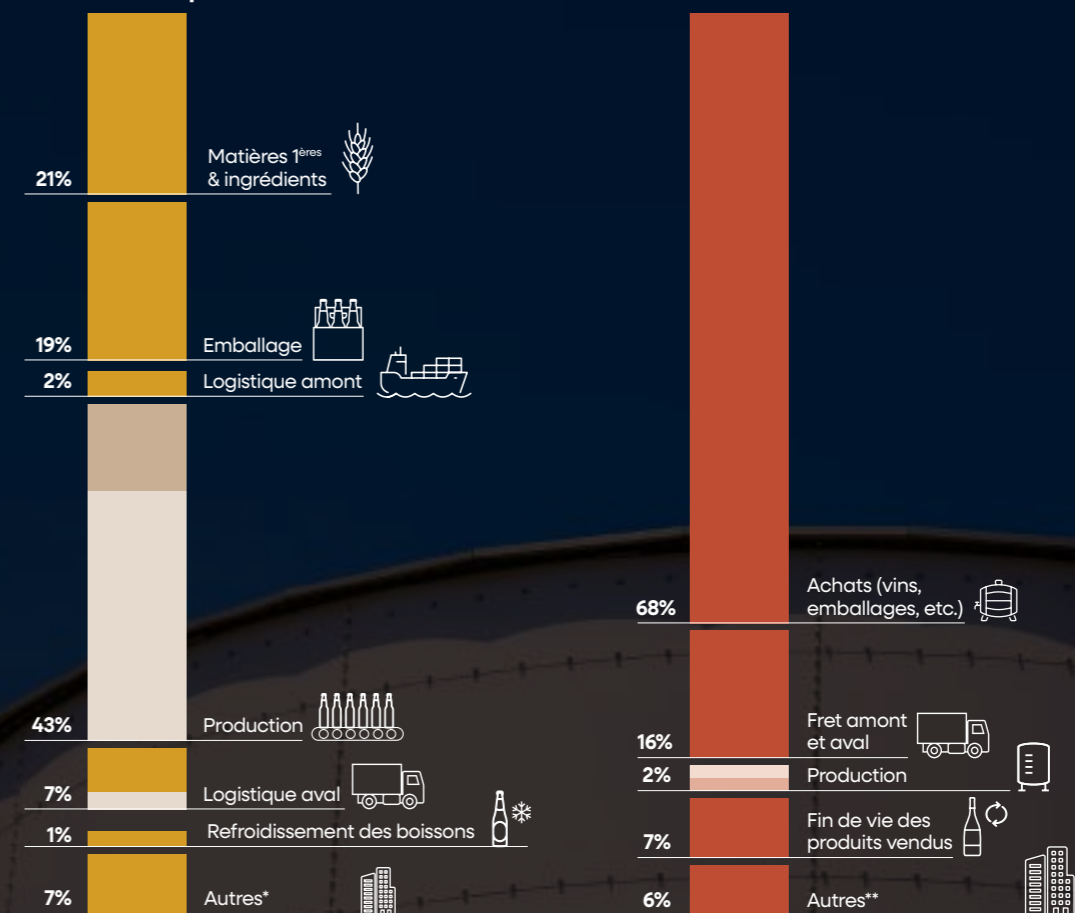
CASTEL Afrique



● Scope 1 : 751 261
● Scope 2 : 233 217
● Scope 3 : 1 200 250

* (voyages en avion des collaborateurs, navettes domicile-travail, amont de l'énergie)

CASTEL Vins



● Scope 1 : 8 360
● Scope 2 : 1 763
● Scope 3 : 364 444

** (biens immobilisés, déchets, amont de l'énergie, déplacements salariés)

EAU

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Les activités de production agricole et industrielle sont consommatrices en eau, et l'approvisionnement en eau salubre peut être rare et fragile, notamment dans les régions soumises à un stress hydrique. Elle est donc à préserver et à protéger en bonne intelligence avec l'environnement humain et naturel.

La filière sucrière, dans sa partie agricole, dépend entièrement de la ressource en eau, qui est donc un sujet d'importance majeure pour le pôle Somdia. La culture de la canne à sucre se fait soit en pluvial soit avec l'appui de ma-

tériel d'irrigation. Dans les deux cas, les filiales agricoles sont particulièrement attentives à la maîtrise des consommations d'eau.

Par ailleurs, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des process industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes). Outre les problèmes de pollution, cette situation peut induire des situations de non-conformités réglementaires locales ou internationales.

24%

de la consommation d'eau de Castel Afrique en 2025 située dans des régions où le stress hydrique est élevé ou extrêmement élevé selon l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI)



Politiques et actions mises en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au sein du pôle d'activités CASTEL Afrique, la réduction de la consommation en eau et le traitement des effluents figurent parmi les engagements de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Afin de faciliter cette démarche, certains sites de productions ont mis en place un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.

Progressivement, chaque site de production a développé des animations hebdomadaires sur la thématique de la gestion de l'eau afin de déceler rapidement les consommations excessives et de réaliser les mesures correctives associées. Le suivi de l'évolution des ratios des principales machines consommatrices d'eau, comme les laveuses de bouteilles et les pasteurisateurs, est mis en œuvre par le biais de l'outil informatique « My Energy » développé pour répondre aux besoins spécifiques des sites de production et ainsi faciliter l'analyse et la résolution des écarts identifiés.

Des stations de traitement des eaux usées sont actuellement installées sur une majeure partie des sites de production de CASTEL Afrique et des investissements ont été effectués pour équiper davantage de sites. Un partenariat externe nous accompagne pour renforcer notre

expertise et améliorer l'utilisation des STEPs existantes. Nous étudions également la possibilité de réutiliser nos eaux usées au sein de nos sites soumis au stress hydrique. Le site de Libreville au Gabon a notamment mis en service en 2025 une technologie permettant de réutiliser l'eau usée ayant subi un traitement anaérobie et aérobie en amont. Par un système d'ultrafiltration et d'osmose inverse, l'installation a la capacité de sortir une eau potable (40m3/h), et vient baisser l'approvisionnement en eau de ville tout en renforçant le volume d'eau industriel.

Une installation permet désormais d'utiliser le biogaz émis lors du processus de digestion des boues sur notre site de Cotonou au Bénin, solution que nous étudions pour d'autres sites.

En parallèle, là où l'installation de stations d'épuration est à l'étude, nous mettons en œuvre des traitements à minima, à savoir la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, le dégrillage, le dégraissage, l'égalisation et les mesures réglementaires (débit, pH, température, DCO¹ et DBO²).

Une partie de l'eau de process traitée est par ailleurs réutilisée pour les usages adaptés, notamment les laveuses de caisses, le nettoyage et les toilettes ; tandis que certaines installations industrielles fonctionnent en circuit fermé.

52

sites certifiés ISO 14001 en 2024



1. La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est la quantité d'oxygène consommée par les matières existant dans l'eau dans des conditions opératoires définies
2. La Demande Biochimique en Oxygène (DBO) est une mesure qui évalue la consommation d'oxygène par des processus biologiques dans un échantillon d'eau. Elle permet de déterminer la quantité d'oxygène nécessaire pour la biodégradation des composés organiques présents dans l'échantillon, en utilisant des micro-organismes



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Chaque filiale détermine sa propre politique de gestion de l'eau, en fonction de sa situation géographique, des contraintes locales en termes d'approvisionnement, de stress hydrique et, pour les périmètres irrigués, en fonction des matériels installés. L'objectif reste avant tout la maîtrise des consommations d'eau et l'apport de la quantité strictement nécessaire à la bonne croissance des cannes. Pour la filière sucre, on distingue les utilisations d'eau pour la partie alimentation des usines et pour la partie irrigation des plantations. La canne contenant environ 70 % d'eau, apporte de l'eau à l'usine. Excepté la partie qui repart avec la bagasse humide, le solde évaporé lors du procédé est récupéré dans les eaux de condenseurs. En amont du procédé sucrier d'extraction du sucre, un lavage des cannes peut être opéré selon les périodes. En période sèche, les cannes sont normalement peu chargées de sable ou terre et ne sont donc pas lavées. En revanche, dès l'arrivée des pluies, il est nécessaire de laver les cannes du sable emmené avec les chargements. Ce volume dépend des sites, des moyens mis en œuvre pour la récolte et bien entendu de la durée de la campagne. Sur tous les périmètres irrigués, l'aspersion se fait majoritairement au moyen de pivots sur des parcelles circulaires permettant une application raisonnée de l'eau sur les champs en tenant compte du stade de développement et des conditions climatiques (mesures décadaires de l'évapotranspiration).

Afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie, les périmètres sont pilotés par bilan hydrique. C'est-à-dire une balance en eau qui permet pour une parcelle donnée, de faire la part entre l'eau disponible dans le sol, les apports en eau par la pluie, l'irrigation (les entrées) et la consommation faite par la plante par évapotranspiration (les sorties). Pour augmenter l'efficacité de l'irrigation et limiter les pertes, des actions sont engagées afin de convertir les réseaux de surface en réseau enterré, et équiper les pivots et rampes de régulateurs de pression.

A travers son projet de transformation, Somdia a inscrit son ambition visant à réduire et mieux maîtriser sa consommation en eau. Cette ambition repose sur l'efficacité du système d'irrigation, la limitation des pertes et la reprise des eaux usées en irrigation, ainsi qu'une meilleure gestion des consommations en eau sur l'ensemble du process industriel. En Côte d'Ivoire, un projet pilote a été lancé avec notre partenaire Telaqua, pour automatiser le suivi et le contrôle de l'irrigation, avec pour objectif une réduction de la consommation d'eau de 5%, soit environ 5 millions de m³ d'eau.

En parallèle, SUCAF-CI a réalisé un audit pour assurer la circulation des eaux de lavage canne après le traitement par STEP visant à optimiser les irrigations en fonction de la réserve utile de chaque pivot d'irrigation.

Au Cameroun, la SOSUCAM a construit deux retenues de soutien d'étiage sur la rivière Nia pour couvrir ses besoins manquants en irrigation en période sèche et également conduit un plan d'aménagement de récupération des eaux pour en optimiser la réutilisation.

Des missions d'expertise ont aussi été engagées pour mettre à jour les réserves en eau des sols et le système racinaire des parcelles afin d'ajuster les paramètres des bilans hydriques. L'objectif est de réduire la consommation d'eau en irrigation d'environ 25 millions de m³ d'eau d'ici trois ans.

Pour la filière farine, le procédé est dit « sec ». Il est très peu consommateur d'eau. Après l'étape du nettoyage du blé, vient l'étape du conditionnement pendant lequel un mouillage des blés est réalisé de manière à ramollir son enveloppe afin de faciliter la séparation des enveloppes et de l'amande. Il est ensuite convoyé dans un silo de repos avant d'être transféré au moulin pour le broyage et le tamisage. Pour la filière élevage, les consommations sont minimales. Elles sont liées à l'abreuvement des poules et aux activités de nettoyage des différents espaces.





Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Sur les sites de production (embouteillage et/ou stockage) et les maisons de vins

Les établissements CASTEL Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et certains la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final.

Face aux enjeux prioritaires sur l'eau, un groupe de travail pluridisciplinaire a établi un guide de bonnes pratiques de gestion de l'eau actant un plan d'action en cinq volets :



Cartographie précisée des réseaux d'eaux



Installations et exploitation de sous-compteurs



Détection pour réparation des fuites



Analyse des consommations et fixation de cible



Optimisation du process et mesures d'économie en eau

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont quant à elles gérées via les stations de traitements externes (conventions de rejets) ou spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL Loire est ainsi équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009, nos autres établissements envoient depuis de nombreuses années leurs effluents vers les stations d'épuration communales locales.

Au sein des Châteaux et Domaines :

Nos actions et projets visant à mieux connaître notre consommation en eau, assurer une disponibilité minimale utile tout en travaillant pleinement à en réduire l'usage :

MESURER

Installation de sous-compteurs (relevés périodiques) et études hydrogéologiques pour cadrer l'usage d'eau souterraine (puits ou forage)

OPTIMISER

Equipements : sondes météorologiques, pilotage irrigations, enrrouleurs à haute pression, réducteur de pression sur les sorties d'eau type robinets afin de limiter la consommation globale d'eau

COLLECTER

Récupération d'eaux pluviales ou eaux de surface du bassin des effluents vinicoles

GÉRER

Nos effluents vinicoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur

- Effluents phytosanitaires : traitement par Phytobac® ou prestataires agréés
- Effluents vinicoles : traitement déporté par des prestataires agréés, traitement par une station de traitement ou traitement par bassins puis épandage selon les conventions établies.

Indicateurs de performance et de résultats

Consommation d'eau (Millions de m³)	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	32	34	35 ✓
SOMDIA	198	179	199 ✓
CASTEL Vins	0,42	0,35	0,37 ✓
Total	230,42	213,35	234,38

✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

Ratio eau (l/l)	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	4,75	4,6	4,4
CASTEL Vins	1,41	1,30	1,41

-30% du ratio eau (litres d'eau consommée par nos processus industriels pour produire un litre de boissons) pour CASTEL Afrique en 2025 par rapport à 2018

Objectifs de développement durable associés



AGRICULTURE RAISONNÉE & BIODIVERSITÉ

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Sur le secteur agro-industriel, Somdia est conscient que le raisonnement de ses pratiques agricoles est non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols, mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses exploitations agricoles.

Dans la même veine, la transition de Castel Vins vers les pratiques agricoles durables et les certifications environnementales de ses marques est essentiel pour assurer la pérennité du vignoble et répondre aux attentes des consommateurs.

Politiques et actions mises en œuvre



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Depuis plus de 10 ans, Somdia a formalisé ses efforts sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée, pilier majeur du volet environnemental de sa politique de Développement Durable.

PRÉSERVER LES SOLS

Les équipes des services agronomiques des filiales sucrières s'emploient à la mise en place d'expérimentations plurielles visant à raisonner les pratiques agricoles. Sur certains des sites de production, notamment en Côte d'Ivoire, où un projet de compostage a été initié en 2025 : il s'agit de valoriser la matière organique des co-produits issus de la transformation de la canne à sucre (écumes, bagasse, issues de cannes après lavage) afin d'améliorer la fertilité des sols sur les zones les moins fertiles.

LE COUVERT VÉGÉTAL

Les filiales de la filière sucre utilisent également des plantes de couverture pour favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. Le couvert végétal permet :

- d'introduire des jachères courtes entre deux cycles de production ;
- l'augmentation de la teneur en matière organique ;
- l'amélioration de la structure du sol à travers l'enfouissement de la biomasse végétale des plantes de couverture.

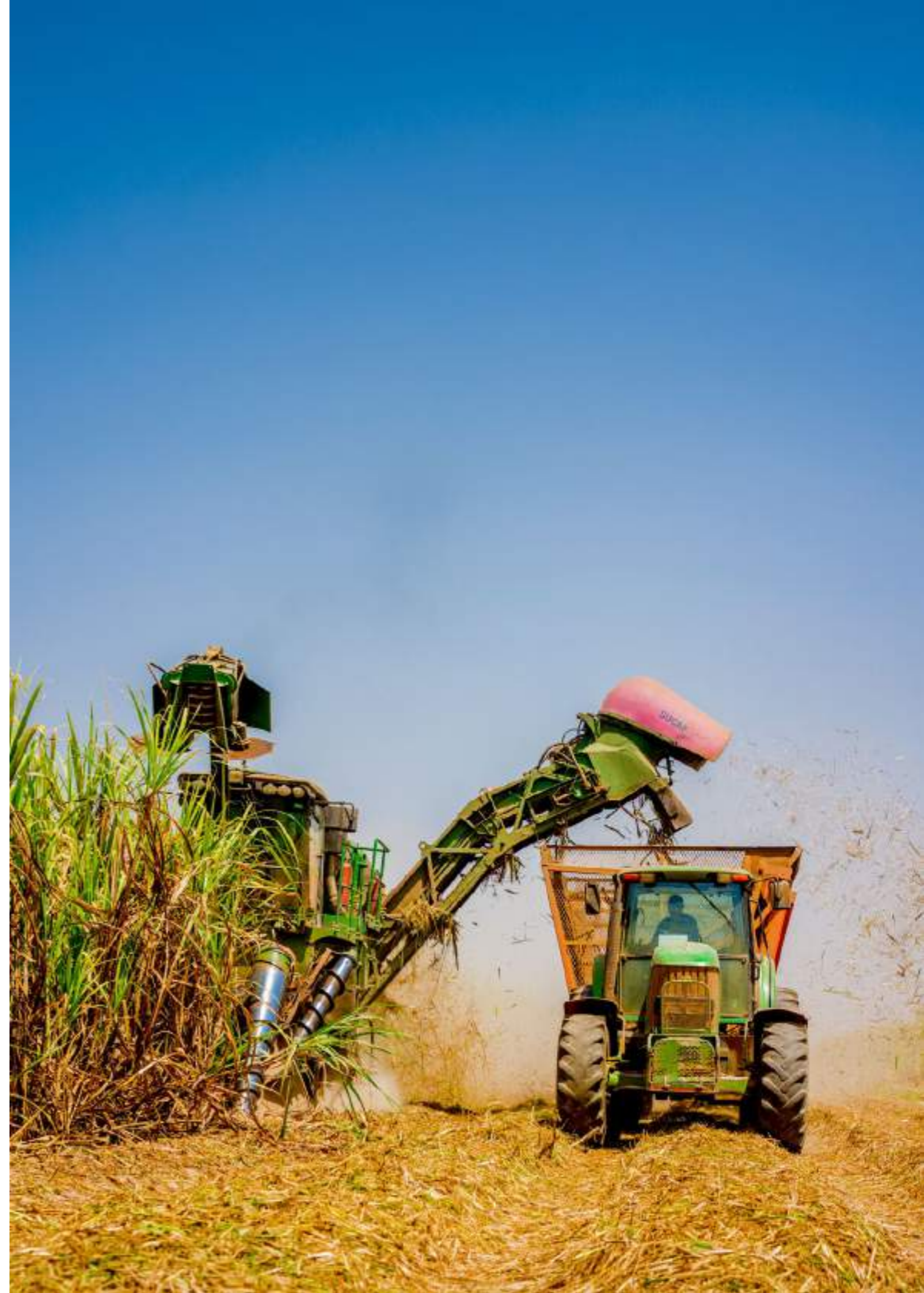
RÉCOLTER « EN VERT »

Le recours à la mécanisation permet d'éviter la pratique du brûlage de la canne, de réduire le recours aux herbicides via le mulch¹ laissé par la coupe en vert, et de diminuer l'érosion des sols.

30%

de la surface récoltée en vert en 2025 sur nos sites sucriers, contre 20 en 2024

1. Pailles hachées par les couteaux de la machine qui laisse un paillis de feuilles



LUTTE BIOLOGIQUE

Des études sont actuellement menées par les équipes agricoles afin de :

- Identifier l'action des parasitoïdes¹ contre les foreurs (borers), notamment sur notre site du Tchad en partenariat avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ;
- Évaluer l'efficacité des parasitoïdes contre les termites ;
- Relancer l'utilisation du *Bacillus thuringiensis*² pour lutter contre les chenilles légionnaires, une approche qui a notamment porté ses fruits sur le site de la SARIS Congo ;

Le laboratoire agronomique régional de Somdia, basé à Ferkessedougou, constitue un levier central de sa stratégie de durabilité en matière de performance agricole. À travers des analyses de sols et de plantes, il accompagne les exploitations dans l'adoption de pratiques plus durables, visant notamment la régénération des sols sur le moyen terme grâce à des approches agroécologiques (fertilisation raisonnée, valorisation des résidus de canne, réduction des brûlis, cultures de couverture). En parallèle, des travaux de recherche sont menés pour développer des variétés de canne à sucre plus résistantes et productives, en partenariat avec des instituts de recherche internationaux. Engagé dans une démarche d'excellence, le laboratoire renforce la fiabilité de ses analyses en visant une accréditation internationale (ISO 1702) et en intégrant des réseaux scientifiques de référence, contribuant ainsi à diffuser des pratiques agricoles innovantes et résilientes en interne. Engagée dans la production de céréales locales, Somdia a récolté 929 ha de maïs sur le site de Saris Congo et a conduit des essais à la SOSUCAM sur 253 ha.

- Développer des éco-zones en valorisant des plantations de parasitoïdes dans un contexte de biodiversité locale appauvrie : le *titonia diversifolia* est l'espèce végétale sélectionnée qui a été plantée en bordure des champs pour renforcer la lutte biologique ;
- Mieux comprendre et adapter les interactions génotype-environnement face aux effets du dérèglement climatique. Par ailleurs, la formation de jeunes agronomes à la lutte biologique vise à renforcer les compétences internes et à favoriser la diffusion de ces techniques de préservation des sols.

Dans sa recherche de la meilleure efficacité possible des intrants et de l'eau, Somdia a travaillé à la mise en place d'un guide de production visant à détailler les bonnes pratiques de l'itinéraire cultural adéquat. Des essais de sorgho, plante économe en eau, ont été conduits à la SOSUCAM pour cultiver cette plante à des fins industrielles. En 2026, il est prévu de conduire de nouveaux essais au Cameroun et au Tchad.

Conformément aux exigences légales locales, chacune des filiales du pôle Somdia réalise une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) avant le lancement d'un nouveau projet ou lors de son renouvellement. Ces études, rendues obligatoires par les réglementations locales, constituent la base de l'élaboration des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Ceux-ci définissent notamment les mesures à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité sur les sites concernés et dans leurs zones d'emprise, en fonction des contraintes écologiques spécifiques à chaque territoire.

En Côte d'Ivoire, deux zones de compensation écologique ont été créées dans l'emprise du bail emphytéotique concédé par l'État ivoirien, sur une superficie totale de 120 hectares. Elles ont pour vocation de protéger les espèces à statut particulier et à haute valeur de conservation, ainsi que leurs habitats naturels. Les inventaires réalisés lors des EIES ont permis d'identifier :

150

espèces végétales,
dont 10 rares ou
menacées

53

espèces
d'oiseaux

~40

espèces de
mammifères

Pour limiter l'impact des activités humaines et sensibiliser les populations riveraines, une clôture de protection a été installée autour de ces zones sensibles. Par ailleurs, 12 forêts sacrées, représentant une superficie totale de 195 hectares, ont été recensées. Ces espaces renferment une biodiversité précieuse, dont la conservation constitue un enjeu important. En collaboration avec les communautés locales, SUCAF CI a entrepris une cartographie participative de ces forêts. L'objectif : conjuguer la préservation de la biodiversité avec le respect des pratiques culturelles traditionnelles, dans une optique de gestion durable des espaces à haute valeur environnementale.

53 547



arbres plantés depuis 2021
par SUCAF CI en Côte d'Ivoire

Au Congo, depuis 2007, plus de 78 000 arbres (eucalyptus, tecks et acacias) ont été plantés sur des terrains vierges. Cette initiative répond à un triple objectif :

- Séquestration du carbone pour atténuer les effets du changement climatique,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Création de pare-feux naturels destinés à protéger les plantations des incendies.

Au Tchad, plus de 4 500 arbres ont été plantés au cours des trois dernières années, avec les mêmes objectifs environnementaux : restauration des sols, stockage du carbone et sécurisation

des cultures face aux aléas climatiques.

Au Cameroun, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), la SOSUCAM poursuit ses actions de reboisement au sein des communautés voisines du périmètre sucrier. Les galeries forestières identifiées dans les villages sont préservées, tandis que des zones à forte valeur écologique, alimentaire et économique sont replantées. Ces aménagements permettent de créer un écran végétal protecteur entre les zones d'habitation et les plantations de canne à sucre, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes locaux et à la qualité de vie des riverains.

1. Petit insecte qui se développe au détriment d'un autre organisme, qu'il tue inévitablement au cours ou à la fin de ce développement.

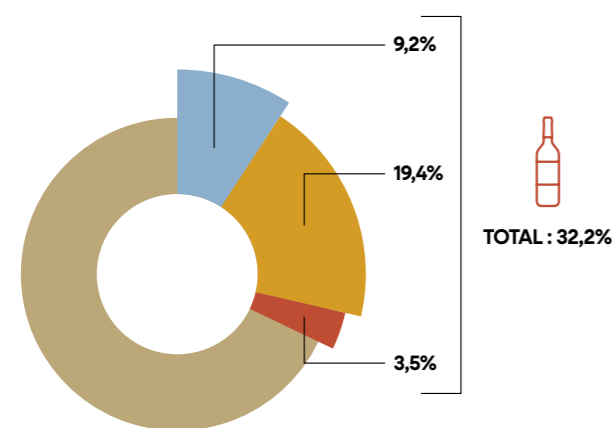
2. Bactérie utilisée pour ses propriétés insecticides



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

L'engagement de CASTEL Vins à certifier ses Châteaux et basculer ses marques principales vers des certifications environnementales se poursuit d'année en année malgré le contexte agricole. Il s'agit d'un engagement clé afin de maintenir une capacité d'adaptation et de développer des modes de production durables en assurant la pérennité du vignoble.

Part de vins vendus avec une certification environnementale en 2025



● HVE ● Terra vitis ● Biologique

Sur son activité viticole, CASTEL Vins défend depuis de nombreuses années une démarche agroécologique riche et diversifiée pour préserver la vitalité du sol et la biodiversité.

LIMITATION D'UTILISATION INTRANTS (ENGRAIS CHIMIQUES, PRODUITS PHYTOSANITAIRES)

- L'application du principe du « bon traitement, au bon moment, avec une juste dose »
- La limitation stricte des herbicides (arrêt sur la majorité des surfaces de nos propriétés) par le déploiement d'alternatives respectueuses du milieu : travail des sols, l'enherbement inter-rangs, les semis pluriannuels et engrais verts), la ferti-irrigation (essais en cours)
- L'arrêt des molécules CMR 1 (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction)
- La rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante
- L'usage de la méthode biotechnique (confusion sexuelle)
- Le recours à la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes (micro-organismes vivants) ou à l'éco-pâturage (vaches Ch. Beychevelle, brebis Ch. Cavalier)

DÉVELOPPEMENT D'ESPACES PRESERVES (INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES)

- L'utilisation de couverts végétaux pour maintenir un bon niveau de vie dans les sols, enrichir les sols en azote mais aussi limiter, sur nos propriétés en agriculture biologique, le cuivre des sols.
- Le maintien et la préservation de la biodiversité par l'implantation de jachères fleuries mellifères ou nectarifère, la plantation d'haies protectrices ou d'arbres dont des arbres fruitiers
- Des zones végétalisées entretenues et des espaces laissés à la nature, des bois et forêts, parc arborée avec plan d'eau, verger, et certaines zones préservées (Zone Natura 2000 à Beychevelle)
- L'implantation de ruches sur certaines propriétés

Une intégration paysagère est aussi respectée autant que faire se peut au sein des établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local. La protection et préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur nos établissements et nos maisons de vins à travers des initiatives locales et une gestion des espaces verts raisonné.

MODERNISATION DES TRAVAUX DE LA VIGNE

L'acquisition récente de robots enjambeurs viticoles autonomes électriques permet de s'inscrire dans une démarche agroécologique globale : alternative à l'utilisation d'herbicides, réduction de la compaction du sol, arrêt de la consommation en GNR (Gasoil Non Routier utilisé dans les tracteurs traditionnels), gain de temps et amélioration des conditions de travail.



* Les IAE (surface d'Intérêt AgroEcologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts



UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des boissons et de l'agro-alimentaire, les activités de la Société DF HOLDING sont génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement et constituant un facteur de nuisances pour la biodiversité si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités des filiales sont divers, et la plupart d'entre eux constituent des matières premières « secondaires » valorisables en agriculture ou dans l'industrie (drêche, palettes, casiers, bagasse, mélasse, écumes, etc.). Les entités locales implantées en Afrique ont impulsé différentes expérimentations de valorisation de ces matières

solides, boueuses ou liquides. Toutefois, faute principalement à l'absence de filières et de professionnels de la récupération, du recyclage et du traitement des déchets, ceux-ci ne sont pas tous entièrement ni correctement évacués.

De plus, afin de garantir la qualité et la protection des produits pendant le transport, et d'assurer leur bonne présentation, les produits commercialisés nécessitent un conditionnement adapté. L'emballage est ainsi un support d'information répondant à des normes de sécurité des denrées alimentaires. Ces fonctions essentielles sont donc à préserver tout en intégrant les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement dès la conception de l'emballage.

Politiques et actions mises en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Inscrite dans la politique RSE de CASTEL Afrique, la gestion des déchets de production et d'emballages a pour objectif de réduire leur impact environnemental et de soutenir le développement d'une économie circulaire au travers d'une revalorisation ou d'un réemploi des matières.



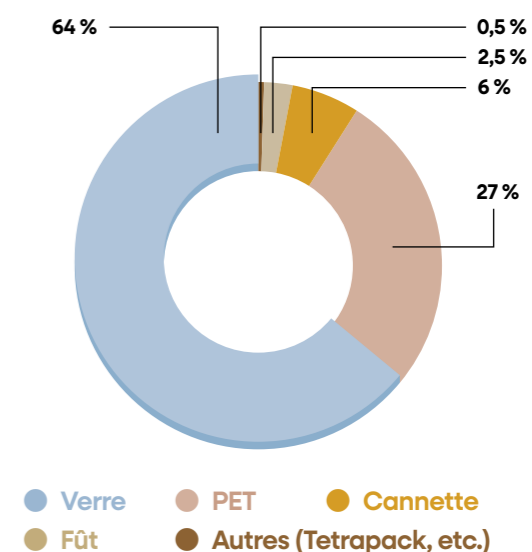
Déchets post-consommation

Bien qu'ayant démontré sa praticité quant à son transport allégé, l'emballage plastique à usage unique s'avère nuisible et polluant pour les écosystèmes et la biodiversité équilibrant le vivant sur la planète. La durée de la dégradation d'une bouteille plastique varie de 100 à 1000 ans, et en se décomposant, les microplastiques s'infiltrant dans les organismes vivants.

Face à ce fléau grandissant, et conscient de sa responsabilité d'y répondre, CASTEL Afrique privilégie le verre consigné pour les emballages de ses boissons. 10 pays sur 21 ne produisent plus d'emballages PET en 2025.

Etant un matériau réutilisable en moyenne 30 fois, le verre consigné permet de réduire considérablement les déchets produits pour cette filière. La consigne débute avec la récupération des bouteilles en verre chez les clients. Elles sont ensuite lavées, puis inspectées par des caméras permettant de détecter les défauts (bouteille ébréchée, fêlée, etc.), pour enfin être

Types d'emballage en 2025



réutilisées comme contenant. Afin de promouvoir le choix du verre consigné, des supports de communication ont été diffusés aux filiales souhaitant mettre en place une campagne de sensibilisation.

65% des emballages de nos boissons sont en verre ou fûts consignés



VERRERIES

Grâce à ses trois verreries africaines, CASTEL Afrique renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement. Éléments essentiels de l'amont brassicole, elles offrent à CASTEL Afrique une plus grande maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement notamment sur les coûts, la qualité et les délais de livraison des bouteilles en verre.

CASTEL Afrique opte ainsi pour une approche durable et responsable en favorisant l'utilisation de bouteilles en verre réutilisables qui constituent une alternative durable aux emballages en plastique. En promouvant l'utilisation du verre et en encourageant la mise en place de la

consigne, le groupe contribue à réduire les déchets plastiques et favoriser une économie circulaire.

Outre les avantages environnementaux, ses verreries africaines renforcent également l'engagement de CASTEL Afrique envers l'humain et le développement socio-économique local. CASTEL Afrique contribue en effet activement au développement de l'industrie verrière locale, favorisant ainsi la croissance économique et la création d'emplois au sein de la région.

54% de groisil (verre recyclé) dans nos productions de verre

Les actions d'écoconception des emballages se poursuivent : réduction du poids des bouteilles plastiques (préformes) et de la taille des bouchons ; diminution de l'épaisseur et de la largeur du film plastique ; réduction du nombre d'étiquettes sur les produits ; consigne et transformation des casiers en plastique transportant les bouteilles en verre. Lorsqu'ils sont usés, ces casiers sont broyés dans le but de fabriquer de nouveaux casiers.

Par ailleurs, le développement du secteur du recyclage des matières plastiques est suivi de près localement. Alors que de nouveaux acteurs entrent sur ce marché, la transformation en matière recyclée respectant les normes de sécurité des denrées alimentaires s'avère complexe et incite donc à identifier d'autres débouchés pour la valorisation du plastique. Nous déployons notamment des bacs de collecte et soutenons également des associations en charge de collecter et valoriser les déchets plastiques. Nos collaborateurs se mobilisent aussi chaque année pour organiser des journées de collecte et nettoyage de zones particulièrement polluées par les déchets plastiques (plages, mangroves, etc.). Un travail de sensibilisation aux bons gestes à adopter est effectué auprès de diverses parties prenantes (écoliers, riverains, consommateurs, etc.). Plusieurs initiatives éducatives sont par ailleurs développées par nos filiales auprès des plus jeunes pour ancrer l'écologie dans les comportements, dès le plus jeune âge.



Nos principales actions contre la pollution plastique

L'éducation des plus jeunes

La jeune génération est particulièrement visée par nos programmes d'investissements communautaires, comme en République Démocratique du Congo où le programme « Les Enfants de la Terre » a continué en 2025 à

sensibiliser les élèves avec l'objectif d'éveiller leur conscience environnementale et les encourager à adopter des comportements responsables, notamment en matière de pollution plastique.

 **49 407**
enfants sensibilisés en 2025

10 professeurs formés à l'utilisation de l'outil SOS Planète Congo pour relayer durablement les enseignements aux seins des établissements



15 points de tri installés dans les écoles partenaires et un partenariat développé avec Kintoko pour collecter et recycler le plastique



En Tunisie, le créathon artistique « La vie d'une bouteille en verre » a été organisé en 2025 dans le cadre du soutien au programme TACIR d'accompagnement et d'inclusion des jeunes, afin de les sensibiliser à l'économie circulaire et à promouvoir l'innovation responsable.



Les opérations de nettoyage et sensibilisation des plus grands

Chaque année, nos filiales se mobilisent lors de journées dédiées, aux côtés d'associations locales, afin de nettoyer les zones particulièrement polluées par les déchets plastiques (plages, mangroves, etc.). Ce fût notamment le cas au Gabon, en Algérie,

au Cameroun, à Madagascar et ou encore au Bénin, où une campagne d'assainissement a été organisée en juin, juillet et août 2025 mettant en compétition les arrondissements de la ville d'Abomey-Calavi, mêlant pédagogie et citoyenneté.

Le développement des infrastructures de collecte et de recyclage

A Madagascar, le projet Kopakelatra poursuit son développement en 2025 pour collecter les bouteilles en plastique dans des bacs installés au sein de points stratégiques. Outre la mise en place de bacs dans une nouvelle zone géographique, un

partenariat avec la SMA (Société Municipale d'Assainissement) dans la capitale a démarré afin de renforcer les capacités de collecte. Les déchets sont ensuite revalorisés localement grâce à une collaboration avec plusieurs associations.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PET collecté par an (tonnes)	0,5	2	6	17	32	36	177

121
bacs de collecte de déchets plastiques en place, dont 10 nouveaux installés en 2025 à Tamatave, étendant notre couverture géographique

1
nouveau partenariat développé en 2025 avec la SMA (Société Municipale d'Assainissement) permettant le nettoyage de certaines zones stratégiques.

800
collaborateurs rassemblés lors du World Clean Up Day

12 600
bouteilles collectées lors des STAR Tours

Par ailleurs, la sensibilisation s'est axée cette année autour des « STAR Tours », événements commerciaux lors desquels un dispositif spécifique de collecte des déchets PET a été établi, et du World Clean Up Day.

En Côte d'Ivoire, le programme « Tous pour une gare propre » vise à collecter, trier et valoriser les déchets plastiques générés par les usagers des gares. En 2025, sa couverture géographique s'est étendue et ses partenaires techniques se sont consolidés. La filiale a investi dans des kits de nettoyage complets, des poubelles de tri, et un tricycle pour faciliter la collecte quotidienne dans les gares. Trois pré-collecteurs

ont aussi été formés pour la collecte et le tri des déchets dans chaque gare ; tandis que le travail d'information sur les bonnes pratiques auprès des usagers continue grâce aux « éco-sensibilisateurs ». Par ailleurs, les gares les plus engagées ont été valorisées pour leur exemplarité et la propreté continue de leurs espaces.

21 
gares couvertes par le programme en 2025. Plus de 2,5 tonnes de déchets plastiques collectés en 2025 (+525% par rapport à 2024).

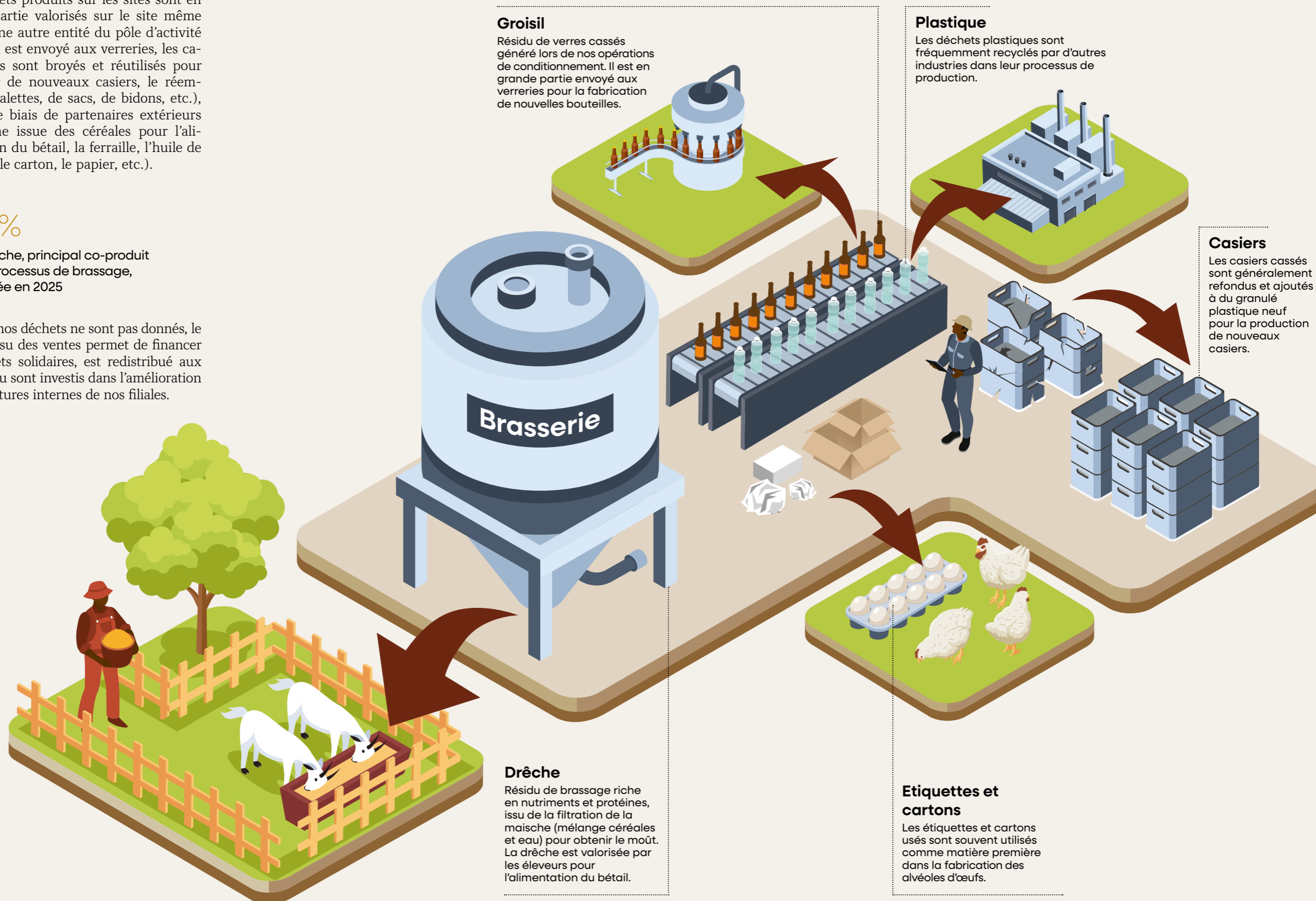
Déchets industriels

Les déchets produits sur les sites sont en grande partie valorisés sur le site même ou par une autre entité du pôle d'activité (le groisil est envoyé aux verreries, les casiers usés sont broyés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux casiers, le réemploi de palettes, de sacs, de bidons, etc.), ou par le biais de partenaires extérieurs (la drêche issue des céréales pour l'alimentation du bétail, la ferraille, l'huile de vidange, le carton, le papier, etc.).

95%

de la drêche, principal co-produit issu du processus de brassage, revalorisée en 2025

Lorsque nos déchets ne sont pas donnés, le revenu issu des ventes permet de financer des projets solidaires, est redistribué aux salariés ou sont investis dans l'amélioration des structures internes de nos filiales.





Politiques et procédures mises en œuvre



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

La majorité des filiales de la filière de sucre et de farine ont intégré la thématique de la gestion des déchets dans leur politique de développement durable. La plupart des sites se trouvant en milieux isolés, les filiales ont développé de nombreux contrats avec des sociétés prestataires agréées à l'enlèvement et au traitement des déchets dangereux.

Pour la filière sucre, les coproduits de la canne à sucre sont revalorisés pour des applications annexes économes et profitables pour l'environnement :

- La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, est stockée et permet la production d'une énergie renouvelable servant l'alimentation des usines. En 2025, 91% des 938 385 tonnes de bagasse produites ont été réutilisées pour la production d'énergie, réduisant ainsi le recours aux énergies fossiles.
- La mélasse, sirop épais issu du processus de fabrication, est utilisée pour l'amendement des sols, mais également pour réduire les émissions de poussière sur les pistes. En 2025, 100% des 104 914 tonnes de mélasse produites ont été réemployées, valorisées ou recyclées pour ces applications ou revendues.
- Les écumes, résidus organiques issus du processus de fabrication, sont utilisées en qualité d'amendements des sols pour réduire l'utilisation des engrais chimiques. En 2025, 69 % des 112 938 tonnes d'écumes produites ont été réemployées dans les plantations.

Soucieux de poursuivre ses investissements industriels et la diversification de ses activités, Somdia a inauguré sa première distillerie en juin 2025 sur le site de Saris Congo : l'objectif est de produire de l'alcool à partir de la mélasse issue du raffinage de sucre. Trois types d'alcool sont produits : l'alcool extra neutre à 96% (d'une capacité de 50 000 litres/jour) destiné aux industriels brassicoles locaux et régionaux, l'alcool technique (3200 litres/jour) visant le marché des industriels (cimenterie, fabricants de peinture, etc.) et l'huile de fusel (105 litres/jour) qui alimente les chaudières de la Saris. D'autres sous-produits comme la vinasse, sont utilisés dans les champs.

Une deuxième distillerie d'une capacité de 12 millions de litres d'alcool extra neutre a été mise en service en 2026 en Côte d'Ivoire sur le site de la SUCAF-CI.

Cette activité nouvelle nous permet non seulement de renforcer les liens avec le pôle brassicole mais aussi de mieux valoriser des co-produits de la sucrerie, dans une optique de production zéro déchet.

Notre activité maïserie s'inscrit également dans cette démarche de valorisation de nos co-produits : À Mbankomo, la CFC transforme le maïs en gritz et farine, tout en valorisant les germes et enveloppes dans une unité d'alimentation animale, pour fabriquer les aliments complets et concentrés, utilisés dans notre ferme de volailles de Mbandjock mais aussi à destination des éleveurs camerounais.



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

CASTEL Vins s'efforce d'améliorer continuellement la gestion des déchets de production et d'emballages, tant en amont (écoconception et réduction) qu'en aval (valorisation et amélioration de la recyclabilité), afin de réduire l'impact environnemental des activités de CASTEL Vins.

Sur nos Châteaux & Domaines, le principe d'économie circulaire est appliqué chaque jour par nos pratiques de viticulture responsables limitant les intrants (moins de produits à jeter et d'emballages par exemple), nos itinéraires œnotechniques optimisés et notre gestion de chacun de nos déchets produits selon les circuits de valorisation disponibles :

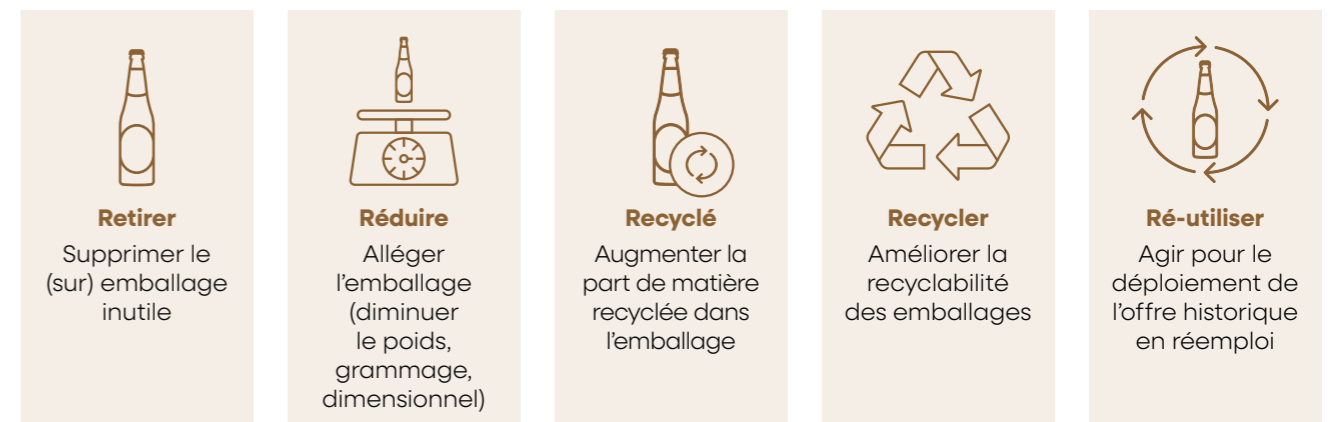
- Les déchets verts usuels (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles, herbes) sont valorisés principalement in situ (amendement des parcelles après broyage, paillage pour parterre, dons aux riverains pour valorisation énergétique)
- Les co-produits issus de la vinification (déchets vinicoles) sont valorisés par les distilleries vinicoles locales

- Les emballages des produits œnologiques et phytosanitaires ou produits périmés (produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU)) sont collectés conformément au programme a.D.I.VALOR (agrément ministériel, plus d'informations sur adivalor.fr)

À l'emballage et au conditionnement, depuis plus de dix ans, nos équipes marketing et notre centrale d'achats travaillent à la création d'emballages optimisés selon leurs circuits de distribution. Pour renforcer cette approche :

- Un groupe de travail « RSE CAGC, Emballages & Achats Responsables » pluridisciplinaire (fonctions achats, marketing, industriel et RSE) élabore, anime et coordonne les actions sur les emballages dans le cadre du plan de prévention et d'écoconception sectoriel Vins & Spiritueux (AGEC).
- La direction des achats (emballages) accompagnée d'une acheteuse a intégré un parcours de formation sur les achats responsables, parcours collectif CCI/ADEME.

Pour chaque catégorie d'emballage, les 5 « R » appliqués par CASTEL Vins :



L'ensemble de ces dispositions sont autant de déchets en moins chez nos consommateurs.

Ces travaux ont permis d'offrir sur nos marques stratégiques des améliorations notables :

- Un emballage verre allégé (poids inférieur à la moyenne nationale française) sur certaines de nos marques : ROCHE MAZET, BARON DE LESTAC, LISTEL.
- Nos produits conditionnés en Bag-In-Box® en poche transparente PE/EVOH/PE recyclable, intégrant des robinets courts sans noir de carbone et sans poignées plastiques.
- Une offre de vins consignés pour nos circuits (RHF : restauration hors foyer) et des initiatives sur le réemploi.
- Pour nos produits conditionnés en bouteilles PET : Un bouchon solidaire allégé et l'intégration format par format de rPET.

Enfin, grâce au travail des équipes terrain sur la collecte, le tri et la recherche de filières de valorisation auprès de prestataires régionaux, CASTEL Vins valorise plus de 95% de ses déchets (réemploi, recyclage et valorisation énergétique).

Indicateurs de performance et de résultats

Quantité de déchets non-dangereux (tonnes) ¹	2023	2024	2025
CASTEL Afrique (inclus verreries)	835 517	631 279	765 921 ✓
Somdia	1 223 373	1 195 706	1 117 537 ✓
CASTEL Vins	9 346	7 439	7 530 ✓
Total	2 063 763	1 834 424	1 890 988

✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

Quantité de déchets non-dangereux par destination (tonnes) ²	Non dangereux	
CASTEL Afrique	Valorisés	600 490
	Non valorisés	165 321
Somdia	Valorisés	1 092 328
	Non valorisés	5 154
CASTEL Vins	Valorisés	7 357
	Non valorisés	396
Total	Valorisés	1 700 175
	Non valorisés	170 871

Objectifs de développement durable associés



1. Les déchets reportés incluent les co-produits (drêche, bagasse, etc.). Les déchets stockés sont aussi inclus dans ce tableau. Par ailleurs, les déchets dangereux ne sont pas significatifs pour nos trois pôles d'activité.
2. Les déchets valorisés correspondent aux déchets détournés de l'élimination via la préparation en vue du réemploi, via le recyclage ou une autre opération de valorisation.



INFORMATIONS SOCIALES



EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

En plaçant le collaborateur au centre de sa stratégie, le développement du capital humain valorise les femmes et les hommes de talent, assure une meilleure attractivité sur un marché des compétences de plus en plus concurrentiel et renforce la capacité d'inclusion et de rétention. La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propres à chacun des pôles.

Effectif total ¹	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	45 223	44 806	45 841
Salariés	29 502	29 080	29 656
Intérimaires	15 721	15 726	16 185
Somdia	9 779	10 065	10 405
Salariés	9 779	10 065	10 405
CASTEL Vins	2 238	2 897	2 910
Salariés	2 056	2 093	2 125
Intérimaires	182	130	136
GMNS ²		674	649
Total	57 240	57 094	59 156
Salariés	41 337	41 238	42 186
Intérimaires	15 903	15 856	16 321

Salariés par type de contrat de travail et sexe (2025)	Homme	Femme
CASTEL Afrique	25 996	3 660
Nombre de salariés permanents	24 128 ✓	3 378 ✓
Nombre de salariés temporaires	1 868 ✓	282 ✓
Somdia	8 806	1 599
Nombre de salariés permanents	2 351 ✓	291 ✓
Nombre de salariés temporaires	6 455 ✓	1 308 ✓
CASTEL Vins	1 310	815
Nombre de salariés permanents	1 236 ✓	745 ✓
Nombre de salariés temporaires	74 ✓	70 ✓
Total	36 112	6 074
Nombre de salariés permanents	27 715	4 414
Nombre de salariés temporaires	8 397	1 660

✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. Tous les effectifs sont comptabilisés en effectif physique (*headcount*) au 31 décembre de l'année N.
2. GMNS : Les Gérants Mandataires Non-Salariés sont responsables des magasins Nicolas.

Santé & Sécurité au travail

Nos activités de production et de distribution comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution. Les risques de maladies professionnelles sont issus de l'exposition habituelle, plus ou moins prolongée, d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résultent des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. Sans protection adéquate à des facteurs de risque identifiés, un employé

est susceptible de développer certaines pathologies.

De plus, opérant au sein de plusieurs pays, les législations locales reconnaissent et répondent aux cas de maladies professionnelles de manière différenciée. Les risques liés à l'alcoolisme et au diabète causés par des abus de consommation de la part des employés sont également considérés avec des mesures claires et communiquées.





Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Elément essentiel de sa Politique RSE, la garantie de la sécurité de tout un chacun est un engagement prioritaire pour l'ensemble des filiales de CASTEL Afrique. L'assurance d'un environnement sain et sécurisé s'applique à la fois à tous les salariés permanents et temporaires de la Société, ainsi qu'aux personnes extérieures présentes au sein des établissements de CASTEL Afrique et aux riverains proches des routes de distribution.

Les départements locaux en charge de la Sécurité (QHSE ou équivalent) élaborent ainsi des politiques ou des dispositifs permettant d'identifier et de mettre en oeuvre des mesures de santé et de sécurité au travail répondant aux risques significatifs spécifiques des métiers et du contexte de chaque pays.

Dans un objectif d'atténuation et de réduction de ces risques de santé et de sécurité au travail, CASTEL Afrique et ses filiales ont donc poursuivi le contrôle de la bonne application de ces mesures en 2025, et plus particulièrement :

- les formations et les sensibilisations à la sécurité et à la santé au travail, et notamment lorsque des dangers spécifiques sont identifiés (sécurité routière, conduite défensive, conduite des chariots élévateurs, travail en hauteur, travaux électriques, travail confiné, premiers secours, etc.) ;
- la disponibilité des équipements de protection individuelle et collective, et le contrôle de leur port et bon fonctionnement

- (masques, lunettes, chaussures, douches lave-yeux, extincteurs, signalétique, etc.) ;
- les simulations d'incidents (déversements de produits chimiques, incendies, etc.) ;
- les visites médicales (incluant des visites de prévention spécifiques pour les métiers à risques) et les infirmeries/ centres médicaux ;
- les contrôles de sobriété et le dépistage de maladies (telles que le diabète, le cancer du sein et de la prostate ou encore le VIH), et les mesures de sensibilisation associées ;
- la maintenance préventive des équipements industriels et l'amélioration continue des installations ;
- les plans de contrôle sécurité, inspections terrain et audits internes.

Le taux de conformité du port des EPI est suivi par service et la sensibilisation continue et quotidienne est faite auprès de l'ensemble des équipes. Les informations liées aux accidents du travail sont suivies de près via les taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail avec arrêt. Des analyses plus poussées sont aussi faites par les équipes, notamment par type d'accident (sur site, hors site, notamment sur route) et par catégorie de population (effectifs internes, externes).

La procédure de gestion des signalements est également un outil supplémentaire afin de permettre à nos collaborateurs d'alerter et de signaler plus efficacement des cas de non-conformités probables ou avérés et ainsi de prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail.



-56%

de réduction du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt pour les salariés et les intérimaires en 2025 par rapport à 2023

54

sites certifiés ISO 45001 en 2025





Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Chez Somdia et ses filiales, la sécurité est notre priorité. Les engagements en matière de santé et sécurité au travail constituent un axe majeur du projet de transformation de Somdia. A travers le déploiement progressif d'une culture

santé sécurité au travail robuste, Somdia s'engage à renforcer et à innover en matière de santé et de sécurité afin d'améliorer les environnements de travail sur les différents sites de ses filiales.

PRÉVENIR ET DÉPLOYER UNE CULTURE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le projet de transformation de la culture santé sécurité au travail (SST) prévoit une initiative visant à harmoniser le référentiel SST au sein des filiales afin d'assurer le respect des standards les plus élevés en la matière de façon uniformisée sur l'ensemble des sites du pôle.

Ce projet prévoit notamment la revue de l'ensemble des équipements de protection individuelle pour tous les types de poste, ainsi que la mise en place de contrôles systématiques et structurés sur la bonne application des standards.

La mise en application de l'ensemble de ces mesures vise un taux d'accidentologie maîtrisé et la réduction significative des accidents. D'ici 2027, Somdia s'est fixé pour objectif de réduire de 40 % le nombre des accidents avec arrêt dans son périmètre, par rapport à l'année de référence 2022. Pour y parvenir, un dispositif de pilotage structuré a été mis en place, reposant sur :

- la remontée mensuelle des indicateurs clés (taux de fréquence, nombre d'accidents avec et sans arrêt, etc.),
- une analyse systématique de chaque accident de travail avec arrêt,
- la mise en place de règles d'or SST, "Les 8 Incontournables de la SST" au sein de l'ensemble du périmètre Somdia,
- le renforcement de la signalisation,
- une sensibilisation continue sur l'ensemble des niveaux de management, et
- un plan de formation obligatoire pour les encadrants avec le déploiement d'une plateforme e-learning dédiée.

RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS

Les filiales du pôle Somdia disposent d'unités de soins dédiées, en fonction de leur contexte d'implantation géographique.

Pour les sucreries, compte tenu de leur localisation en milieu rural, elles sont dotées de

Une campagne de communication interne dédiée à la SST a été mise en place à partir du mois d'octobre 2025. La démarche s'est articulée autour de quatre piliers (outiller, engager, sensibiliser et diffuser) et a reposé d'abord sur l'accompagnement des managers, considérés comme relais clés, via des outils prêts à l'emploi (e-learning, supports d'animation, messages types). Elle a ensuite mobilisé l'ensemble des collaborateurs à travers des actions participatives (ateliers, ambassadeurs SST, concours), des supports pédagogiques et visuels adaptés aux réalités terrain, et une communication multicanale régulière (affichage, intranet, vidéos, messages courts). Déployée en plusieurs phases (lancement, ancrage, pérennisation), la campagne vise à faire évoluer les comportements, renforcer la prévention des risques et inscrire la sécurité comme une priorité collective et durable au cœur des pratiques quotidiennes.

À travers cette démarche, Somdia affirme sa volonté de faire de la santé et sécurité au travail un levier fondamental de performance sur l'ensemble de ses opérations.

Par ailleurs, des actions de promotion de la pratique d'activités physiques et sportives sont réalisées en faveur des collaborateurs, et de leurs familles : tournoi de foot, marches sportives, création de salles de sport, etc.

centres médicaux sociaux (CMS) intégrés à l'exploitation au sein desquels exerce un personnel médical qualifié (médecin, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers etc.).



28 292

consultations au profit
des collaborateurs des filiales

+ 23 936

consultations au profit des ayants droits
mais aussi des communautés riveraines qui
bénéficient d'un accès à ces infrastructures

52 228

consultations réalisées au sein
des CMS en 2025



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Prendre soin de tous nos collaborateurs ! La prévention des risques professionnels vise à assurer la sécurité des travailleurs et à protéger leur santé physique et mentale. Notre politique Santé et Sécurité au Travail intègre ses principes fondamentaux :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, sous-traitants et visiteurs ;

LA PRÉVENTION

Les CSE (comité social et économique), CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, les services RH et référents sécurité sont ainsi autant d'organes actifs et mobilisés à la santé, sécurité et prévention.

LA FORMATION

Former les nouveaux salariés, et garantir la formation continue pour les salariés présents. Conformément aux plans de prévention, des formations régulières Santé & Sécurité sont réalisées.

- Ces formations dites usuelles : permis cariste/CACES, habilitation électrique, secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, sensibilisation sur les gestes de premiers secours, gestes et pos-

LA COMMUNICATION

Nos collaborateurs sont encouragés à signaler tout risque potentiel lors des réunions avec les partenaires sociaux, que ce soit en CSE ou Réunions CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) le cas échéant. Au-delà des dispositions établies notamment par le DUERP, de nouvelles mesures « loi de santé au travail » assurent cet échange dynamisé : le rendez-vous de liaison possible (arrêt de plus de 30 jours) et la visite médicale de mi-carrière dès 45 ans ; mais aussi le passeport de prévention consignait toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité.

- S'engager à prévenir les accidents, à minimiser les risques professionnels et à promouvoir la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

CASTEL Vins aborde la santé au travail sur trois temps : la prévention, la formation et la communication en vue de tendre, chaque jour un peu plus, vers le zéro accident. Pour mobiliser tous les acteurs, un conseil national de santé & sécurité (CNSS) pluridisciplinaire CASTEL Vins est en place.

La prévention selon 3 axes :

- Un DUERP (Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels) exhaustif et dynamique
- Une analyse de chaque accident systématique
- La fourniture d'équipements de protection adaptée

tures, etc. ; et sont désormais consignées dans un passeport prévention. Chaque élu CSE suit une formation de 5 jours concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail.

- Ces dispositions sont complétées selon l'entité par d'autres initiatives plus spécifiques : Formation sur les gestes et postures, sensibilisation autour de l'alcool responsable pour les cavistes (NICOLAS), etc.

S'engager vers plus de prévention et soins personnalisés avec notamment les interventions de notre infirmière, la mise en place, le cas échéant, de cellule accompagnement avec l'intervention d'une assistante sociale ou la mise en place d'une cellule « Cancer et Emploi », la prise en charge d'une partie des licences et abonnements par nos CSE pour encourager nos collaborateurs à la pratique sportive.

Indicateurs de performance et de résultats

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ¹	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	5,2	3,47	2,3
Salariés	5,3	3,79	2,75 ✓
Non-salariés (intérimaires)	4,8	2,87	1,49 ✓
CASTEL Vins	27,8	22,30	21,63
Salariés	/	23,64	23,02 ✓
Non-salariés (intérimaires & GMNS)	/	20,08	18,49
SOMDIA	13,7	21,02	22,78
Salariés	/	21,02	22,78 ✓

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt² en 2025 :



✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. Taux de fréquence des accidents du travail = (nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année.
 2. Taux de gravité des accidents du travail chez les salariés : Nombre de jours d'arrêt de travail X 1 000 / Nombre d'heures réellement travaillées. 7500 jours d'arrêt sont associés à chaque décès.

Objectifs de développement durable associés



Développement du capital humain

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Opérant sur le secteur agro-industriel, les trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING requièrent de former et de retenir des profils de compétences techniques, de s'adapter aux évolutions technologiques en matière de processus de production et d'informatique, de former à de nouveaux métiers et domaines de compétences,

d'être en veille réglementaire et sectorielle permanente, et de réinventer l'offre de vente. Les plans de formation prennent en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens annuels.

Politiques et actions mis en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Convaincu que les formations professionnelles constituent un enjeu fondamental du bon développement d'une entreprise par le renforcement des capacités de ses collaborateurs, l'offre de perspectives de carrière et l'attractivité des talents, le pôle CASTEL Afrique a inscrit le besoin de montée en compétences parmi les piliers de sa politique RSE.

Dans le cadre de leur politique de gestion des ressources humaines, les filiales du pôle CASTEL Afrique mettent ainsi en œuvre leur plan de formation annuel. Au préalable de la validation de ces plans, des thèmes de formation (couvrant les hard comme les soft skills) et le public ciblé sont déterminés (industriel, RH, comptabilité, juridique et finance, sécurité, informatique, etc.), les formateurs externes ou internes sont identifiés et le budget estimé. Les entretiens annuels d'évaluation des compétences et de suivi des carrières permettent également de définir les besoins de formation, et certaines filiales sensibilisent les responsables en charge de ces campagnes d'évaluations. Enfin, pour une montée en compétences réussie, les évaluations de l'acquisition des compétences à la suite de chaque formation sont identifiées comme une mesure essentielle.

L'élaboration et l'application effective de ces plans de formation sont contrôlées par la collecte de ces documents en central et le reporting RSE annuel. Une remontée d'information périodique est également mise en place afin de suivre les heures de formation réalisées. Ce suivi comparatif permet de suivre les résultats au regard des objectifs d'heures de formation fixés.

Parmi les points d'amélioration identifiés afin de progresser sur la qualité et la quantité des formations proposées, des partenariats avec des centres de formation, des écoles et des universités, une offre de tutorat en interne et l'adaptation progressive au e-learning sont autant de pistes mises en œuvre ou étudiées par les responsables locaux des formations professionnelles.



“

Depuis mon arrivée en 2013 en tant que stagiaire, j'ai pu gravir les échelons et monter en compétences. En 2025, j'ai débuté une formation au sein de l'institut UCAC-ICAM pour devenir ingénieur et compléter mon savoir-faire. L'aménagement de mon emploi du temps m'a également permis d'appréhender avec sérénité cette nouvelle phase de mon parcours !”

Sidibe KASSOUM

Chef d'équipe Maintenance Conditionnement,
BRAMALI (Société des Brasseries du Mali)



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Les filiales du pôle Somdia ont poursuivi leurs démarches de développement des compétences. Chaque filiale définit sa politique de formation selon des objectifs opérationnels qui lui sont propres et établis par département à travers un plan de formation qui peut

être soit annuel, soit pluriannuel. Chaque filiale dispose d'un plan de formation (composé en général de 3 types d'actions de formation : adaptation au poste de travail, adaptation à l'évolution de l'emploi, actions de développement des compétences) construit sur la base des besoins en compétences constatés, ressortant notamment des évaluations annuelles et de la note d'orientation retranscrivant les axes à retenir. Par ailleurs, les filiales ont poursuivi les collaborations avec apprentis et stagiaires au cours de l'année. L'accueil de stagiaires et d'apprentis, 770 en cumul pour l'exercice sous revue, permet à des jeunes en cours d'étude de découvrir le monde du travail et l'apprentissage d'un métier. C'est aussi un dispositif de captation de potentielles futures compétences. Euvrant à la valorisation des compétences locales, les filiales visent ainsi à identifier les compétences disponibles au niveau local, lister les niches d'emploi disponibles en interne, accompagner les jeunes dans la formalisation de leurs candidatures et à assurer un suivi de qualité vis-à-vis de l'insertion des apprentis (en général pour une durée de 2 ans).

Un passeport formation a été mis en place dans une phase test à la SUCAF-CI où 200 saisonniers se sont vu remettre un livret de suivi à titre de test de mise en place. Cela a permis d'en confirmer l'intérêt et d'améliorer le support prototype.



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Tous les métiers de la filière vin sont chez CASTEL Vins. Ce capital humain varié représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation de l'entreprise. En encourageant le développement du capital humain, CASTEL Vins peut amé-

liorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés. Le développement du Capital Humain passe par l'attractivité de nos métiers, la détection des talents et les formations professionnelles.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE CASTEL VINS ET DE SES TALENTS

Pour attirer de nouveaux talents et faire connaître nos métiers, nous devons nous démarquer et professionnaliser nos méthodes de recrutement. L'expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l'identité et la culture des entités de CASTEL Vins et ce tout au long de la vie du collaborateur.

- Capitaliser sur nos atouts : Les entités de CASTEL Vins par leurs diversités d'activités, leurs solidités et leurs implantations en France et à l'international, offrent une variété de métiers autour du vin.

- Offrir un package salarial attractif : Au-delà de la rémunération, nos collaborateurs bénéficient de divers avantages : mutuelle et complémentaire santé, épargne salariale, participation et intéressement, titre restaurant, forfait mobilité durable avec participation à l'abonnement des transports en commun, possibilité d'évolution, etc.
- Mettre en avant nos collaborateurs et nos métiers.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Nos plans de formation doivent prendre en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens professionnels tout en intégrant de nouvelles propositions via l'e-learning pour offrir toujours plus de flexibilité dans le parcours collaborateur.

Le développement des compétences attendues (formation initiale) ainsi que le développement de nouvelles aptitudes selon les évolutions des métiers (formation continue) sont garantis chez CASTEL Vins en :

- Offrant des formations adaptées via un programme de formation construit an-

nuellement selon les enjeux établis ;

- S'engageant vers plus d'aisance et de performance pour nos collaborateurs avec nos écoles : école de vente CASTEL FRERES et école de formation caviste chez NICOLAS ;
- Formant de potentiels nouveaux talents par le recrutement de potentiels, stagiaires et d'alternants. Depuis un an, le programme « Cuvée des Talents » est place, avec un objectif : créer une communauté apprenante où alternants, managers et RH co-construisent un parcours d'excellence. Cette approche valorise chaque talent comme une promesse d'avenir, cultivée avec soin et attention.



Indicateurs de performance et de résultats

Heures de formation par salarié ¹	2023	2024	2025
CASTEL Afrique	20	14,5	16,76 ✓
Somdia	6	4,2	7,59 ✓
CASTEL Vins	10,4	11,4	8,91 ✓

✓ Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. Durée des formations sur l'année / nombre de salariés (personnes physiques, au 31.12). Castel Afrique a adopté cette définition en 2023.

Objectif de développement durable associé



Conditions et relations de travail

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Les relations et les conditions de travail incluent des thématiques variées et dont les niveaux de risque sont spécifiques à chaque pôle d'activité et à chaque filiale. Les sujets suivants sont ainsi partiellement ou intégralement identifiés dans les cartographies établies par chaque pôle d'activité :

- La sécurité de l'emploi : le recours abusif au contrat temporaire et aux travailleurs externes peut impacter la productivité de l'entreprise et nuire à l'attractivité et la rétention des talents. Les conditions de traitement, les statuts et la protection sociale peuvent varier entre les agents salariés et ceux en intérim ou en prestation ; une dégradation du climat social peut ainsi en résulter.
- La politique salariale : déterminante pour la motivation, la performance, l'engagement, la productivité et, in fine, les revenus, la politique salariale doit être équitable, et permettre de répondre aux besoins essentiels des collaborateurs et de leurs familles.
- Violences et harcèlement au travail : toute forme de violences, de harcèlement sexuel ou moral, ayant pour objet ou effet l'atteinte à l'intégrité physique et mentale du collaborateur. Elles sont passibles de mesures disciplinaires appropriées prises par l'employeur, et de sanctions pénales.

Politiques et actions mises en œuvre

Le Code de conduite est applicable à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING et mentionne l'engagement de chacun et chacune pour le respect des droits humains et des droits fondamentaux tels qu'établis dans les conventions internationales du travail. Par la formation des collaborateurs aux règles du Code de conduite, la Société s'attache ainsi à promouvoir la diversité et à lutter contre les diverses formes de discrimination. De plus, en cas de non-respect de ces principes, le collaborateur peut reporter ce comportement contraire aux règles du Code à son supérieur ou au référent

éthique prêt à recevoir et à traiter ce signalement. La procédure de gestion des signalements s'applique également à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING. La plateforme en ligne recevant les signalements (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) est ouverte aux parties prenantes internes comme externes, et reste complémentaire aux autres voies de recours. Les alertes et signalements de non-conformités peuvent en effet être reçus par des référents éthiques et RSE, ainsi que par le biais de boîtes à signalements.



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au sein de chaque filiale de CASTEL Afrique, le règlement intérieur et la politique de gestion des ressources humaines détaillent également les principes des relations et des conditions du travail relatifs aux législations locales. Et, lorsqu'applicables, une convention collective ou des accords d'entreprise peuvent préciser les modalités de sujets spécifiques tels que la grille salariale, la durée du travail, l'organisation du dialogue social et la protection sociale.

Les filiales de CASTEL Afrique répondent à ces risques par des mesures complémentaires aux outils précédemment énoncés telles que :

- des formations sur les techniques de management, de leadership et sur la gestion des conflits, mais également sur le harcèlement physique et moral ;
- la sensibilisation à la tenue des évaluations annuelles des employés, et des enquêtes de satisfaction auprès des employés ;
- la revue des grilles salariales et la pesée des postes ;
- un système de pointage (biométrie) et des contrôles des heures travaillées ;
- le contrôle des fiches de pointage des intérimaires par le chef d'équipe et la société d'intérim ;
- l'amélioration continue des espaces communs (cantine, vestiaires, etc.) et des conditions de travail, ainsi que des initiatives pour promouvoir le bien-être au travail (conférences thématiques de sensibilisation, événements sportifs, célébrations festives, etc.) ;
- la prise en charge des soins de santé pour les salariés et leurs familles.



Consultez la politique Droits humains du Groupe Castel



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Chaque société dispose de son cadre des relations sociales selon le droit du travail applicable qui est constitué des textes nationaux, de branche et d'entreprise.

Au sein du pôle Somdia, la qualité du dialogue social est un axe intégré dans les engagements RSE de chaque filiale. En 2025, 91 réunions se sont tenues au global sur le périmètre entre les directions des filiales et les partenaires sociaux.

Les filiales organisent les réunions périodiques avec leurs représentants du personnel dans un souci de dialogue social constructif.

En 2025, nous relèverons l'accord collectif d'entreprise (ACE) nouvellement conclu grâce à un cycle de réunions soutenues et constructives.

Enfin, le Code de conduite, revu pour l'ensemble du groupe, vient compléter le règlement intérieur de chaque filiale.



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Au sein de chaque structure juridique, la politique de gestion des ressources humaines détaille les principes de relations et de conditions du travail en s'appuyant sur les législations locales, et, lorsqu'applicables, sur les conventions collectives ou les accords d'entreprise. CASTEL Vins porte une attention particulière :

- Au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
- Au développement du dialogue social dans l'entreprise
- À l'égalité des chances
- Aux conditions de travail (adaptation et amélioration continue)
- A l'articulation vie privée/vie professionnelle

Dialogue social dans l'entreprise

Le dialogue social revêt plusieurs aspects :

- **Les Instances représentatives du personnel (IRP)** avec des réunions régulières
- **Les négociations avec les délégués syndicaux** dont les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)

Égalité des chances

Afin de promouvoir l'égalité des chances au travail, différentes actions sont mises en œuvre :

- L'établissement de **politiques de recrutement et de promotion équitables**
- Le déploiement d'**accords collectifs** : Accord Qualité de Vie au travail et égalité, accord Séniors, etc.
- La surveillance des résultats de l'Index égalité Homme – Femme, l'écart des rémunérations et la **prévention contre le harcèlement sexuel** et les propos sexistes

Conditions de travail

Les conventions collectives ou accords d'entreprise nourrissent chaque politique de gestion des ressources humaines de nos entités :

- **La politique salariale** incluant l'ensemble des rémunérations et des avantages accordés à nos collaborateurs
- **La durée du travail** de 35 h mise en œuvre selon différentes modalités d'application : RTT, semaine à 4.5 jours voire 4 jours, etc. et de nouvelles expérimentations de 35h modulées sont à l'étude (Services techniques : 1 vendredi /mois voire 2 vendredis/mois non travaillés)
- **La protection sociale** : chaque salarié dispose d'une protection sociale, mutuelle et prévoyance.
- **Le Plan de mobilité (PDM)** : prise en charge à hauteur de 70% de l'abonnement de transport en commun
- **L'environnement de travail** : poste de travail équipé et ergonomique, parking privé gratuit sécurisé, espaces de restauration
- **Télétravail** : mise en place du télétravail pour apporter plus d'équilibre.

NOS FOURNISSEURS ET CLIENTS

Dans les pays où nous exerçons des activités, nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, tels que définis notamment par la Charte internationale des Droits de l'Homme et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Nous visons au respect des Droits de l'Homme de nos collaborateurs, mais aussi à la promotion de ces principes dans notre chaîne de valeur, en amont comme en aval.

Notre Code de Conduite et notre Politique Droits humains énoncent les règles à suivre pour nos collaborateurs, et exigent de nos fournisseurs de premier rang et prestataires, mais également de nos clients, qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux nôtres.

 Retrouvez notre Code de Conduite

 Retrouvez notre Politique Droits humains

Afin de mieux cerner nos impacts et risques au sein de notre chaîne de valeur, nous réalisons une cartographie des risques sur les droits humains, la santé et la sécurité au travail et l'environnement, mise à jour selon les évolutions de l'activité et les contextes socio-économiques.

Nos fournisseurs et clients sont informés de nos exigences via notre Code de Conduite au moment de la signature de contrats. Une sélection de fournisseurs identifiés à haut niveau de risques est évaluée selon une procédure et fréquence (a minima annuelle) spécifiques à chaque pôle.

Le pôle Somdia possède une Procédure d'Evaluation des tiers Know Your Supplier

(“PEKYS”) vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses sous-traitants directs. Au travers d'un questionnaire intégrant les thématiques d'éthique, de conformité anti-corrupcion et de responsabilité sociétale, les fournisseurs et sous-traitants sont évalués de manière à identifier les éventuels risques d'un maintien ou de l'initiation d'une relation contractuelle. Si des risques devaient être identifiés, les filiales du pôle Somdia proposent à leurs fournisseurs et sous-traitants directs des mesures de mitigation du risque, selon les opportunités d'amélioration identifiées et au regard des résultats de l'évaluation. Pour 2025, 205 nouveaux fournisseurs et 103 fournisseurs déjà enregistrés ont fait l'objet d'une due diligence. Pour ces derniers, des plans d'accompagnement ont été proposés lorsque nécessaire afin de répondre aux exigences et standards d'éthique, de conformité et RSE de Somdia. Une fois la relation contractuelle engagée, nos sous-traitants sont également soumis à une Procédure d'Evaluation et de Contrôle des Activités Externalisées (“PECAE”), permettant un contrôle du respect des standards RSE, santé/sécurité au travail et conditions de travail.

Somdia a également développé en interne une plateforme digitale dédiée à la gestion des due diligences fournisseurs, dont le déploiement dans l'ensemble des filiales est prévu pour le 1er trimestre 2026. Cette plateforme contribuera ainsi à renforcer la traçabilité, la gestion des risques fournisseurs et l'efficacité du dispositif Conformité.

De la même manière, le pôle d'activité CASTEL Afrique a adopté une nouvelle version de sa procédure d'évaluation des Fournisseurs de biens et de services locaux fin 2019.

Celle-ci intègre les critères d'évaluation de la conformité sur des thèmes d'éthique et de vigilance (droits humains, santé et sécurité au travail et environnement) dans l'évaluation globale coordonnée par le département des Achats de chaque filiale. Les résultats déterminent si des mesures d'accompagnement doivent être proposées dans le but de réduire les risques. En 2025, ce sont 541 nouveaux fournisseurs qui ont été évalués sur leur conformité réglementaire en matière éthique, sociale et environnementale. La procédure d'évaluation des Fournisseurs sera révisée en 2026. Les fournisseurs dont les résultats d'évaluation sont insuffisants devront se voir appliquer des mesures de réduction des risques ou justifier de mesures correctives dans le cadre d'une mise en conformité dans un délai raisonnable.

Selon ce même protocole de due diligence, les partenaires commerciaux de CASTEL Vins ont été évalués en 2025. Axée sur nos prestataires, la campagne annuelle a ciblé 216 partenaires commerciaux, dont 71 prestataires fournissant de la main-d'œuvre (prestations vitivinicoles, transporteurs, prestataires de maintenance, etc.) et 108 fournisseurs d'emballages. Concernant spécifiquement notre matière première vin

et les emballages, les Fournisseurs sont sélectionnés selon un process établi par type de biens fournis en s'appuyant notamment sur des dégustations (vin), des questionnaires préliminaires, des audits intégrant les principales thématiques RSE et à partir de sources documentaires annexes des fournisseurs (certifications et labels, rapports RSE, etc.).

Les travailleurs de notre chaîne de valeur, fournisseurs comme clients, peuvent aussi nous faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins directement via une plateforme en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) accompagnée d'une procédure de gestion des signalements, applicable aux trois pôles d'activités, permettant de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

 Cliquez ici pour plus de détails

Nous veillons aussi à la bonne compréhension des règles en interne, via des campagnes de communication et de formations au Code de Conduite auprès de nos collaborateurs.

Objectifs de développement durable associés



COMMUNAUTÉS LOCALES

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Opérant au sein de nombreux pays en Afrique, les filiales des pôles Somdia et CASTEL Afrique se sont construites autour d'un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations.

Leurs contributions aux enjeux de développement de la santé, de l'éducation, de la réinsertion, de la culture et de l'accès équitable

aux ressources naturelles ont donc été identifiées comme une attente forte des parties prenantes externes. Il s'agit ainsi d'y répondre en soutenant l'économie et l'emploi local par le développement des activités agricoles et industrielles, de maintenir le dialogue avec les riverains et les autorités locales afin de participer au débat public, et d'agir directement par l'appui et le financement de projets de développement communautaire.

Politiques et actions mises en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Les filiales de CASTEL Afrique s'attachent à contribuer au développement local des territoires où elles sont implantées à travers plusieurs domaines d'action de mécénat et de parrainage. Ainsi, diverses actions sont régulièrement organisées auprès de populations défavorisées et de structures nécessitant du matériel coûteux telles que les orphelinats, hôpitaux, écoles, etc.



Education :

Dons de matériels scolaires et informatiques, rénovation et construction d'écoles, financement de bourses scolaires, coopération académique pour soutenir la formation des jeunes

Parmi les nombreuses initiatives de nos filiales, valorisons celles de Côte d'Ivoire qui allient plusieurs enjeux : la nutrition, facteur crucial de développement de l'enfant et de réussite scolaire, l'autonomisation financière des femmes et le renforcement de l'agriculture locale. Outre la rénovation et la construction de nouvelles infrastructures, la filiale a mis en place le projet AgroCantine à l'EPP (Ecole Publique Primaire) de Solibra pour assurer la continuité de fonctionnement de la cantine scolaire, et son autosuffisance alimentaire. En partenariat avec la Fondation AWI (Fondation African Women Initiatives), des pôles de production ont été créés (maïs, manioc, haricots et riz) et deux groupements agricoles féminins, regroupant 70 femmes, ont été autonomisés (dons de matériel agricole, aménagement des sols, formation technique, etc.) ; une réponse durable à la sécurité alimentaire locale. En attendant les premières récoltes, la cantine a pu bénéficier de dons de vivres pour assurer 100% de son fonctionnement, à l'instar d'autres cantines scolaires comme celles de Yopougon et Bondoukou.



Culture : rénovation de centre culturel, rénovation de bibliothèque et dons de livres.



Accès à l'eau : construction de forages d'eau potable

24 forages ont été mis en service en 2025 au bénéfice des populations vivant à proximité de nos sites de production au Cameroun, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, pour lesquels près de 1,3 millions d'euros ont été investis.

Au-delà de la mise à disposition d'infrastructures, une attention particulière est portée à leur pérennité à travers la formation d'artisans ou la création de comités villageois pour assurer leur maintenance.

Nous avons également mené des projets d'adduction de l'eau comme en Côte d'Ivoire où un réservoir d'eau potable et un système de distribution ont été installés au sein de la maternité de Mica, qui faisait face à un manque structurel d'eau. Le réseau de distribution d'eau du Collège Moderne de l'Autoroute à Treichville a aussi été complètement réhabilité tandis que la fontaine Solibra de Bouaflé, située à proximité du site industriel, constitue un point d'accès essentiel pour les populations locales avec 5 points de distribution. Grâce à des travaux de maintenance, la continuité du service a été renforcée, notamment en période de coupure

du réseau. Près de 20 000 personnes ont pu bénéficier de ces points d'eau en 2025.

En Angola, l'eau captée dans le Rio Kwanza est traitée puis redistribuée via un réservoir géré par l'administration de la communauté, assurant désormais l'approvisionnement de cinq quartiers, soit plus de 50 000 habitants.

Les dons d'eau sont par ailleurs pratiqués par plusieurs de nos filiales, comme en Ethiopie, où 500 foyers ont notamment pu bénéficier de l'eau de forage de notre site de Zebidar.



Santé : dons d'équipements hospitaliers et maternité, de médicaments, prise en charge de frais médicaux, rénovation ou extension des infrastructures de santé et caravane santé itinérante

Plus de **4000** personnes ont bénéficié en 2025 de consultations et d'interventions médicales grâce aux équipes de la caravane de la santé de Boissons du Cameroun Mobile Care.



Sport : soutien aux clubs de football, basketball, marathons



Emploi : soutien à l'entrepreneuriat local, accompagnement des femmes dans l'emploi, accompagnement et professionnalisation de nos clients et fournisseurs, support à la réinsertion des jeunes délinquants et d'enfants des rues



Solidarité : Dons de repas, d'eau et de matériel pour les centres d'accueil et soutien aux associations œuvrant auprès des populations vulnérables (enfants, femmes, handicapés), récolte de fonds au profit d'œuvres caritatives, soutien aux victimes de catastrophes naturelles



Actions environnementales : autour des problématiques du reboisement et de la pollution plastique : programmes de reboisement, journées de nettoyage, mise en place de mécanismes de collecte et de recyclage des déchets avec les partenaires dédiés.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur nos initiatives](#)



RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES PAR DES ACTIONS DE REBOISEMENT CIBLÉES

La préservation et la restauration des écosystèmes terrestres constituent un levier essentiel à la séquestration carbone et au maintien de la biodiversité, en particulier dans les territoires exposés à des dynamiques de déforestation ou de dégradation des sols.



230 000

arbres ont été plantés
en 2025, sur et en dehors
de nos sites

800 000

arbres plantés depuis 2018

Ces projets s'appuient sur des partenariats avec des associations et des autorités locales, permettant d'assurer le suivi, l'entretien des plantations et leur inscription dans la durée.

Une attention particulière est portée à la diversité des essences plantées, afin de répondre aux enjeux locaux. Les plantations incluent à la fois des arbres fruitiers (citronniers, manguiers, avocats, anacardiés), contribuant à la sécurité alimentaire, ainsi que des arbres permettant l'ombrage, la lutte contre les insectes (margousier), la restauration des sols et la résilience des écosystèmes.

1570



cocotiers ont été plantés le long du littoral par la SOBEBRA au Bénin, en partenariat avec les autorités locales, contribuant à la stabilisation du front de mer tout en générant des bénéfices économiques pour les populations locales.

Au Cameroun, la filiale a par ailleurs mis en terre plus de 17 000 plants de diverses espèces en 2025, telles que le margousier, l'acacia, l'anacardier utilisés pour l'ombrage, la lutte contre les insectes, la restauration des sols ou encore les arbres fruitiers. En complément, un partenariat financier avec l'ONG Graine de Vie

contribue au développement de pépinières locales et à la production d'essences adaptées, dans le cadre d'un programme plus large de restauration des écosystèmes, de renforcement de la sécurité alimentaire et d'appui aux communautés locales dans une zone particulièrement exposée aux effets du changement climatique (au Nord du pays).

À maturité, l'ensemble des plantations réalisées pourrait permettre de séquestrer plusieurs milliers de tonnes de CO₂ par an, sous réserve des conditions de croissance et de la pérennité des plantations. Ces initiatives s'inscrivent en complément des actions de réduction de nos émissions et visent à renforcer, de manière progressive, les puits carbonés ainsi que la résilience environnementale et économique des territoires concernés.



LE FONDS PIERRE CASTEL – AGIR AVEC L'AFRIQUE

Depuis sa création, le Fonds Pierre Castel a inscrit son action dans une dynamique engagée en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le continent africain. Convaincu que l'innovation et l'engagement entrepreneurial constituent des leviers majeurs de développement, le Fonds agit, aux côtés des filiales Castel Afrique, pour accompagner celles et ceux qui façonnent les solutions de demain.

Dans une logique d'évolution et d'adaptation aux enjeux contemporains, le Fonds a élargi en 2025 son champ d'intervention à l'ensemble des systèmes alimentaires, adoptant ainsi une approche plus globale et interconnectée des chaînes de valeur. Dans ce cadre, le Fonds a réaffirmé son engagement à accompagner durablement les entrepreneurs à travers des programmes articulés autour de quatre axes complémentaires : financement, formation, mentorat et mise en réseau.

Les bénéficiaires de ces dispositifs ont été sélectionnés pour leur capacité à innover et à générer un impact positif au sein de leur écosystème. Leurs initiatives contribuent notamment à une meilleure valorisation des ressources locales, au développement de chaînes de valeur durables, ainsi qu'à l'autonomisation des jeunes et des femmes.

En 2025, les actions du Fonds Pierre Castel se sont déployées dans six pays : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République Démocratique du Congo.

Les quatre piliers d'intervention :

- Le Prix Pierre Castel
- Le Prix Jeunes Espoirs - Pour une agriculture et une alimentation durables
- La Chaire Systèmes alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique
- La contribution aux réflexions et échanges à travers la participation à des colloques et conférences

8^e édition du Prix Pierre Castel

En 2025, le Prix Pierre Castel a été organisé dans les six pays d'intervention du Fonds. Cette édition a été marquée par une dynamique d'élargissement géographique, avec l'intégration de la zone de Lubumbashi en République Démocratique du Congo, rendue possible grâce à l'entrée de la filiale BRASIMBA au sein du dispositif, aux côtés de BRACONGO.

L'appel à candidatures a suscité une forte mobilisation, avec plus de 2 000 candidatures enregistrées. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, 49 entrepreneurs ont été retenus et accompagnés, parmi lesquels 7 lauréats nationaux (dont deux en République Démocratique du Congo) ont été distingués pour la qualité de leurs projets, leur engagement et leur potentiel d'impact sur les systèmes alimentaires.

Ces lauréats nationaux ont ensuite été en compétition pour le titre panafricain du Prix. Ils ont présenté leurs projets et leur vision devant le Grand Jury réuni le 18 septembre 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Au terme des délibérations, un lauréat panafricain a été désigné pour la première fois à l'échelle du continent, incarnant l'ambition du Prix de soutenir des entrepreneurs à fort potentiel de transformation durable.

35 000€ 
de dotation financière pour le lauréat panafricain

25 000€ 
d'appui financier pour chaque lauréat national, complété par un accompagnement adapté visant à soutenir la structuration et le développement de leurs activités

Les lauréats du Prix Pierre Castel 2025



STANE BLEGBO
Lauréat panafricain
CÔTE D'IVOIRE

Entrepreneur engagé dans l'innovation digitale, Stane cofonde en 2023 DJOLI, une plateforme qui connecte producteurs et acteurs du secteur HoReCa. Sa solution optimise l'approvisionnement en produits frais, réduit les pertes post-récolte et améliore la rémunération des producteurs, tout en contribuant à la création d'emplois, notamment pour les femmes.



ABDELOUARITH HENOUNI
Lauréat national
ALGÉRIE

Entrepreneur dans l'agroalimentaire, Abdelouarith développe la marque SNAKY, spécialisée dans les alternatives végétales (laits, tofu, desserts). Son initiative répond à une demande croissante pour une alimentation saine, locale et durable.




WILFRIED DIENDERE
Lauréat national
BURKINA FASO

Ingénieur agroéconomiste, Wilfried fonde la Ferme Dunord, dédiée à la valorisation des déchets organiques grâce à l'élevage de la mouche soldat noire. Son modèle contribue à l'économie circulaire et à la production durable de protéines animales.




 **ASTRID NFONGMO NDANGANG**
Lauréate nationale
CAMEROUN


Ingénieure halieute, Astrid crée les Établissements Yeülah, spécialisés dans la transformation de poisson. Son entreprise structure une filière locale innovante, créatrice d'emplois et de valeur pour les pisciculteurs.

 **TSITO RAKOTOZOELY**
Lauréat national
MADAGASCAR

À travers Techni-Drône Madagascar, Tsito mobilise les technologies de cartographie et les drones pour améliorer les pratiques agricoles, le suivi environnemental et la gestion des territoires.

 **GEMIMA KANAM**
Lauréate nationale
RD CONGO (BRACONGO)

Ingénieure agro-industrielle, Gemima développe HiTech, une entreprise de production de champignons comestibles. Son activité contribue à la sécurité alimentaire et à la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes.

 **CHRISTIAN MWAMB RUBEMB**
Lauréat national
RD CONGO (BRASIMBA)

Entrepreneur engagé à travers Congo Vert Gr, Christian porte le projet Makala Vert, qui transforme les déchets agricoles en briquettes écologiques. Son initiative offre une alternative durable au bois-énergie et participe à la lutte contre la déforestation.



Prix jeunes espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durables

Le Prix Jeunes Espoirs 2025 a poursuivi son ambition de soutenir de jeunes entrepreneurs engagés dans la transformation des systèmes alimentaires, à travers un dispositif centré sur la formation, le mentorat et le renforcement des compétences.

Organisé en partenariat avec le Groupement Interacadémique pour le Développement (GID) et l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro, le programme a distingué six entrepreneurs issus des pays d'intervention du Fonds, sélectionnés pour la qualité de leurs projets et leur potentiel de développement.

Les projets soutenus couvrent plusieurs domaines d'intervention, notamment :

- La transformation agroalimentaire ;
- La production agricole durable ;
- La valorisation des ressources locales ;
- L'économie circulaire ;
- Les solutions innovantes appliquées aux systèmes alimentaires

Les lauréats ont bénéficié d'une formation intensive de 15 jours dispensée à l'ESA, complétée par un programme de mentorat et un appui financier de 1 650 €, destiné à soutenir le développement de leurs initiatives.

La cérémonie de remise des certificats s'est tenue en février 2026 à Yamoussoukro, marquant l'achèvement de la phase de formation du programme. Rythmée par des temps d'échanges, notamment autour du thème « Apprendre, entreprendre, transformer : la jeunesse au cœur des systèmes alimentaires durables », elle a permis de valoriser les projets des lauréats et de renforcer les liens entre acteurs académiques, institutionnels et entrepreneuriaux.



Chaire Systèmes alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique

99



porteurs de projets accompagnés depuis 2021

130 à 150

heures de formation dispensées dans chaque établissement

1 à 3

mois de stage dans une filiale CASTEL Afrique

Lancée officiellement en 2021, la Chaire a pour but de sensibiliser à l'entrepreneuriat et de contribuer à répondre aux défis de l'employabilité des jeunes par leur montée en compétences et leur professionnalisation.

En 2025, les trois établissements membres de la Chaire : la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles - Univ Dschang (Cameroun), l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et l'École Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo (Madagascar) ; ont tous mis en œuvre des programmes ambitieux et structurés pour stimuler l'entrepreneuriat agricole et accompagner les porteurs de projets dans leur parcours. Ancrée dans les territoires, la Chaire s'intègre aux dynamiques locales et accroît son impact auprès des communautés concernées.

Renforcement des compétences

- Les établissements ont dispensé des modules variés sur l'entrepreneuriat et la gestion d'entreprise (entre 130 et 150 heures de formation). Ces cours couvrent des thématiques pratiques adaptées aux réalités locales.
- Des séminaires et ateliers, souvent soutenus par des partenaires comme l'IECD, ont combiné théorie et application pratique.

Stages professionnels et immersion

- Les bénéficiaires ont été accueillis en stage dans certaines de nos filiales telles que Boissons du Cameroun. Ces immersions leur ont notamment permis de mieux comprendre les fonctions transversales d'une entreprise.
- Une approche innovante à Dschang inclut des résidences entrepreneuriales, offrant une immersion sur site chez des partenaires agricoles.

Accompagnement individualisé

- Le coaching personnalisé est un pilier central du dispositif. Des entrepreneurs expérimentés ou experts locaux ont accompagné les bénéficiaires tout au long de leur formation et de la maturation de leur projet.
- Les dispositifs de prototypage, notamment au Cameroun et à Madagascar, ont permis aux étudiants de transformer leurs idées en solutions concrètes adaptées aux réalités du marché.

Grâce à cet accompagnement structuré, la Chaire renforce le lien entre formation académique et entrepreneuriat, offrant aux jeunes les outils nécessaires pour réussir et innover dans le secteur agroalimentaire africain.

La participation à des colloques et conférences

En 2025, le Fonds Pierre Castel a poursuivi son engagement au titre de son quatrième pilier, en participant activement à des espaces de réflexion et de dialogue autour des enjeux agricoles et alimentaires en Afrique.

Dans ce cadre, le Fonds, en partenariat avec le Groupement Interacadémique pour le Développement (GID), a co-organisé une conférence au Salon International de l'Agriculture à Paris, autour du thème : « Entreprendre pour une agriculture et une alimentation durables en Afrique : le Prix Jeunes Espoirs ». Cet événement a permis de mettre en lumière les résultats du programme, tout en valorisant les parcours de jeunes entrepreneurs accompagnés et les dynamiques d'innovation portées sur le continent. Cette participation a constitué un temps fort d'échanges avec des acteurs académiques, institutionnels et professionnels, favorisant une meilleure

compréhension des défis et des opportunités liés au développement des systèmes alimentaires africains.

Le Fonds a également pris part à la 12^e édition des Journées Nationales des Diasporas et de l'Afrique (JNDA), contribuant aux échanges autour des enjeux de transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Cette participation a permis de renforcer la visibilité des actions menées par le Fonds et de favoriser les interactions avec les acteurs institutionnels, techniques et entrepreneuriaux engagés dans le développement du secteur.

À travers ces différentes prises de parole, le Fonds Pierre Castel contribue à alimenter les réflexions collectives, à valoriser les initiatives entrepreneuriales africaines et à renforcer les dynamiques de coopération entre les écosystèmes.





Autre contribution au développement territorial :

La valeur générée par nos activités est distribuée à diverses parties prenantes au fil de notre chaîne de valeur (contribution Groupe; CASTEL Afrique, CASTEL Vins, Somdia, en millions d'euros):


3 981 M€
 de dépenses effectuées auprès de nos fournisseurs


742 M€
 de revenus distribués à nos salariés

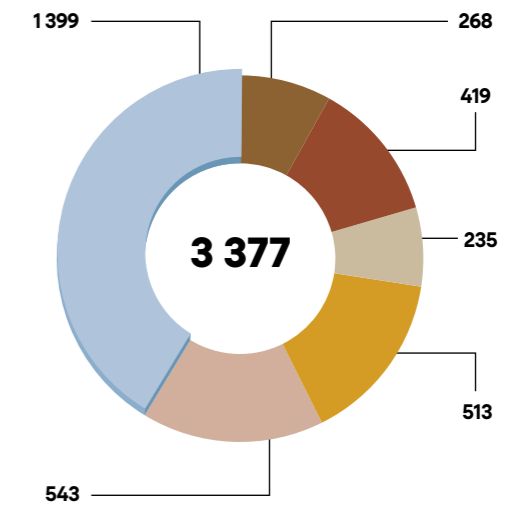

3 377 M€
 d'impôts versés aux parties concernées


783 M€
 de CAPEX investis pour améliorer nos infrastructures

40% Taux d'imposition effectif des bénéfices*

Contribution fiscale Groupe (CASTEL Afrique, CASTEL Vins, Somdia) 2025

(source : comptes consolidés)
 En millions euros



- **Impôts et cotisations salariales :** Impôts et cotisations relatifs à l'emploi.
- **Impôt sur les bénéfices :** Tout impôt sur les bénéfices liquidés au sein du groupe, incluant les retenues à la source.
- **Droits d'importation :** Ensemble des taxes acquittées sur l'importation de matières premières, outillages et produits finis.
- **TVA :** TVA nette (TVA collectée - TVA déduite).
- **Autres impôts :** Ensemble des impôts et taxes ne rentrant dans aucune autre catégorie (taxes environnementales, TVA non déductible, taxes locales spécifiques, etc.)
- **Droits d'accise :** Droits, taxes et prélèvements spécifiques sur les boissons.

*Impôts sur les bénéfices rapportés au bénéfice consolidé



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Le soutien aux communautés locales, à travers des partenariats et des actions solidaires, est un pilier de la politique de Développement Durable du pôle Somdia.

Les départements RSE des filiales y attachent une attention particulière et la collaboration active avec le réseau des Fondations Somdia en témoigne.

De ce fait, chaque année, les filiales sont amenées à formaliser un plan d'actions RSE intégrant l'appui aux activités sociétales à mettre en œuvre au regard notamment des problématiques évoquées par les communautés avoisinantes des sites, surtout en milieu rural. À partir de leurs engagements et des attentes de leurs parties prenantes, de nombreuses actions sont mises en œuvre sur les thématiques suivantes :



Adduction en eau potable : en 2025, le budget pour les projets concernant la réfection, l'entretien ou la construction de pompes à motricité humaine ou solaire et de sources aménagées représente plus de 50 095 €.



Éducation : le personnel éducatif et l'aide aux logements des enseignants de plusieurs écoles, le don d'équipements pédagogiques ou de mobilier scolaire, la réfection ou la construction de salles de classe et de cantines scolaires représentent plus de 117 938 €.



Agriculture : le labour de parcelles, la formation technique sur les semis et la récolte, le don en intrants et en matériels aratoires pour le développement de l'agriculture ou du maraîchage constituent le socle de notre accompagnement auprès des producteurs locaux et riverains



Appuis divers : très sollicités, les filiales répondent (dans la mesure de leurs moyens respectifs) également aux demandes issues des communautés : fêtes culturelles, religieuses, deuils, appuis à des associations sportives, etc.



Désenclavement : l'entretien et le reprofilage de pistes secondaires, la mise en place d'un système de transport social, destiné à rallier gratuitement les villages et les centres urbains quotidiennement occupe une place essentielle dans le renforcement de l'économie locale pour les communautés dont les territoires sont les plus reculés.



Santé : l'ouverture des hôpitaux, dispensaires et centre médico-sanitaires aux populations riveraines, notamment pour les soins d'urgence, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de dépistages sur des thématiques précises (ophtalmologie, paludisme et VIH particulièrement). En 2025, plus de 26 000 personnes ont bénéficié d'une consultation médicale dans les CMS du Groupe dont 2 667 personnes (salariés, ayants droits et riverains) ont été dépistés du VIH et près de 13 700 du paludisme.



Depuis plus de 15 ans, Somdia a mis en place un réseau de 8 Fondations, actives dans 6 pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad et Togo), animées par plus d'une vingtaine d'opérateurs de terrain, une équipe de coordination sociétale (Directrice, 2 Coordinateurs sociétaux régionaux et une Responsable du suivi-évaluation) et 68 bénévoles membres des Comités de sélection des projets.

Les Fondations Somdia apportent une contribution significative aux enjeux du développement local. Associations à but non lucratif de droit local, elles centrent leurs approches sur une méthodologie de développement participatif, positionnant les destinataires des actions au centre de leurs initiatives et projets. Sur la base des besoins exprimés par les populations, les Fondations s'attachent à densifier et à structurer le tissu associatif local, renforcer ses capacités techniques et convenir de projets centrés sur le développement des activités génératrices de revenus ou sur la thématique du développement communautaire. Les Fondations Somdia s'ouvrent depuis quelques années à la promotion des entrepreneurs locaux, selon la même méthodologie de travail. L'ensemble de ces actions représente l'application concrète du soutien aux initiatives locales de développement. Mises en œuvre en accord avec les autorités locales et étatiques, elles permettent de contribuer au maintien d'un climat sociétal de confiance sur les sites agro-industriels. Les projets sont réalisés par des associations, des coopératives ou des individus avec l'appui des équipes des Fondations et doivent donc être fondés sur un fort sentiment d'appropriation de la part des bénéficiaires.

Chaque action fait l'objet d'un suivi régulier par les Fondations en vue d'assurer un respect des engagements des différentes parties et de l'atteinte des objectifs visés.

Depuis 2023, le réseau des Fondations a été marqué par un plan de transformation, "100% Fondations" qui a pour objectif d'accroître l'accompagnement porté par le réseau des Fondations auprès des parties prenantes locales.

En 2025, 229 activités, dont 51 en convergence sociétale avec les équipes RSE des filiales, ont été réalisées. 3 453 heures de formation ont été dispensées, 69 événements organisés et 105 projets mis en œuvre.



À l'échelle des Fondations Somdia, les projets et actions menées ont bénéficié à près de

104 000

bénéficiaires, dont 43% de femmes et 56% de jeunes



Au niveau global, le financement des projets des Fondations Somdia représente un total d'environ

348 500

euros en 2025



8

Fondations actives dans 6 pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad et Togo), ayant porté 229 actions

Les équipes se sont largement mobilisées dans le cadre des journées mondiales, notamment à l'occasion du 8 mars, des journées de la femme africaine et de la femme rurale pour l'empowerment des femmes ainsi que du 1er décembre contre le VIH-SIDA. Des sessions de formation des membres des groupes, des associations et des coopératives sont régulières et permettent de travailler sur l'entrepreneuriat agricole (filiales maïs, champignons, vers blancs, bios pesticides, etc.).

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Kryss, les équipes du réseau des Fondations se sont mobilisées entre avril et mai 2025 pour organiser des campagnes ophtalmologiques au Tchad, au Congo, au Togo et au Cameroun. Ce partenariat, fondé sur des valeurs communes d'équité en santé, a permis de déployer la Caravane de la Vue auprès des populations les plus vulnérables.



ables. Grâce au soutien financier de la Fondation Kryss et à l'implication des équipes Fondations et Somdia, et des partenaires ophtalmologues, 5 633 patients ont bénéficié de consultations gratuites et 3 981 paires de lunettes ont été distribuées en 2025. 41 chirurgies ont également été financées au Congo, permettant de redonner la vue aux personnes concernées. Cette action illustre concrètement l'impact positif de nos engagements conjoints en matière d'accès aux soins visuels.

Fin septembre, les Fondations Somdia ont vibré au rythme de la Quinzaine des Fondations, placée sous le thème

évocateur « Mange sain, bouge malin ». Pendant quinze jours, les équipes se sont mobilisées pour offrir aux communautés locales une expérience riche en activités et en découvertes : défis 10 000 pas, sensibilisations sur l'hygiène bucco-dentaire et le diabète, dépistage diabète, chantiers solidaires, etc. Avec 10 806 participants et la mobilisation exceptionnelle de 717 collaborateurs Somdia, cette Quinzaine a démontré la force de l'engagement collectif et l'impact concret des Fondations dans la promotion du bien-être et de la solidarité.



Pour plus d'informations



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Depuis sa création, CASTEL Vins œuvre activement au rayonnement de la filière et au maintien du tissu économique local dans de nombreuses régions viticoles

françaises, y compris les plus rurales mais aussi partout où nos maisons de vins sont implantées. Les démarches menées sont riches et plurielles :

SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUX ASSOCIATIONS

50,5 

tonnes de bouchons et capsules collectés principalement au profit des associations pour la lutte contre le cancer "Agir Cancer Gironde" et "Les Copains de Timéo", accompagnés d'un don de 50 000€ pour la recherche.

142 300 €

de dons à différentes associations ou organisations



Notre Maison Patriarche Père et Fils, en tant que Mécène Grand Fondateur, est au cœur des 3 Cités des Climats & vins de Bourgogne.

3 sites avec 3 parcours complémentaires mettant en lumière les spécificités de chaque territoire. La Cité de Beaune,

à quelques minutes du centre de Beaune où sont nos Caves Patriarche, est le cœur d'interprétation principal des Climats du vignoble de Bourgogne-Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2015. Près de 5 000 m² de lieux de vie dédiés aux vins de Bourgogne.

NOS CONSOMMATEURS

Description des impacts, risques et opportunités identifiés

Les boissons produites et distribuées sont vectrices de convivialité et de célébrations. Cependant, il est primordial de rappeler la nécessité d'une consommation modérée afin d'éviter les risques liés à une consommation excessive de boissons alcoolisées tels que l'alcoolisme.

Par ailleurs, les boissons gazeuses, composées d'eau, de sucre ou d'édulcorants de synthèse, de différents arômes artificiels et d'extraits, de colorants et de gaz carbonique, doivent également être consommées modérément, notamment chez les enfants. Les risques associés à une consommation excessive de boissons sucrées tels que le diabète et l'obésité sont donc à prévenir. Actuellement, les boissons dites sans sucre, ou allégées en sucre, ne peuvent prouver leur utilité pour lutter contre ces risques. De plus, les attentes des consommateurs en matière de goût peuvent également s'avérer contraignantes lorsqu'il s'agit de modification des recettes.

Conscients de ces risques, les pôles d'activité sur le secteur des boissons (CASTEL Afrique,

CASTEL Vins) et leurs filiales sont donc responsables d'en tenir informés leurs consommateurs et de prévenir tout danger lié aux abus de consommation, notamment auprès de leurs collaborateurs. Ces points de vigilance sont donc applicables à la fois au sein de nos établissements ainsi qu'aux lieux de ventes et de consommation par le biais de diverses stratégies (marketing responsable, sensibilisations, éthylotests, etc.). Par ailleurs, l'évolution des comportements et des pratiques de consommation peuvent constituer un marché porteur pour certains produits, notamment les boissons sans alcool ou avec un taux d'alcool faiblement élevé (NoLow).

Dans le secteur agro-alimentaire, la qualité des produits commercialisés reste un engagement continué pour répondre aux attentes des clients et des consommateurs et les protéger de tout défaut de fabrication pouvant survenir lors de la transformation des matières, en amont et en aval de celle-ci.

Politiques et actions mises en œuvre



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

La qualité des bières, des boissons gazeuses et des eaux produites et distribuées par les filiales de CASTEL Afrique est un fondement essentiel à notre activité.

Les filiales poursuivent des efforts d'amélioration continue afin d'atteindre les exigences du secteur, notamment en renforçant l'écoute des clients et des consommateurs à travers divers outils : des pages de satisfaction sur les sites internet, un service client, du community management sur les réseaux sociaux et des enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs.

Enfin, les certifications justifiant du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits pour les consommateurs sont encouragées au sein de chaque établissement.

67
sites certifiés
ISO 9001 en 2025

2023 **61**
2024 **65**

56
sites certifiés
FSC 22000 en 2025

2023 **47**
2024 **53**

COMMUNICATION ET MARKETING RESPONSABLE

Une Charte de Marketing responsable, disponible sur notre site internet, et un Guide des bonnes pratiques en matière de publicité et de propriété intellectuelle rappellent les principes généraux régissant la communication et la promotion des produits alcoolisés et sucrés. Au regard des bonnes pratiques internationales, les directives visent à promouvoir une consommation responsable de l'alcool, ce qui implique de ne pas publier des communications commerciales mettant en avant l'abus de consommation, ciblant les mineurs ou créant des confusions liées à la santé des consommateurs.

Par ailleurs, et conformément aux législations locales, un message de modération ou de prévention est intégré dans toutes les publicités imprimées, télévisées et numériques, y compris tous les sites internet et autres sites sponsorisés ou détenus par les marques de la Société.

De plus, lorsque des actions marketing sur des boissons alcoolisées incitent un utilisateur à

interagir avec une marque, une méthode de confirmation de l'âge est appliquée afin de vérifier que cet utilisateur a bien atteint l'âge légal pour consommer de l'alcool. Ainsi, tous les sites internet à vocation commerciale et gérés par des filiales de la Société intègrent un mécanisme de contrôle de l'âge.

Afin de décourager les consommations prohibées ou déconseillées, des pictogrammes sur l'âge minimum, la conduite et les dangers pour les femmes enceintes, sont ajoutés aux informations déjà présentes sur les étiquetages des emballages de produits alcoolisés de toutes les filiales, y compris dans les pays n'imposant pas de contrainte réglementaire en la matière.

Pour prévenir les dérives liées à la consommation excessive d'alcool, certaines de nos filiales sensibilisent et forment les hôtesses, barmans et points de vente à la détection des comportements à risques.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION CIBLÉE

Des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière ont été déployées par nos filiales auprès du grand public, notamment au moment des fêtes de fin d'année. L'objectif : promouvoir les comportements responsables, en particulier liés à la consommation d'alcool au volant.

Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes responsables de demain, certaines filiales ciblent plus particulièrement les élèves en formant aux risques liés aux addictions et à la consommation d'alcool précoce, et aux attitudes citoyennes.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE PRODUIT

Nous poursuivons le développement et la diversification de notre offre afin de répondre au plus près aux évolutions des attentes des consommateurs, en intégrant des enjeux de modération, de bien-être et de diversité des usages.

Nous développons notamment la catégorie des boissons à faible teneur en alcool, en particulier à travers la marque de panachée Chill à 2% d'alcool, dont la gamme s'enrichit régulièrement de nouvelles saveurs. Après le lancement d'une déclinaison pomme cette année, d'autres innovations sont en cours de développement afin de soutenir la croissance de cette catégorie.

Parallèlement, nous travaillons à l'élargissement de notre offre sans alcool, avec le développement de recettes de bières sans alcool ainsi que

de déclinaisons de boissons maltées adaptées à différents moments de consommation.

Enfin, nous intégrons des objectifs nutritionnels dans nos démarches d'innovation, en développant des recettes à teneur réduite en sucre et en explorant l'utilisation d'édulcorants d'origine naturelle. Nous développons également de nouvelles recettes de jus contenant davantage de fruits et moins de sucre ajouté.



5%

est le taux d'alcool moyen de nos bières



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Les filiales du pôle Somdia sont engagées dans une démarche structurée de management de la qualité, avec pour ambition de garantir des produits sûrs, conformes et répondant aux attentes des clients.

En 2012, cette dynamique a été renforcée par une reconfiguration du pilotage de la qualité au sein des filiales agroalimentaires, intégrant des objectifs clairs et mesurables pour la filière sucrière.

Dans ce cadre, Somdia a pris l'engagement, vis-à-vis de ses clients industriels, de faire certifier la majorité de ses sites de production sucrière selon les référentiels reconnus par l'Initiative Mondiale de la Sécurité Alimentaire (GFSI). Chaque site est ainsi doté de responsables ou directeurs Qualité, Hygiène, Santé et Environnement (QHSE), représentant un effectif de près de 50 collaborateurs dédiés au sein des filiales du pôle Somdia.

Pour sa filière sucrière, le Groupe a défini des objectifs de performance rigoureux, notamment :

- une conformité à 100 % du sucre livré, en particulier sur les critères d'humidité, de coloration et d'aspect, avec des contrôles internes systématiques avant expédition ;
- le respect strict des standards internationaux en matière de qualité et de sécurité des denrées alimentaires.

À fin 2025

75 %

des usines sucrières du Groupe étaient certifiées FSSC 22000 et ISO 22000 (notamment SOSUCAM, SUCAF-CI et SARIS Congo)

Par ailleurs, la Compagnie Sucrière du Tchad et SOSUCAM disposent également de la certification ISO 9001.

La filiale céréalière SGMT est également certifiée ISO 9001. Par ailleurs, et dans une logique de responsabilité et de sensibilisation à une consommation plus modérée du sucre, Somdia, à travers sa marque Princesse Tatie, a mis en place l'intégration de graduations visuelles sur les doypacks de 750 grammes, permettant un meilleur contrôle des quantités utilisées.



Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La qualité et sécurité de nos vins et boissons de convivialité sont les enjeux prioritaires pour Castel Vins. Satisfaire nos clients, répondre aux attentes de nos consommateurs et s'assurer, par une maîtrise globale des opérations, de l'absence de tout défaut qui pourrait survenir lors de la transformation des matières ou du conditionnement, sont nos engagements quotidiens. Nos vins ou boissons de convivialité sont vecteurs de partage et de sociabilité, il est aussi primordial de rappeler la nécessité d'une consommation responsable pour préserver notre capital santé.

Engagées depuis de nombreuses années, nos équipes CASTEL Vins ont fait le choix des certifications ou labellisations justifiant, par la réalisation d'audits de tiers, du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité

des produits, de notre engagement en matière d'environnement ou de nos démarches RSE et poursuivent plus que jamais leurs efforts d'amélioration continue à travers le respect de ces référentiels.

Nous prônons une consommation raisonnée de nos produits, privilégiant la Qualité. De nombreux dispositifs sont ainsi mis en œuvre : information, prévention, formation, etc. et ce dans nos sites, sur nos lieux de vente, sur nos produits ou digitalisés.

Nos maisons de vins agissent pour offrir de plus en plus de vins et boissons de convivialité réduites en alcool ou plus adaptées à de nouveaux modes de consommation afin que chaque consommateur trouve le produit idéal selon ses envies.

Nos sites d'embouteillage et conditionnement certifiés Nos maisons de vins certifiées

	British Retail Consortium	International Food Standard FOOD	Terra Vitis	Biologique
CASTEL BOURGOGNE - KRITER (BEAUNE)	X	X	X	X
CASTEL OCCITANIE (BEZIERS)	X	X	X	X
CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (BLANQUEFORT)	X	X	X	X
CASTEL HAUT DE FRANCE (ST OMER)	X	X		X
CASTEL RHONE (ST PRIEST)	X	X	X	X
CASTEL LOIRE (LA CHAPELLE HEULIN)	X	X	X	X
CASTEL PROVENCE (PIERREFEU)	X	X		X
CASTEL LA REUNION			X	
LISTEL (SETE)			X	X
CASTEL ILE DE FRANCE (THIAIS)				X
BARTON & GUESTIER (BLANQUEFORT)				X
NICOLAS (THIAIS)				X
LFE BV (PAYS-BAS)		X (Broker)		
MAISON BARRIERE (GMDF)				X

Production en Millions de cols (eq 75cl)



Castel Vins investit sur le marché des faiseurs de vins sans alcool/low alcool grâce à un système de désalcoolisation unique en Europe. Cette unité industrielle de dernière génération intègre notamment une distillation sous vide et permet une récupération de la totalité des arômes en phase aqueuse tout en évitant l'ajout d'arômes exogènes et de stabilisant chimique.

Cette technologie va permettre au groupe de proposer une nouvelle génération de vins désalcoolisés et partiellement désalcoolisés, en rouge, blanc, rosé et effervescent, destinés aux marchés français et internationaux.

Cette unité, implantée à La Chapelle-Heulin en France, représente un investissement de

10 millions

d'euros et une capacité de production de plusieurs millions de cols par an. Il s'agit du plus gros investissement en France dans un tel outil.



INFORMATIONS DE GOUVERNANCE



CONDUITE DES AFFAIRES

Lutter contre toutes les formes de corruption et promouvoir l'intégrité professionnelle

Dans le cadre du programme de conformité de la Société DF HOLDING, son Comité Éthique contrôle l'application du Code de Conduite (2024) et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses filiales pourraient être confrontées. Cela se traduit par l'organisation récurrente de cartographies des risques, de formations, le déploiement de procédures spécifiques, portant notamment sur le dispositif d'alerte, les due diligences fournisseurs ou les cadeaux et invitations.

Les Comités Éthique des filiales et les Référents Éthique organisent l'implémentation et l'application de ce dispositif de conformité à tous les niveaux de l'entreprise et des mesures compensatoires répondant aux risques identifiés, notamment à l'occasion de la précédente campagne de cartographie des risques. Cette dernière a abordé les risques relatifs à la corruption directe et indirecte, les conflits d'intérêts,

la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, l'extorsion et la manipulation des données.

En 2025, 75 signalements ont été reçus et traités, majoritairement par les Comités Éthique locaux.

La journée mondiale de lutte contre la corruption (9 décembre) a été l'occasion de lancer le nouveau Code de conduite dans toutes les filiales, qui ont organisé des sensibilisations autour de cet événement.

Les Comités Éthique locaux ont ainsi organisé des présentations, des vidéos, des quizz et des lots à gagner afin de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des employés autour de l'intégrité dans le milieu professionnel et de l'application au quotidien des principes édictés par le Code de conduite. Les Comités Éthique des filiales de la Société ont tenu 214 réunions.

Mécanismes de signalements et gestion des plaintes

Depuis 2017, une plateforme en ligne, dont le lien est mentionné dans le Code de Conduite (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) recueille les alertes et les signalements émis par nos collaborateurs, ou par les parties prenantes du Groupe (travailleurs sous-traitants, fournisseurs, clients notamment). L'interface d'accueil présente les consignes d'utilisation et le traitement des signalements est effectué par les référents et/ou Comités locaux organisés par filiale.

À cet outil numérique s'ajoutent d'autres voies de recours. En effet, chacune des filiales de la So-

ciété compte un référent Éthique et/ou RSE prêt à recueillir les alertes et les signalements relatifs à des problématiques de respect de la loi, des droits humains, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

Une procédure de gestion des signalements mise à jour et applicable aux trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING a été élaborée en 2020 à la suite d'une refonte de la plateforme en ligne. Ses instructions permettent de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

75 

signalements ont été reçus et traités en 2025, majoritairement par les Comités Éthique locaux, pour l'ensemble de la Société DF HOLDING.

Objectifs de développement durable associés



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES





COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE



Éléments du plan de vigilance	Localisation dans le rapport
Cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation	Notre analyse de double matérialité p.20
Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs au regard de la cartographie	Fournisseurs et clients, p.48
Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves aux droits humains ou à l'environnement	Informations Environnementales p.23, Sociales p.40 et de Gouvernance p.61
Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements	Information de Gouvernance p.62
Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité	Informations Environnementales p.23, Sociales p.40 et de Gouvernance p.61





NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), la Société DF HOLDING, entité de droit luxembourgeois, a formalisé le présent rapport de durabilité de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières.

Périmètre

Ce rapport porte sur les activités ESG (Environnement, Social, Gouvernance) de DF HOLDING pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, correspondant à l'année fiscale du Groupe. Le cycle de reporting est annuel.

Il couvre l'ensemble de ses trois pôles d'activité :

- CASTEL Afrique, comprenant les filiales des trois holdings BGI SA, BIH SA et BIH Angola SA
- Somdia SA dont les principales filiales sont SUCAF Côte d'Ivoire, SOSUCAM, SARIS CONGO, CST, CFC, SMAG, SGM
- CASTEL Vins, comprenant les activités d'embouteillage & négoce (SIA Négoce SA), la commercialisation (Nicolas SA) et la vigne (VDC : Vignobles et Domaines CASTEL)

Les informations disponibles dans ce rapport sont issues d'une collecte de données pour l'ensemble des filiales inclus dans le périmètre de consolidation financière. Sont toutefois exclues du périmètre extra-financier les entités suivantes :

- Les filiales ayant rejoint l'entreprise dans l'année en cours ;
- Les filiales sorties du périmètre financier au cours de l'année et non présentes au 31 décembre de l'année en cours ;
- Les filiales pour lesquelles l'entreprise a une participation minoritaire (< à 50%) ou qu'elle ne contrôle pas opérationnellement.

Principaux impacts, risques et opportunités identifiés

Les indicateurs qui ont été retenus pour ce rapport ont été jugés les plus pertinents pour chaque sphère d'activité et périmètre d'implantation de la Société, au regard des impacts, risques et opportunités identifiés lors de l'analyse de double matérialité présentée en page 66 de ce rapport, dont la méthodologie est détaillée dans cette même note.

Indicateurs

Informations sociales

- Les effectifs comptabilisés sont les personnes physiques présentes au 31 décembre 2025. Les salariés permanents correspondent aux salariés ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) avec une des filiales du Groupe Castel. Les salariés temporaires correspondent aux salariés ayant un contrat à durée déterminée (CDD) et un contrat d'apprentissage ; les stagiaires et VIE (Volontariat International en Entreprise) étant exclus.
- Les effectifs, heures de formations et accidents de travail de notre siège social sont comptabilisés dans le pôle d'activité Castel Afrique.
- Les heures de formations correspondent au nombre total d'heures de formation (durée) réellement suivies par les salariés de l'entreprise. Pouvant être supervisée par un formateur ou par compagnonnage, la formation est comptabilisée dès lors qu'elle fait l'objet d'une feuille de présence signée par le salarié.

- Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) sont comptabilisées d'après les heures payées, systèmes de biométrie ou estimation en multipliant l'effectif présent par un nombre d'heures mensuelles standard (notamment pour intérimaires). Elles sont utilisées pour le calcul des taux de fréquence et de gravité des accidents avec arrêt de travail.
- Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela exclut les accidents de trajet, sauf pour le pôle d'activité Castel Vins où la législation française les considère comme des accidents du travail.
- Est considéré comme accident de trajet tout accident entre son lieu de travail et : sa résidence principale ou secondaire, le lieu où il prend normalement ses repas (hors cantine d'entreprise ou inter-entreprises), le lieu où il reçoit normalement son salaire, le lieu où il suit une formation.
- Un jour d'arrêt est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle. A partir de l'année de reporting 2024, pour un accident mortel, le nombre de jours perdus est un forfait équivalent à 7500 jours (Réf: Fedris.be / code du bien-être au travail du 28 avril 2017).

Informations environnementales

- Les activités de préforme, les activités de collecte de lait, les sites de production de boissons produisant moins de 20k hectolitres par an de CASTEL Afrique ainsi que ses sièges nationaux, tout comme le siège social de DF Holding ne sont pas inclus dans les informations environnementales.
- Les consommations d'énergie sont comptabilisées par nature et usage (relevés de compteurs & factures). Notre bilan GES est réalisé selon le GHG Protocol en approche « contrôle » opérationnel.
- Les émissions de gaz à effet de serre (scope 1) sont calculées à partir des facteurs d'émission de la base ADEME et du dernier rapport du GIEC AR6. Pour tenir compte des différents contextes des opérations du groupe, les facteurs d'émission utilisés pour le pôle Castel Vins sont ceux de la France métropolitaine, et ceux utilisés pour les pôles Castel Afrique et Somdia sont ceux de territoires français d'outre mer. Le scope 2 est calculé selon la méthode location-based, et les facteurs d'émissions correspondants sont issus de la base de données : base AIE (C4). Le scope 3 est calculé sur la base des facteurs d'émission issus des bases de données : Agribalyse, Base Empreinte® ainsi que les empreintes carbone des produits calculés et transmis par nos fournisseurs. L'empreinte carbone liée aux voyages en avion des salariés du siège social est comptabilisée dans le pôle d'activité Castel Afrique.
- Les consommations d'eau sont consolidées grâce au suivi des différents compteurs de distribution qui alimentent nos installations.
- La quantité de déchets correspond aux quantités pesées par les filiales, aux informations transmises par les prestataires, aux bordereaux d'enlèvement ainsi qu'à des estimations volumétriques, par exemple en multipliant une quantité standard par le nombre d'enlèvements réalisés dans l'année. Pour Somdia, la quantité de bagasse produite est estimée d'après des données mesurées (notamment le tonnage de cannes coupées et de vapeur produite lors de la combustion de la bagasse) et des valeurs de référence (enthalpie de la vapeur, coefficients de perte).

Vérification par un tiers indépendant

Certaines informations de cette Déclaration font l'objet d'un contrôle volontaire réalisé par un Tiers Indépendant. Celui-ci émet un avis motivé sur la sincérité des Informations historiques, constatées ou extrapolées (le détail des indicateurs contrôlés est fourni en page 67, et sont également marqués d'une astérisque dans cette Déclaration).

Méthodologie de l'analyse de double matérialité

DF Holding a mené une analyse de double matérialité conformément à la directive (EU) 2022/2464 : CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Étape 1: Lister thématiques, impacts et risques associés

La première étape a été consacrée à l'élaboration d'un univers de thématiques, impacts et risques associées, en se basant sur plusieurs sources :

- Les réglementations applicables pour le Groupe, dont la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) ;
- Les standards de reporting extra-financier internationaux: GRI (incl. Supplément Agriculture), SASB (Alcoholic Beverage, Non-Alcoholic Beverage, Agricultural products)
- Les principales thématiques liées au contexte et à la chaîne de valeur de l'entreprise, notamment couvertes dans les rapports de durabilité existants de l'entreprise
- Les pairs (Heineken, Carlsberg et autres acteurs de l'industrie agroalimentaire)

Chaque pôle d'activité et parties prenantes engagées ont eu l'opportunité de revoir et/ou compléter au besoin cette liste lors des étapes décrites ci-dessous.

Étape 2: Analyse de matérialité

Chaque pôle d'activité (Castel Afrique / Castel Vins / Somdia) a mis en œuvre, en interne, son analyse des impacts et risques associés à partir de la même méthodologie fournie par l'EFRAG, la matérialité d'impacts et la matérialité financière. Une chaîne de valeur simplifiée et standardisée pour les trois pôles a été définie afin de faciliter la revue en filiales : approvisionnement / production / distribution / consommation. Pour plus d'informations sur la chaîne de valeur de chaque pôle d'activité, veuillez consulter la partie « Nos activités » à partir de la page 9 du présent rapport.

Castel Afrique

Le département RSE, accompagné des autres départements (RH, marketing, etc.), a, dans un premier temps, évalué les impacts et les risques. Ce fichier a ensuite été revu et validé par les comités RSE ou CODIR de 17 pays dans lesquels Castel Afrique opère, représentant environ 89% du CA du pôle d'activité, consolidés à part égale afin de donner une importance égale à chaque pays. Les principales spécificités locales, liées aux enjeux des microplastiques (certains pays utilisent des emballages PET) et autour de la raréfaction des ressources en eaux (certains pays se situent dans des zones à stress hydriques) ont bien été notées.

Castel Vins

Un comité réunissant les principales fonctions (Achats, Ressources humaines, Commercial & marketing, RSE, etc.) ont évalué les impacts et risques à travers différents ateliers thématiques.

Somdia

Le comité Risques du Groupe Somdia, composé des principales fonctions, ont évalué, dans un premier temps, les impacts et risques. Cette évaluation a ensuite été revue par les CODIR des filiales. L'activité des moulins (SGMT, SMAG, SGMC, SGMP), étant en cours de vente, n'a pas été incluse dans le résultat final.

Étape 3: Engagement des parties prenantes

Castel Afrique

Les filiales de Castel Afrique ont rempli une cartographie des parties prenantes, afin de les hiérarchiser selon leur niveau d'influence sur Castel Afrique et leur niveau d'attentes envers Castel

Afrique. Selon l'évaluation effectuée, les filiales de Castel Afrique ont elles-mêmes engagé les parties prenantes pertinentes. 99 parties prenantes, dont 94 parties prenantes externes, ont été engagés.

Parties prenantes	Nombre
Clients	21
Fournisseurs	24
Administrations	3
Riverains	27
Intérimaires	7
Médias	1
Syndicats	2
Consommateurs	10
Collaborateurs	3
Associations/ONG	1

Les parties prenantes ont été interrogés sur l'ampleur des impacts de Castel Afrique ainsi que leur horizon temporel. Les catégories de parties prenantes ont été pondérées de manière identique, pour donner la même importance à chacune.

Étape 4 Consolidation des résultats

Un seuil de matérialité propre à chaque pôle d'activité a été déterminé permettant d'harmoniser et prendre en compte les différents niveaux de sensibilité aux impacts, risques et opportunités lors de la cotation.

Castel Afrique

L'engagement des parties prenantes a été intégré, à hauteur de 30%, dans la cotation interne de l'ampleur de l'impact et de l'horizon temporel selon les recommandations de l'EFRAG. Les thématiques dont l'une des coordonnées est égale ou supérieure à (2,8;3) ont été définies comme matérielles.

Castel Vins

L'engagement des parties prenantes a été intégré, à hauteur de 30%, dans la cotation interne de l'ampleur de l'impact selon les recommandations de l'EFRAG. Les thématiques dont l'une des coordonnées est égale ou supérieure à (2,8;2,9) ont été définies comme matérielles. La consolidation a été validée par le Comité RSE Castel Vins.

Castel Vins

15 parties prenantes externes ont été engagés, selon la répartition suivante :

Parties prenantes	Nombre
Clients	8
Fournisseurs	7

Les parties prenantes ont été interrogés sur l'ampleur des impacts de Castel Vins. Les catégories de parties prenantes ont été pondérées de manière identique, pour donner la même importance à chacune.

Les parties prenantes engagées ont permis de couvrir les principales parties prenantes du modèle d'affaires, consultable page 18 du présent rapport.

Somdia

Le Comité Risques a validé l'évaluation revue par les CODIR des filiales. Un seuil de matérialité a été défini pour les thématiques dont l'une des coordonnées est supérieure ou égale à (3,2 ; 3,2).

Début 2026, une revue au niveau du Comité RSE de DF Holding, a permis de compléter l'analyse. Les impacts positifs et les opportunités ont également pu être identifiés ; et les récentes acquisitions intégrées. L'analyse de matérialité sera révisée lors des prochains exercices en cas de changement significatif (acquisition majeure, changements d'activités, etc.) dans les activités du Groupe.

Suite à la détermination du seuil de matérialité, les informations matérielles à reporter (ESRS Disclosure Requirements & datapoints) ont été associées aux sujets matériels par l'équipe RSE au niveau Groupe.

Rapport d'assurance limitée émis par le professionnel indépendant sur une sélection d'informations en matière de durabilité présentées dans le rapport de durabilité de D.F. Holding S.A.

À l'attention du Conseil d'administration de D.F. Holding S.A.

Conclusion d'assurance limitée

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée relative à une sélection d'information en matière de durabilité de D.F. Holding S.A. (la « Société ») et de ses filiales (désignées conjointement par le « Groupe ») incluses dans le Rapport de durabilité 2025 (« Rapport en matière de durabilité ») au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clôturé à cette date, telle que reprise dans le tableau figurant en Annexe 1 (l'« Information sélectionnée »).

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'Information sélectionnée n'a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères d'évaluation repris dans les méthodologies définies par le Groupe et qui s'appliquent conformément aux explications fournies dans le chapitre « Note méthodologique » du Rapport en matière de durabilité (les « Critères d'évaluation »).

Fondement de la conclusion

Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale sur les missions d'assurance ISAE 3000 (Révisée), Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations financières historiques, (ISAE 3000 (Révisée)), telle que publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (l'International Auditing and Assurance Standards Board, l'IAASB) et adoptée pour le Luxembourg par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE).

Nous estimons que les informations probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour pouvoir fonder notre conclusion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé » de notre rapport.

Notre indépendance et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles en matière d'indépendance et de déontologie imposées par le Code international de déontologie des professionnels comptables (comprenant les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA) et adopté pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ce code repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la norme internationale de gestion de la qualité 1 (International Standard on Quality Management 1, norme ISQM 1), telle qu'adoptée pour le Luxembourg par la CSSF, qui exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Responsabilités du Conseil d'administration et des responsables du gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration de la Société est responsable de la préparation de l'Information sélectionnée au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clôturé à cette date, y compris les informations publiées adéquates.

Cette responsabilité inclut :

- la préparation de l'Information sélectionnée en accord avec les Critères d'évaluation appliqués conformément aux explications fournies dans le chapitre « Note méthodologique » du Rapport en matière de durabilité ;

- la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un contrôle interne que le Conseil d'administration détermine comme étant nécessaire afin de permettre la préparation de l'Information sélectionnée au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clôturé à cette date, en accord avec les Critères d'évaluation, qui ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- la sélection et l'application de méthodes appropriées de publication d'informations en matière de durabilité et la formulation d'hypothèses et d'estimations qui soient raisonnables étant donné les circonstances.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus de déclaration des informations liées à la durabilité de la Société.

Limitations inhérentes dans la préparation de l'Information sélectionnée

La quantification des émissions de gaz à effet de serre est soumise à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées afin de déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires au calcul des émissions combinées de différents gaz.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est de planifier et de réaliser la mission d'assurance en vue d'obtenir une assurance limitée que l'Information sélectionnée ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport d'assurance limitée comprenant notre conclusion. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs de l'Information sélectionnée prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'une mission d'assurance limitée en accord avec la norme ISAE 3000 (Révisée), nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons un esprit critique tout au long de la mission. En outre, nous :

- évaluons la nature appropriée - compte tenu des circonstances - de l'utilisation faite par le Groupe des Critères d'évaluation comme base à la préparation de l'Information sélectionnée ;
- réalisons des procédures d'évaluation des risques, comprenant la compréhension du contrôle interne en rapport avec la mission, afin d'identifier les endroits où des anomalies significatives, provenant de fraudes ou résultant d'erreurs, pourraient se présenter, mais pas dans le but de fournir une conclusion relative à l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- concevons et réalisons des procédures permettant de réagir aux situations dans lesquelles des anomalies significatives sont susceptibles de se produire dans l'Information sélectionnée. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Résumé des travaux réalisés

Une mission d'assurance limitée comprend la mise en œuvre de procédures afin d'obtenir des éléments probants relatifs à l'Information sélectionnée. Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre lors d'une mission d'assurance raisonnable et elles suivent un calendrier différent. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenu lors d'une mission d'assurance limitée est considérablement moindre que celui qui aurait été obtenu si une mission d'assurance raisonnable avait été réalisée.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures sélectionnées dépendent du jugement professionnel, y compris de l'identification des situations dans lesquelles des anomalies significatives pourraient se produire pour l'Information sélectionnée, que ces anomalies proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de notre mission d'assurance limitée, nous :

- avons acquis une compréhension de l'Information sélectionnée et des informations publiées en lien avec celle-ci, y compris des processus de déclaration des informations du Groupe en rapport avec la préparation de l'Information sélectionnée ;
- avons acquis une compréhension des processus internes étayant la préparation de l'Information sélectionnée et avons évalué si l'ensemble des informations identifiées par le processus sont comprises dans l'Information sélectionnée ;
- avons conduit des entretiens auprès de certains membres du personnel du Groupe concernant l'Information sélectionnée et avons réalisé des procédures analytiques liées à l'Information sélectionnée ;
- avons évalué les méthodes, les hypothèses et les données utilisées afin de développer les estimations réalisées par la direction dans la préparation de l'Information sélectionnée ;
- avons réalisé des procédures substantives d'assurance sur une base sélective d'Information sélectionnée et avons évalué les informations publiées en lien avec cette Information sélectionnée ;
- avons examiné la présentation de l'Information sélectionnée et des informations publiées en lien avec celle-ci comprises dans le Rapport en matière de durabilité.

Restriction relative à la diffusion et à l'utilisation du présent Rapport

Notre rapport a été préparé pour et seulement pour le Conseil d'administration de la Société conformément à notre lettre de mission et ne convient pas à d'autres fins. Nous déclinons toute responsabilité envers toute autre tierce partie à qui ce rapport serait distribué.

Luxembourg, le 6 juillet 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative

Représentée par

Signed by:



C1E9A9ADC8A840F...

Julien Melotte

Réviseur d'entreprises agréé

Pièces jointes :

Annexe 1 - « Information sélectionnée et critères d'évaluation »

Information sélectionnée et critères d'évaluation

Information sélectionnée	Unité de mesure	Pôles
Consommation d'eau	Millions de m ³	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Emissions de GES (gaz à effet de serre), scope 1* & 2	Tonnes d'équivalent CO2	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Consommation d'énergie	MWh	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Quantité de déchets non-dangereux	Tonnes	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Nombre de salariés permanents au 31/12/2025, par genre	Personnes	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Nombre de salariés temporaires au 31/12/2025, par genre	Personnes	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Heures de formation par salarié	Heures	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (salariés)	(Nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) x 1,000,000/ heures travaillées par les salariés au cours de l'année	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (intérimaires)	(Nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) x 1,000,000/ heures travaillées par les intérimaires au cours de l'année	Castel Afrique
Taux de gravité des accidents du travail (salariés)	Nombre de jours d'arrêt dus à des accidents du travail, y compris accidents mortels x 1,000 / heures travaillées par les salariés au cours de l'année	Castel Afrique, Castel Vins et Somdia

* Les émissions de GES scope 1 auditées n'intègrent pas les émissions associées à l'utilisation de fluides frigorigènes.

L'Information sélectionnée reprise dans le tableau ci-dessus a été préparée par le Conseil d'administration de D.F. Holding S.A. conformément aux Critères d'évaluation décrits dans le chapitre « Note méthodologique » du Rapport de durabilité 2025.

DF Holding

34-38 Avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

CONTACT:

rse@castel-corporate.com

GRAPHISME:

Saysouk graphic design